Confiez vos travaux d'impressions à l'Imprimerie Yamaska

Le Clairon MASKOUTAIN

Annonces classées *Téléphonez* 4-5376

VOL. XLIV — No. 94 | Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa. | 14 DECEMBRE 1955 | Membre de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada | DIX SOUS

Campagne contre le chomage saisonnier

Elle commencera vers le 15 janvier

Une campagne contre le chômage saisonnier est en voie de s'organiser à Saint-Hyacinthe. La décision a été prise hier après-midi, à l'occasion d'une réunion de plusieurs représentants d'associations et de corps publics de la ville, tenue à la Commission d'assurance-chômage. M. Maurice Tessier, *gérant du bureau local* du service fédéral de l'Assurance-chômage a demandé la collaboration des autorités supérieures, des organisations patronales, ouvrières, sociales ou autres, afin de réduire le nombre des chômeurs, particulièrement élevé à ce temps-ci de l'année.

"Nous avons l'intention, dit-il, de lancer, vers la mi-janvier, une "campagne d'emplois d'hiver" et de former immédiatement un comité de citoyens qui, en coopération avec votre bureau du Service National de Placement, dirigera cette campagne." M. Tessier a expliqué qu'une telle initiative organisée dans d'autres villes de la province de Québec, avait connu de beaux succès.

Le chômage saisonnier

Il est prouvé que le chômage augmente considérablement durant les mois de janvier, février et mars, avec le résultat que ce ralenti saisonnier de l'emploi a des effets néfastes sur l'économie de la ville et de la région. Il est attribuable au climat de notre pays, aux habitudes des employeurs et des consommateurs et aussi à maintes circonstances qu'il est possible de contrôler d'une manière efficace. Ainsi les propriétaires peuvent effectuer un plus grand nombre de travaux au cours de l'hiver. La demande n'en sera que plus raisonnable durant l'été.

Pourquoi attendre

La campagne qui commencera officiellement au mois de janvier, a expliqué M. Tessier, consiste en fait à attirer l'attention du public sur les inconvénients sociaux et économiques très sérieux qui résultent de l'inaction saisonnière d'un grand nombre de travailleurs. M. Tessier a de plus signalé que, pour les travailleurs, les inconvénients du chômage saisonnier sont probants, que cet état de chose a pour conséquence un grave gaspillage de main d'oeuvre, parce que celle-ci est une ressource qu'on ne peut emmagasiner. Après avoir rappelé qu'il y a des ouvriers spécialisés compétents pour à peu près toutes les occupations, le gérant du bureau local de l'Assurance-chômage a demandé à tous les employeurs de ne pas attendre au printemps pour donner de l'ouvrage quand ceux-ci peuvent très bien le faire cet hiver.

Service de publicité

Un service de publicité se chargera d'inviter les industriels, les marchands et les contribuables qui ont des petits travaux à faire exécuter, de le faire de préférence pendant les mois de janvier, février ou mars, et de ne pas attendre au printemps alors que l'embauchage recommence et qu'il est difficile de s'assurer les services des ouvriers. De plus, l'on se mettra en communication avec toutes les industries pour leur demander de communiquer avec le Bureau d'Assurance-chômage, si elles veulent s'assurer les services d'un ouvrier, ne serait-ce que pour une journée seulement. On verra également à lancer une publicité par la voie des journaux pour mettre le public bien au courant de ce problème.

★

Beau geste d'une industrie de Saint-Hyacinthe

Une industrie de St-Hyacinthe, la Beacon Plastics Ltd, distribuera à l'occasion de Noel, un nombre considérable de dindes parmi les familles pauvres de la ville. En annonçant la nouvelle, le gérant local de l'usine M. T. A. Pocock a déclaré que la direction de cette compagnie demandera aux curés des diverses paroisses de la ville de lui fournir les noms des familles nécessiteuses afin que la distribution se fasse d'une manière efficace à ceux qui ont le plus besoin d'être aidés.

Par la même occasion, la Beacon Plastics a souscrit à l'oeuvre du Bureau du Service social de St-Hyacinthe, un montant de cinquante dollars. Le Bureau du Service social est sous la direction de M. R. Foisy. Le chanoine Roland Frigon, agit comme représentant de Son Excellence Mgr l'évêque du diocèse sur le comité qui régit ce nouvel organisme.

$16,000 sont receuillis pour le Patro

C'est à l'occasion d'une réunion de citoyens de la Cité de Saint-Hyacinthe, hier après-midi, qu'il fut décidé de lancer une grande campagne d'éducation publique contre le chômage saisonnier. Cette campagne aura principalement pour effet de redresser le niveau de l'emploi pendant les mois de l'année où le chômage accuse une hausse très prononcée. Les petits propriétaires seront spécialement invités à faire effectuer leurs travaux au tout début de la saison morte, plutôt que d'attendre au printemps. La photo ci-dessus fut prise à l'issue de cette réunion à laquelle participaient plusieurs figures dominantes du monde industriel, commercial et ouvrier de la Cité de Saint-Hyacinthe. (Photo Le Clairon-Maskoutain par Brodeur)

Gisèle Lussier élue Reine du Club des Francs

Une jeune maskoutaine de 21 ans a été élue Reine du Club des Francs de St-Hyacinthe, jeudi soir dernier, à l'issue d'une grandiose manifestation qui groupait plus de cinq cents personnes, à l'arsenal militaire du Régiment de St-Hyacinthe. Interrogée peu après son courronnement, Mlle Gisèle Lussier, a dit qu'elle garderait un souvenir impérissable de cette soirée. La nouvelle reine est la fille de M. et Mme Léo Lussier, de St-Hyacinthe. Le président du Club des Francs, le Dr Jean-Claude Laurence a déclaré à la fin du banquet que Mlle Lussier avait vendu un total impressionnant de 1045 billets. La première demoiselle d'honneur de Sa Majesté, Melle Cécile Roy suivait de près, avec 960 billets. Mlle Jeannine Marquis, se classa troisième. Suivent les noms des autres concurrentes, finalistes du concours : Mlles Bertrude Beauregard, Lorraine Cassavant, Jeanne d'Arc Cayouette, Armande Chagnon, Jeanne Huot, Renée Larochelle, Lise Morin, et Gisèle Vidal, qui toutes étaient présentes au banquet.

Une réussite...

La vaste salle du manège militaire était remplie à craquer. Les décorations de fort bon ton, ajoutaient à l'atmosphère de cette manifestation, l'une des mieux organisée à St-Hyacinthe. On remarquait à la table d'honneur du banquet des représentants de l'autorité religieuse, civile et politique. Notons la présence de Mgr Jean-Charles Leclaire, protonotaire apostolique et vicaire général, représentant de Son Excellence Mgr l'évêque du diocèse, de Son Honneur le maire Ernest O. Picard, du député fédéral M. Joseph Fontaine et du député provincial Me. Jacques Bousquet. Le Dr Jean-Claude Laurence a présidé le repas. Me Jean-Paul Blanchette et M. Yves Michaud agissaient conjointement comme maîtres des cérémonies.

$16,000. pour le Patro

Ce souper marquait la fin de la plus dynamique campagne de charité jamais entreprise par un club social de St-Hyacinthe pour une oeuvre locale. Dans une courte allocution qu'il prononça après le couronnement de la reine, le Dr Laurence a dressé le bilan des organisations dont le Club des Francs s'est institué l'âme dirigeante, pour venir en aide à l'oeuvre du patronnage St-Vincent de Paul. Il a établi à environ $16,000, les argents receuillis par les Francs pour le Patro, lors du bercethon, de la "marche des dix sous", et de la campagne de souscription.

"C'est pour le président du Club des Francs un immense honneur, dit le Dr Laurence en s'adressant au Père Morin, de vous remettre ce chèque, symbole du dévouement des Francs de St-Hyacinthe, et de la générosité d'une population qui a compris le sens de l'oeuvre que dirigez et de l'édifiant apostolat que vous et vos collaborateurs poursuivez au nom de la Charité."

Prenant ensuite la parole, le Père Morin a remercié le Club des Francs de St-Hyacinthe et toute la population de la touchante attention dont il avait été l'objet. "Mais je veux, dit-il, insister sur un point en particulier. Ce n'est pas tant le dollar que vous avez donné au Patro qui importe, mais le don de vous-même qui y est attaché comme un symbole vivant de la grande Charité du Christ. C'est pourquoi votre geste

(Suite en page 2)

M. Léo-P. Millette gagne le gros lot de la souscription

"C'est la première fois que la chance nous souri et c'est magnifique", de dire Mme Léo-Paul Millette, l'épouse de l'heureux gagnant de la souscription organisée par le Club des Francs. Les larmes aux yeux, elle ne peut exprimer toute la joie qu'elle éprouve. Avertie le soir même du tirage, elle crut d'abord qu'il s'agissait tout simplement d'un tour qu'on voulait jouer à son mari, absent de chez lui. Mais c'était bien la réalité, la laveuse automatique, la sécheuse, le réfrigérateur, le poêle électrique, la repasseuse et tout un ensemble de salle à manger tombaient littéralement du ciel.

M. Millette ne sut la nouvelle que le lendemain du tirage; il nous avoue avoir acheté son billet au cours d'une partie d'huitres, sans trop savoir de quoi il s'agissait. Le billet lui fut vendu précisément par Mlle Gisèle Lussier, la Reine élue du Club des Francs.

M. et Mme Léo-Paul Millette, leur enfants, ont toujours habité à St-Nazaire d'Acton. Quant à M. Millette, il est présentement à l'emploi de la Raffinerie du Sucre, de St-Hilaire. Lors de leur passage à St-Hyacinthe, le trésorier du Club des Francs procéda à la vente du mobilier pour la modique somme d'un dollar. Notons qu'une bonne partie du coût des appareils électriques avait été défrayé par le magasin Claude Renaud Electrique.

Comme le soulignait M. Millette, "C'est le plus beau cadeau de Noël que nous pouvions souhaiter".

Brillant médecin, ancien du Séminaire, décédé à Montreal

Le Dr Eloi-Philippe Chagnon est décédé à l'âge de 91 ans, à la suite d'une brève maladie. Ce médecin était un spécialiste reconnu des maladies mentales et, depuis plusieurs années, il était attaché au contentieux municipal comme expert médical.

Natif de Verchères, le Dr Chagnon avait fait ses études à Saint-Hyacinthe et au séminaire de Montréal. Il avait obtenu son doctorat en médecine en 1890, à l'Université Laval, à Montréal. De 1890 à 1893, il pratiqua sa profession à l'hôpital Notre-Dame, puis il se joignit au personnel de l'hôpital St-Jean-de-Dieu. Vers 1910, il fut nommé chirurgien-chef du service des maladies nerveuses et mentales à l'hôpital Notre-Dame. L'année suivante, il entrait au service municipal de la Santé.

Précieuse documentation

Le Dr Chagnon s'était toujours intéressé à la vie culturelle et sociale de Montréal. Fervent ami des livres, il avait accumulé une précieuse documentation sur l'histoire de la médecine au Canada. Par la suite, il en avait fait don à la bibliothèque de l'Université de Montréal.

Membre du Cercle Universitaire et de l'Alliance française, dont il avait été le trésorier pendant plusieurs années, le Dr Chagnon avait été créé officier de l'Instruction publique par le gouvernement français. Il était membre de nombreuses associations médicales, dont la Société médico-psychologique où il fut secrétaire depuis la fondation de ce groupement en 1898. Pendant plusieurs années, il avait aussi été directeur de la Société historique de Montréal.

Epoux de feu Ida Caron, le défunt laisse ses deux filles, Mme G.-C. Pelletier (Béatrice) et Mme Paul Désy (Claire).

Les funérailles ont eu lieu vendredi dernier à l'église St-Jean-Baptiste.

☆

Assemblée générale

L'assemblée générale de l'Amicale St-Dominique, aura lieu dimanche, le 18 décembre prochain, à 9.45 hres de l'avant-midi, au Centre Notre-Dame. Bienvenue à tous les anciens.

A lire en page 4

POUR UN COMITE D'URBANISME

et

L'ACHAT CHEZ-NOUS

par

Yves MICHAUD

500,000 cigarettes saisies par la Gendarmerie Royale a Douville

Deux individus comparaissaient, vendredi dernier, devant le juge Victor Chabot, de la Cour du Magistrat de Saint-Hyacinthe, sous l'accusation d'avoir eu illégalement en leur possession plus de cinq cent mille cigarettes américaines de différentes marques, sur lesquelles les droits d'accise n'avaient pas été payés.

Il s'agit, semble-t-il, de la plus grosse saisie du genre effectuée jusqu'ici dans la province de Québec. Elle eut lieu le six novembre dernier et fut effectuée par des agents de la Gendarmerie royale, chez un citoyen demeurant route rurale No 2, près de St-Hyacinthe, mais les cigarettes appartenaient à un autre individu de cette ville. Le premier était accusé d'avoir eu en sa possession 492,180 cigarettes sur lesquelles les droits d'accise n'étaient pas acquittés; quant à l'autre, l'accusation portait sur 511,580 cigarettes. Dans les deux cas, il s'agissait de la même marchandise, quoique le surplus fut retrouvé chez le véritable propriétaire de ce commerce illicite.

Ce dernier fut condamné par le juge Chabot à une amende de $350. plus les frais, ou trois mois de prison. L'autre devra payer $200. et les frais ou, à défaut, faire trois mois de prison.

Par respect pour les membres de la famille, nous nous sommes rendus à la demande des accusés et avons tu leurs noms.

50 Chevaliers de Colomb initiés dimanche dernier

Dimanche dernier, au Centre Notre-Dame, une cinquantaine de personnes recevaient les trois premiers degrés des Chevaliers de Colomb. Plusieurs candidats de Beloeil, Acton Vale, St-Liboire et Ste-Rosalie, se joignaient aux nouveaux membres de Saint-Hyacinthe.

Les nouveaux Chevaliers maskoutains sont MM. Adrien Bernard, Alban Durand, Kurt Hecke, Ivanhoe Heins, Guy Jourdain, Jean-Paul Lacroix, Gaston Lafrance, Camille Létourneau, Armand Morel, Paul Pinard, Pierre Pion, Antonio Robert, Gérard Roy, Conrad Tarte, Rosario Blanchette, Irenée Létourneau, et plusieurs autres.

La cérémonie débuta par la messe, célébrée au Centre Notre-Dame par le R. Père Bissonnette, o.p., aumônier diocésain du mouvement. Plus de cinq cents personnes, membres Chevaliers de St-Hyacinthe et de la région, assistèrent aux cérémonies de l'initiation. On comptait, dans l'assistance, des délégués de Montréal, Trois-Rivières, Granby, Sorel, Farnham, ainsi que des endroits mentionnés plus haut. L'Honorable Juge T.A. Fontaine, député d'Etat, honorait les Chevaliers de sa présence. Au cours de la journée, il adressa quelques mots aux nouveaux membres, les invitant à suivre les activités du mouvement avec l'enthousiasme qu'ils témoignaient tous en ce jour.

Les nouveaux membres, une fois l'initiation terminée, étaient invités à se rendre dans les Salles du Conseil, pour une réception offerte par le Grand Chevalier, M. René St-Pierre. Le groupe maskoutain des Chevaliers compte actuellement plus de neuf cents membres.

Les "noms mêlés" à 4 h. cet après-midi

Cet après-midi, à quatre heures, aura lieu le sixième tirage du Concours des Noms mêlés. Le public est donc invité à se rendre à l'heure à la bijouterie David & Gladu, 1475 des Cascades, où deux autres magnifiques prix seront décernés à deux participants qui auront rempli fidèlement les règles du concours. Des prix de présence seront également distribués. Vous recevrez peut-être un de ces prix, avant-goût des Fêtes prochaines !

Propriétaires d'alambic à l'amende

Pierre Hamel et Marcel Labonté, de Montréal, ont été condamnés à St-Hyacinthe, vendredi dernier, par M. le juge Victor Chabot, sous l'accusation d'avoir possédé un alambic de même que des spiritueux illégalement fabriqués.

La saisie de l'alambic fut opérée par la Gendarmerie Royale, à Rougemont, le six novembre dernier. Les inculpés furent appréhendés sur la ferme de M. Paul Allaire, dans le rang "Grande Caroline", entre Rougemont et St-Hilaire. Le caporal Patenaude, de la Gendarmerie Royale canadienne , du bureau de Granby, opéra l'arrestation. L'alambic pouvait fabriquer environ 200 gallons d'alcool par jour et elle opérait depuis sept mois environ.

Les deux jeunes accusés furent condamnés chacun à $150. d'amende sur chaque chef d'accusation, soit possession d'un alambic et possession de spiritueux illégalement fabriqués, plus les frais.

Quant à M. Paul Allaire, il fut condamné à $100. par chef,plus les frais ou, à défaut, à trois mois de prison comme dans le cas de Labonté et Hamel.

Mgr Douville préside à une promesse scoute

Son Excellence Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, présidait dimanche dernier à une promesse scoute. La cérémonie se déroula dans une des salles du Centre Notre-Dame. Après le défilé des chefs de groupes, deux louveteaux, Guy Riendeau et Michel Phénix, demandaient à leurs parents et à la meute réunie la permission de faire leur promesse. Ils recevaient ensuite la bénédiction de Mgr Douville. Les Scouts vinrent à leur tour faire leur promesse solennelle.

Parmi les troupes représentées, mentionnons celles de la Cathédrale de St-Hyacinthe, des paroisses St-Eugène, Ste-Famille et St-Benoit, de Granby, d'Acton Vale et Sorel.

M. Gery Bertrand, assistant commissaire diocésain, définissait ensuite en quelques mots la promesse scoute : donner au monde une génération de frères. "Votre promesse, dit-il, vous engage sur votre honneur et cela, pour toute votre vie. Votre B.A. quotidienne vous rappelle que le scout est fait pour servir".

Au nombre des invité, on remarquait M. l'abbé Roger Bouvier, aumônier diocésain; le R. Père Demers. o.p., aumônier des scouts de la paroisse Notre-Dame; M. Godbout, commissaire; M. l'abbé Jean Perrault; M. Yves Archambault, commissaire diocésain; M. Candide Charpentier, commissaire des Louveteaux; M. J. Breton, chef de la section de St-Hyacinthe; MM. les abbés Archambault, Houle, Ward et Côté, aumôniers; M. Gery Bertrand, assistant commissaire diocésain; le R. Père Jean-Marc, trinitaire, de Montréal, ainsi les routiers de Granby et Sorel, et les chefs d'Acton Vale.

Rappelant la promesse faite en ce jour, Mgr Arthur Douville souligna que " les scouts doivent cultiver leur caractère afin d'être de véritables serviteurs de la cause de Dieu, du Canada. Je vous souhaite, dit-il, le bonheur qui vient du devoir accompli. Manifestez en toute occasion votre soumission aux autorités; que vos parents puissent compter toujours sur vous Si vous suivez votre mission à la lettre, je suis assuré que le scoutisme connaitra une ère de bonté communicative, de serviabilité, que vous rayonnerez autour de vous par votre générosité et qu'ainsi le règne de Dieu sera assuré chez des milliers d'individus."

LES RUMEURS DE MA VILLE

Un ancien secrétaire-trésorier d'une commission scolaire de la région maskoutaine s'est reconnu coupable de l'accusation de s'être approprié des fonds et d'avoir détourné des deniers publics. La cause, qui jusqu'à il y a quelques jours était totalement oubliée dans l'esprit du public, est revenue à la surface alors que plusieurs citoyens émettent les opinions les plus diverses quant à la sentence que prononcera le juge, en marge de l'aveu de culpabilité de l'accusé. Certains estiment que ce dernier s'en tirera à bon compte, d'autres, opinent que la sentence sera sévère. Le bruit qui entoure cette affaire porte Dame Rumeur à croire que la sentence, intéresse probablement plus l'opinion publique, que l'accusé lui-même. Ainsi va le monde . . .

★ ★ ★

Moins d'un an après son arrivée à Saint-Hyacinthe, un citoyen de cette ville vient d'accéder à la présidence d'un important club social. Le fait mérite d'être souligné parce qu'il apporte un démenti formel à la prétention qu'il est impossible de percer la carapace maskoutaine et de se faire admettre dans les milieux où l'on rencontre des "gens de bien". Nous ne sommes pas plus bêtes que nos voisins et probablement assez intelligents pour apprécier le talent et la compétence, fussent-ils issus d'une autre cuisse que celle de notre petit Jupiter . . .

★ ★ ★

Un commencement de panique eut lieu dimanche soir dernier, dans un cinéma local, alors que la salle était remplie à pleine capacité. L'incident fut causé par un employé du cinéma qui, négligeant de fermer une fenêtre extérieure n'en nettoya pas moins la fournaise de l'établissement. Quelques étincelles qui pénétrèrent par la fenêtre suffirent à donner l'alerte. Mais le calme fut vite rétabli après que les assistants eurent payé cette petite "rançon de leur plaisir" . . .

★ ★ ★

C'est cette semaine que les propriétaires et chauffeurs de taxis rencontreront les autorités municipales afin de limiter si possible le nombre des permis de taxis accordés par la Cité, à 55. On ne sait au juste si les propriétaires de taxis organiseront à cet effet une démonstration publique. Le moins que l'on puisse souhaiter c'est qu'elle n'atteigne pas la violence des démonstrations suscitées par l'augmentation des tarifs du transport en commun dans la métropole. Mais nous sommes heureusement à l'abri de ces "grandes nouvelles" . . .

★ ★ ★

Le seul accident rapporté en fin de semaine par la police municipale est celui occasionné par un automobiliste qui eut la suprême malchance de heurter le véhicule de la police de Saint-Hyacinthe. Le procès-verbal, va sans dire, ne fut pas long à être dressé . . .

Voici la nouvelle Reine du Club des Francs de Saint-Hyacinthe, Mlle Gisèle Lussier, photographiée au moment où elle reçoit une gerbe de roses des ains dm'une charmante petite bouquetière. La fillette est l'enfant de M. et Mme Charles Désautels, de cette ville. Le couronnement de la reine eut lieu jeudi soir dernier à l'arsenal militaire du Régiment de Saint-Hyacinthe.

Annonces Classees

A VENDRE

A VENDRE. — FOIN PRESSE. Belle boulangerie, tout équipée, avec camion, prendrait une propriété. Très beau restaurant à vendre ou à échanger. Terre bâtie et boisée, accepterait automobile, camion ou téléviseur. Pour achat, vente ou échange, consultez OVILA LAPORTE, Agent et encanteur, 1085 St-Joseph, Saint-Hyacinthe. Tél. PR. 4-7176. 1-jno

A VENDRE: Poêle à l'huile de marque 'ENTERPRISE" avec deux ronds électriques "220". S'adresser à 2660 rue Nelson. Tél.: PR. 4-4877. jnog

A VENDRE — Fournaise à l'huile "Duo-Therm"; grosseur moyenne; couleur ivoire; un an d'usage; comme neuve. S'adresser à 2290 rue Cartier, St-Hyacinthe, Tél.: PR. 4-5586. 30nov.JNO

PROPRIETE A VENDRE. — Sur rue Tellier près Girouard, résidence moderne bâtie en 1951. 9 pièces avec possibilité de 2 pièces additionnelles. Cave en ciment de 10 pieds. Chauffage à l'eau chaude. S'adresser à Roger F. Hould, 750 Tellier, ou 3000 Dessaulles. Téls PR. 4-7557 ou PR. 4-6436. 7-14-16d

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE illustré et notre plan de vente. Faites-vous de $20.00 à $40.00 par semaine en travaillant quelques heures par jour. Aucune expérience requise. Ecrire à **Casier postal F, Station C, Montréal.** 4n-jno

A LOUER

A LOUER. — Beau logis chaud, 6 appartements et chambre de bain, 2ème, coin Choquette et Cartier, $40.00. Occupation immédiate. S'adresser à 800 Ave. Hôtel-Dieu, St-Hyacinthe 25n-jno

A LOUER. — Logis-appartement de 2 pièces, entièrement meublé; avec chambre de bain. S'adresser à 1325 Papineau, St-Hyacinthe. Tél. PR. 4-4469. 25n-jno

A LOUER — Appartements meublés 2 et 3 pièces. LOGEMENTS chauffés, 3 et 4 pièces, douche, réfrigérateur. S'adresser à 1385 Raymond, Tél. : 4-6767. Prix raisonnable. Av.15, J.N.O

A LOUER — Logement chauffé, 3½ pièces, eau chaude fournie à l'année, à 2311 Girouard. S'adresser à 2311 Girouard, St-Hyacinthe. Tél.: 4-7955. 23sp-JNO

A LOUER. — Logement de 6 pièces, chauffé, libre immédiatement. Téléphoner à PR. 4-4226 ou PR. 4-4427. 2d-jno

A LOUER. — Logis de 5 appartements, avec chambre de bain, au rez-de-chaussée. Situé rue Kérouack. Libre le 1er janvier. Pour informations, tél. PR. 4-4432. 9-14d

A LOUER. — Local pour entrepôt ou petite manufacture. Pour informations, s'adresser à Ls Héroux & Fils Ltée, 50 Mondor, St-Hyacinthe. Tél. PR. 4-8033. 4n-jno

A LOUER. — Appartements de 2 et 3 grandes pièces, meublées ou non, douche, frigidaire, etc. Toutes commodités. Aussi chambre pour homme. S'adresser à Léonard Boucher, 2448 rue Sicotte, St-Hyacinthe. Tél. PR. 4-4807. 14d

A LOUER. — Beau logis, 5 pièces très vaste, au deuxième, très grande cuisine avec cuisinette. Cave chauffée. Grande cour. Très grandes galeries en avant et en arrière. Libre à la fin de décembre. Prix: $42.00 par mois. S'adresser à L. Martin, 960 rue Brunette, St-Joseph. Tél. PR. 3-3896. 14d

DIVERS

AVONS BESOIN DE VENDEURS Hommes ou femmes, pour **St-Jude, St-Barnabé, Michaudville, St-Hugues.** Possibilités de $50. à $75. par semaine même sans expérience. Ecrivez pour connaitre conditions. **FAMILEX, Dépt. A, Station C, Montréal.**

PRODUITS GOUPIL

SIROP pour rhume, coqueluche, bronchite. GOUTTES pour maux d'oreilles. ONGUENT pour hémorroïdes. En vente dans St-Hyacinthe et les environs. Adressez vos commandes à 8305, rue Châteaubriand, Montréal. 2-7-9-13déc.

PERE NOEL. — Désirez-vous que le Père Noël livre les jouets à vos demeures? Pour le plaisir de vos enfants. Tél. PR. 4-4093. 9-13-16-21-23d

SERVANTE DEMANDEE. — Le jour seulement. Devra coucher chez elle. Soirées libres. S'adresser à 2065 Girouard. Tél. PR. 4-7986. 2d-jno

PENSION DE BEBE DEMANDEE Qui prendrait beau gros bébé de 23 mois en pension? Ecrire à C.P. 45, St-Hyacinthe, donnant votre adresse et votre numéro de téléphone. 9-16d

EMPLOI DEMANDE. — Jeune fille sérieuse demande travail dans maison privée. Possède expérience. S'adresser à Mlle Ghislaine Roy, 1160 rue Bourdages, St-Hyacinthe. 9d

ON DEMANDE: Couturières avec expérience. S'adresser à E.T. Corset Co. Ltd., 1700 rue Laframboise, Tél.: 4-5357. sp-16jno

ON DEMANDE. — Jeune homme de 31 ans, n'ayant pas de père, malade depuis 9 ans dans un sanatorium, aimerait recevoir de personnes charitables, cigarettes, linge, vieux rasoirs électriques, vieux radios, vieilles montres, etc. Un gros merci à l'avance à ceux qui se rendront à mon désir. Adresse: Georges-Henri Roy, Sanatorium Bégin, Chambre 313, Ste-Germaine, Co. Dorchester, Qué. 14-16d-g

VENDEURS DEMANDES. — Si vous êtes ambitieux, agressif et anxieux de progresser, vous serez intéressé dans une position de vendeur d'appareils électriques ou votre revenu s'accumule aussi vite que vous le voulez. Venez discuter avec nous comment vous pouvez décider de votre propre promotion et avenir. S'il-vous-plait faire application au bureau de Southern Canada Power Co. Ltd. le plus près de chez vous ou au bureau chef, 355 St-Jacques Ouest, Montréal. 16-23-30d

La Séance du Conseil

(Suite de la page 3)

moyen de lignes ou marques, peintes ou autrement. Ces lignes ou marques indiqueront que le stationnement doit se faire en position parallèle, oblique ou perpendiculaire à la bordure du trottoir, ou à toute autre borne dans le cas d'une place publique. Tout conducteur désirant stationner son véhicule dans un de ces espaces devra le faire entre les lignes ou marques ainsi établies, en prenant soin que la partie extrême avant dudit véhicule soit la plus rapprochée du parcomètre.

7°. Lorsque le pavé sera recouvert de glace ou de neige, les véhicules stationnant parallèlement au trottoir devront être placés de façon que le parcomètre soit légèrement en avant ou en ligne avec le pare-chocs avant; dans le cas du stationnement en position perpendiculaire, les deux roues avant de chaque véhicule devront reposer sur la bordure ou borne, la roue gauche avant en ligne avec le parcomètre; le stationnement en position oblique devra se faire dans un angle de quarante-cinq (45°) degrés et de façon que la roue gauche avant du véhicule soit vis-à-vis du parcomètre.

8°. Dès l'arrêt du véhicule dans un espace de stationnement d'une "zone de parcomètres", son conducteur devra déposer immédiatement dans le parcomètre une pièce de monnaie canadienne de la dénomination requise. Le dépôt de cette pièce de monnaie déclenchera le fonctionnement du parcomètre et l'espace de stationnement adjacent pourra être légalement occupé par ledit véhicule pour la période de stationnement prescrite à cet endroit. Si la durée de stationnement du véhicule dépasse la période autorisée, le parcomètre, par son cadran et aiguille, indiquera un stationnement illégal et, dans ce cas, le conducteur de ce véhicule sera considéré comme ayant stationné en sus de la limite du stationnement légal.

9°. Le Chef de Police aura charge de voir à faire recueillir la monnaie déposée dans les parcomètres et remettra ces argents au trésorier de la Cité ou à ses représentants autorisés.

10°. Il sera loisible au Chef de police, à certains jours de l'année à l'occasion de fêtes religieuses, nationales ou patriotiques ou à l'occasion de processions ou de rassemblements ou autres occasions de même genre, d'autoriser, aux heures qu'il déterminera, le stationnement gratuit des véhicules dans les "zones de parcomètres" établies en vertu du présent règlement, ou dans partie d'icelles.

11°. Commet un acte illégal et une infraction aux dispositions du présent règlement:

a) toute personne qui permet à un véhicule d'occuper un espace de stationnement dans une "zone de parcomètres" sans déposer dans le parcomètre adjacent à cet espace une pièce de monnaie de la dénomination requise;

b) toute personne qui occasionne, permet, tolère le stationnement de tout véhicule enregistré en son nom ou conduit par elle-même ou par une autre personne, au delà de la période légale de stationnement établie pour tout parcomètre en regard de la monnaie y déposée;

c) toute personne qui permet à un véhicule d'occuper ou de demeurer dans un espace de stationnement adjacent à un parcomètre au delà d'une heure après que ce parcomètre indique par un signal que ledit véhicule a occupé cet espace pendant un temps dépassant la limite légale de stationnement prescrite à cet endroit, toute autre heure additionnelle de stationnement constituant une nouvelle infraction;

d) toute personne qui stationne un véhicule dans une "zone de parcomètres" autrement que de la manière indiquée aux articles 60 et 70 du présent règlement;

e) toute personne qui dépose ou permet la déposition dans tout parcomètre, de fausse monnaie, instrument ou substance métallique quelconque, ou tout objet quelconque autre qu'une pièce de monnaie canadienne de la dénomination requise;

f) toute personne qui mutile, endommage ou rend autrement inutilisable, en lève ou s'approprie tout parcomètre installé d'après les dispositions de ce règlement.

12°. En outre des infractions prévues spécifiquement à l'article 11° qui précède, toute violation de l'une quelconque des autres dispositions de ce règlement constitue une infraction.

13°. Le Chef de Police sera chargé de l'application du présent règlement et les membres du Corps de Police devront attacher ou apposer à chaque véhicule stationnant en contravention au présent règlement, un avis de voir à verser dans un délai de vingt-quatre heures, au Poste de Police, la somme de $2.00 pour chaque infraction. Le défaut de payer ladite somme de $2.00 dans le délai ci-dessus prescrit rendra la personne en défaut sujette aux peines prévues pour infraction au présent règlement. Le billet d'infraction ne s'applique pas cependant pour les offenses prévues aux paragraphes e) et f) de l'article 11° et de ce règlement. Dans le cas de chaque infraction pour heure additionnelle de stationnement illégal, selon que dit au paragraphe c) de l'article 11°, la somme à verser au Poste de Police sera de 50c.

14°. Toute personne se rendant coupable d'une infraction à une disposition quelconque du présent règlement sera passible, pour chaque infraction, d'une amende de pas moins de $5.00 et n'excédant pas $40.00 et les frais, et à défaut du paiement de l'amende et des frais, d'un emprisonnement de pas moins de 5 jours et n'excédant pas deux mois, ledit emprisonnement devant cependant cesser en tout temps, avant l'expiration du terme fixé par la Cour, sur paiement de ladite amende et des frais.

15°. Toutes dispositions de règlements antérieurs concernant le stationnement ou la circulation qui seraient contraires, contradictoires ou incompatibles avec les dispositions du présent règlement sont abrogées.

16°. Le présent règlement entrera en vigueur dès qu'il aura subi les formalités prescrites par la loi et la charte de la Cité de Saint-Hyacinthe.

Nous soussignés, Ernest-O. Picard, maire, et M.-A. David, greffier, de la Cité de Saint-Hyacinthe, certifions que le règlement numéro sept cent vingt-six (726) concernant l'installation de parcomètres dans les rues et places publiques de la Cité de Saint-Hyacinthe, a été adopté par le conseil municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe, à sa séance régulière du cinq décembre, mil neuf cent cinquante-cinq.

$50. à $75. PAR SEMAINE! Beaux revenus à faire pour les Fêtes en vendant produits garantis. Si vous demeurez dans: ST-HUGUES, ROUTES RURALES STE-ROSALIE, ST-JUDE, n'hésitez pas à demander catalogue gratis. **FAMILEX, Dépt. B, Station C, Montréal.** 14d

REMERCIEMENTS. — Mme Noël Lafrance et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Noël Lafrance, survenu le 18 novembre, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, assistance aux funérailles, ou de toute autre manière que ce soit. 14d

Rougemont

La propriété de M. Wellie Lassonde a été vendue à M. Henri Brodeur, de St-Césaire. Cette propriété est située dans la grande Caroline.

— La Chambre de Commerce recevait tous les membres de la région, jeudi le huit dernier, dans une assemblée régionale qui se tenait au Couvent St-Joseph. Le soir, un grand souper était servi à l'Hôtel Mont-Rouge. Une importante délégation provinciale y assistait. M. Jean-Louis Cousineau, président provincial, était le conférencier invité. Après ce banquet, la danse suivit, au son de l'orchestre André Fortin.

— Mardi le six décembre, en l'église paroissiale de Rougemont, eurent lieu les funérailles de M. Alfred-Thomas Frégeau, fils de M. et Mme Thomas Frégeau (Léa Dagenais). Précédé d'un landau de fleurs, le convoi funèbre se rendit à l'église où la levée du corps fut faite par M. l'abbé Horace Bernard, curé. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Bernard, assisté de M. l'abbé Fleury, comme diacre, et du R. Père Massé, o.m.i., sous-diacre. Le défunt était âgé de 21 ans. Il laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Thomas Frégeau (Léa Dagenais); ses frères, Guy, Raoul, Claude, de Rougemont; ses sœurs, Mme Rosaire Malouin (Eveline) et Mme Boucher (Fleurette), de Marieville.

Une foule nombreuse assistait aux funérailles qui étaient sous la direction de la maison Paul-Emile Poirier. On y remarquait le R. Père Arthur Côté et le Frère Edmond Lafrenière, du Patronage St-Vincent de Paul, St-Hyacinthe. Immédiatement après ce service funèbre, fut heurtée par une automobile Mlle Nicole Malouin. Heureusement, elle s'en est tirée avec de légères contusions. Mlle Malouin est la petite nièce du défunt et la fille de M. et Mme Rosaire Malouin.

— Vendredi dernier, les travailleurs de la Coopérative Montérégienne se réunissaient à l'Hôtel Mont-Rouge pour fêter comme par les années passées le départ, à l'occasion de la fin du travail, cette Coopérative.

Gisèle Lussier...

(Suite de la page 1)

prend d'autant plus de valeur qu'il n'a pas été accompli d'une manière désintéressée ou indifférente. *Quant à nous*, dit en terminant le Père Morin, nous allons essayer, dans la faible mesure de nos moyens d'hommes, de préparer pour l'Eglise des chrétiens authentiques, et pour la Société des citoyens dont vous n'aurez pas à rougir. Forts de votre appui, nous y arriverons."

NOUVEAU
CHOCOLAT BLANC
Pharmacie Ravenelle
1430, Rue DES CASCADES
Tél.: PR. 4-5944, S.-Hyacinthe

Avez-vous
LE NUMERO CHANCEUX?
Le numéro gagnant pour le tirage d'une
CHAISE DE TELEVISION
organisé par le
MARCHE **DESLAURIERS**
8025 BERNARD ST-HYACINTHE-ANNEXE
EST
1068

— *DES CADEAUX POUR NOËL AU MASKA* —

Rendez-vous MERCREDI, le 14 DEC. et vous aurez peut-être la chance de gagner des prix de grande valeur au concours de l'horloge "Music-Hall", courtoisie de COCA-COLA

En plus des deux films à l'affiche, sur la scène vous verrez "MUSIC-HALL" avec BOB et COCO
plus en personne
du Théâtre Palace de New-York

LES ENFANTS PRODIGES — Lilian & Stephen vous émerveilleront!
ILS CHANTERONT ET DANSERONT POUR VOUS LES DERNIERS SUCCES AMERICAINS
Gracieuseté Guy Rousseau — Buandier-Nettoyeur
Tout ce programme au prix régulier

· *Soirée dansante* ·

JEUDI SOIR
le 15 DÉCEMBRE
ORCHESTRE DE
JEAN-GUY GAUCHER

TIRAGE D'UNE DINDE entre 10h. et 11h.
A LA
Rotisserie CHANTECLERC
2880, DESSAULES (Livraison GRATUITE) TEL. PR. 4-8354

HATEZ-VOUS DE RESERVER VOS BILLETS POUR NOS REVEILLONS DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN
Billets en vente à $2.25.

COMMENCE AUJOURD'HUI

Maska ★ ST HYACINTHE QUE

MERC. - JEUDI - VENDREDI
14 - 15 - 16 décembre

PHARMACIE Paul LANCTOT
PRESCRIPTIONS
LES MEDICAMENTS LES PLUS NOUVEAUX EN MAGASIN
Coin Des Cascades et Mondor
Tél. PR. 4-6484 — PR. 4-6485

Le Clairon MASKOUTAIN

PHARMACIE Paul LANCTOT
1384 - 1396, Des CASCADES
LIVRAISON RAPIDE ET GRATUITE
par toute la ville y compris
La Providence, St-Joseph, St-Hyacinthe Ann
Tél. PR. 4-6484 — PR. 4-6485

Le rôle de la Cour Supérieure

Voici le rôle de décembre 1955 de la Cour Supérieure, qui se tient cette semaine à Saint-Hyacinthe. C'est l'honorable Edouard Tellier, J.C.S., qui siège.

Mercredi 14 décembre

Laplante vs Desfossés
Desrosiers vs Rield
Daudelin et al vs Barabé
Maynard vs Girard
Noël vs Dauphinais

Jeudi 15 décembre

Pinsonneault vs Paquette
Tétreault vs Laporte
Valois vs Lavallée
Soc. Coop. Agr. Upton vs Guillet

Vendredi 16 décembre

Bertrand vs Gauthier
Vandal vs L'Heureux et al
Bond vs Dion
Com. d'Ecole Mun. Rougemont vs Ménard

Rafle de dindes chez les Chevaliers de Colomb

C'est demain soir, jeudi 15 décembre, que se tiendra la soirée traditionnelle de la course aux dindes. Tous les Chevaliers et leurs amis sont invités pour la circonstance. Il y aura divertissements et rafraîchissements. Le président du comité d'Intendance, M. Laurent Chapdelaine, et ses adjoints, n'ont rien négligé pour faire de cette soirée un succès complet.

Les bénéfices serviront à l'achat des cadeaux qui seront distribués aux petits orphelins de l'Hôtel-Dieu, dimanche le 18 décembre, à deux heures, dans la grande salle des Bazars.

Venez nombreux faire votre part, afin que les fêtes de cette année soient encore plus belles pour les moins privilégiés. Soyez généreux et vous serez heureux.

Heureux gagnants de ce tirage

Voici les noms des heureux gagnants du tirage organisé par Mme Emilien Laflamme, de Ste-Rosalie, au profit de son frère, le R. Père Albert Girard, o.m.i., missionnaire au Basutoland, Afrique.

Le premier prix, un grille-pain automatique, fut gagné par M. Jean St-Onge, rue St-Jean-Baptiste, St-Pie. Le second prix, un fer à repasser à vapeur, revint à M. Jean-Paul Gaudette, Ste-Madeleine. Trois bons d'entreposage, donnés par le magasin Laflamme Fourrures, furent gagnés par M. C. Lussier, 2470 Morin, St-Hyacinthe; Mme Oliva Côté, 296 Reynolds, Granby, et Mme Georges Dufresne, 582 St-Michel, St-Hyacinthe.

☆

Soirée récréative

Il y aura bingo de volailles, demain soir, 15 décembre, au sous-sol de la Cathédrale. Cette soirée, organisée par les Enfants de Marie, offrira de nombreux prix de présence de même que le gros lot. Bienvenue à tous.

★

Soirée Lacordaire

Les membres des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, du Christ-Roi, auront leur réunion mensuelle dimanche soir, le 18 décembre, à huit heures, au sous-sol de l'église. Les membres et leurs amis sont cordialement invités.

On voit ici une partie de la foule qui assistait, mercredi dernier, au cinquième tirage du Concours des Noms mêlés, qui se tenait au magasin J. Jetté. Les deux personnes que le sort favorisa ce jour-là, Mme Eile Provosmt et Mme Jacques Campbell, étaient présentes. Le prporiétaire du magasin offrait pour sa part quatre prix de présence. Le tirage de cet après-midi aura lieu à la bijouterie David & Gladu.

Trop perçu de $113,791.20, à la Caisse Populaire

La Caisse populaire de Saint-Hyacinthe, qui terminait le 31 octobre son 28e exercice, a un actif de $3,333,916.67, soit une augmentation de $685,664.21 sur celui de l'an dernier. Ses recettes sont au montant de $6,339,720.16, et ses déboursés de $6,263,150.52. Les chiffres ont été compilés par M. Hermann Phaneuf, secrétaire-gérant de la Caisse de Saint-Hyacinthe, et transmis pour le rapport annuel à l'assemblée générale des sociétaires, tenue hier à la salle paroissiale de la cathédrale. L'actif de la Caisse se compose comme suit: obligations, $1,004,790.93; actions de l'Union Régionale: $3,000; assistance aux Caisses populaires: $1,300; prêts aux sociétaires sur reconnaissance de dettes: $205,910.50; sur hypothèques: $1,513,146.57; argent en caisse et en dépôt: $364,916.34; inventaire: $10,738.06; immeuble: $230,069.27. Au chapitre du passif: capital social: $189,164.37; épargne: $3,025,093.67. L'avoir propre est de $95,875.00; le trop-perçu de $113,791.20; les taxes d'entrée rapportèrent $812.90. Le nombre de prêts en cours est de 691 et le nombre de sociétaires, 5,482. Au cours de l'année, des prêts de $322,023.03 ont été consentis sur reconnaissance de dettes, et $604,000.00 sur hypothèques. Le projet de répartition des bénéfices, au montant de $113,791.20, est le suivant: frais généraux: $40,688.50; intérêt sur épargne: $50,131.97; porté au fonds de réserve: $9,187.10; au fonds de prévoyance: $2,000; boni 4 pour cent: $7,126; dépréciation immeuble: $3,000; dépréciation obligation: $361.37.

La Séance du Conseil

Du procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville, le lundi, cinq décembre mil neuf cent cinquante-cinq, à neuf heures de la soirée, selon les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de ladite cité, à laquelle sont présents: Son Honneur le maire Picard, ainsi que les échevins Morin, Desrosiers, Lafontaine, Solis, Beaudry, Gilbert, Lorange, Daudelin et Pion, formant quorum sous la présidence du maire,

IL A ETE EXTRAIT CE QUI SUIT:

Selon l'avis qu'il en a précédemment donné, l'échevin Lorange propose, appuyé par l'échevin Lafontaine, et le conseil approuve à l'unanimité l'adoption du règlement suivant:

No. 726

Règlement concernant l'installation de parcomètres dans les rues et places publiques de la cité de Saint-Hyacinthe.

1°. Chaque fois que, dans le présent règlement, un des termes suivants est employé, il comporte le sens qui lui est donné ci-après:

a) ZONE DE PARCOMETRES signifie section d'une rue ou voie publique, ou d'une place publique, comportant des espaces de stationnement individuels où des parcomètres sont en usage.

b) PARCOMETRE signifie tout appareil mécanique muni d'un cadran et d'une aiguille servant à indiquer la durée légale du stationnement d'un véhicule en un endroit déterminé, selon les tarifs décrétés par la Cité.

c) VEHICULE signifie tout moyen de locomotion par lequel ou sur lequel toute personne, marchandise ou tous objets quelconques sont ou peuvent être transportés sur une voie publique, à l'exception des voitures opérant sur rails;

d) PERSONNE signifie et comprend tout individu, société, association ou corporation;

e) CONDUCTEUR signifie et comprend toute personne conduisant un véhicule ou qui a charge de ce véhicule.

2°. La Cité de Saint-Hyacinthe est autorisée à acheter, louer, acquérir, installer des parcomètres dans ses rues et places publiques, à en surveiller l'opération et à les entretenir et maintenir en bon état de fonctionnement.

3°. Le Conseil de la Cité pourra autoriser, par résolution, la signature de tout contrat relatif à l'une des fins mentionnées au paragraphe précédent, les sommes utilisées à ces dites fins devant provenir seulement des recettes, fonds et revenus dérivés de l'opération des dits parcomètres.

Une fois l'acquisition et l'installation des parcomètres payées, les recettes serviront à en défrayer l'entretien et le surplus sera versé au fonds général de la Cité.

4°. La Cité de Saint-Hyacinthe décrétera, par résolution de son Conseil:

a) l'établissement de "zones de parcomètres";

b) les jours et heures où le stationnement sera réglé par l'usage des parcomètres dans ces dites zones;

c) le ou les tarifs à être mis en vigueur et la durée de stationnement permise en regard de tels tarifs.

5°. Les parcomètres devront être placés sur la bordure attenante à chaque espace de stationnement individuel et indiqueront, par un signal, que l'espace de stationnement adjacent est ou n'est pas légalement en usage. Chaque parcomètre ainsi installé comportera une légende appropriée du ou des tarifs en vigueur et de la durée légale de stationnement établie par la Cité en regard de tels tarifs. Lorsqu'un parcomètre sera en usage il devra indiquer, par son cadran et aiguille, la durée de la période légale de stationnement et, à l'expiration de cette période, un stationnement illégal ou en sus de la période allouée pour la monnaie déposée dans ledit parcomètre.

6°. Les "zones de parcomètres" devront être aménagées de façon que chaque espace de stationnement individuel soit délimité au

(Suite en page 2)

Voici les deux jeunes artistes que l'on pourra applaudir au Théâtre Maska, ce soir; ils arrivent directement d'un engagement au Théâtre Palace, de New York. Ces enfants prodiges, Lilian et Stephen, âgés de 5 et 6 ans, vous enthousiasmerons par leurs chansons et leurs danses. Voilà le cadeau de Noël que vous offre M. Guy Rousseau, propriétaire de la Buanderie St-Hyacinthe Enr. Ce spectacle est en plus du programme régulier, au prix ordinaire.

Admiral '56 TOUS MODÈLES PRIX A PARTIR DE $179.00

avec

La syntonisation en avant par le haut...!

LE COCHRANE
21" MODELE T23BIX
Tout nouveau châssis Cascode surpuissant Admiral. Syntonisation en avant, par le haut. Nouveaux contrôles auxiliaires réglables au toucher du doigt. Tube-image aluminisé avec filtre optique profondément teinté. Glace de sécurité amovible. Cabinet qui ménage l'espace avec fini ébène ou grain acajou. Support assorti, moyennant supplément fini ébène.

Admiral Certificat DE QUALITÉ
Pour une image d'une qualité suprême, surtout dans les régions de la périphérie, votre TV doit posséder 3 caractéristiques importantes. Admiral et Admiral seulement vous les offre toutes trois dans chaque modèle de 21", 24" et 27" présenté pour 1956.
Quel que soit le prix . . . quel que soit le modèle que vous achetiez . . . vous obtenez:
1. Le châssis Cascode surpuissant (le plus puissant au monde) dans chaque modèle.
2. Le tube-image aluminisé "Magic Mirror" dans chaque modèle.
3. Le filtre optique profondément teinté dans chaque modèle.

Les caractéristiques que vous offre ADMIRAL sont vraiment insurpassables . . .
— Nouveau châssis Cascode surpuissant . . . le plus puissant au monde. Peu importe où vous habitez vous obtenez une performance superbe grâce au tout nouveau châssis Cascode, transformateur et fameux syntonisateur Turret Admiral.
— TUBE-IMAGE ALUMINISE et filtre optique. A l'intérieur du tube-image géant une couche d'aluminium, dite "Magic Mirror" concentre toute la lumière vers l'avant et le filtre optique teinté élimine la réverbération et tout halo. L'image est plus claire, le confort visuel plus grand.

Experts à VOTRE service

LE MANITOBA
Modèle de luxe C2331SN, forme 21" super-géant. Pivote au toucher du doigt sur sa nouvelle base appelée roto-base. Tube-image aluminisé avec filtre optique. Glace de sécurité amovible. Syntonisation en avant par le haut.
Sontrôle de tonalité, fini noyer, acajou, ou bois blondi.

— LÉGER PAIEMENT INITIAL — JUSQU'A 24 MOIS POUR PAYER —

ALBANY TETRAULT

Marchand de meubles

230, ST-MICHEL — TEL. PR. 4-6280 — LA PROVIDENCE

LE CLAIRON
maskoutain

Journal bi-hebdomadaire illustré, publié à St-Hyacinthe et qui paraît chaque mardi et vendredi. Imprimé au numéro 435 de l'avenue Mondor, St-Hyacinthe, par L'IMPRIMERIE YAMASKA.

Directeur : Yves Michaud
Publicité : Roméo Clément
Sports et Photos : J.-G. Brodeur
Nouvelles : Marcel Thérriault
Chef du tirage : Gratien Théroux

L'abonnement annuel est de $2.50, ou $6.00 pour trois ans. En vente chez tous les dépositaires de journaux.

Pour un comité d'urbanisme

L'administrateur municipal ne peut plus tablier sur une simple application d'onguent faite au jour le jour sur une foule de petits problèmes soignés indépendamment les uns des autres, pour remplir son rôle avec compétence et efficacité. L'industrialisation et l'accroissement rapide des populations urbaines — tel n'est pas notre cas actuellement, mais il pourrait le devenir — engendrent sans cesse de nouveaux besoins que nos municipalités ne sont pas prêtes à satisfaire. C'est un ingénieur professionnel, autrefois à l'emploi de la Cité de Saint-Hyacinthe, qui rappelait récemment à la Ligue des Propriétaires que la principale fonction de l'administrateur municipal était de prévoir, c'est-à-dire, de voir en avant, de préparer le chemin à une organisation rationnelle de notre vie urbaine. C'est ici que l'urbanisme entre en ligne de compte.

Souvent assimilé à l'embellissement, à l'architecture paysagiste, ou même à l'art urbain, l'urbanisme est beaucoup plus une méthode d'administration municipale en vertu de laquelle l'administrateur, jouissant de l'attitude d'esprit nécessaire, étudie et résout tous les problèmes qui lui sont soumis en tenant compte de leur interpédence et de leur portée dans le temps plutôt que de les traiter isolément et de manière temporaire. Ainsi conçu l'urbanisme devrait permettre un emploi plus judicieux des revenus publics et contribuer pour une bonne part à l'amélioration des finances municipales.

Il n'est pas question évidemment de revenir sur le passé mais bien d'envisager l'avenir. La rue Cascades est ce qu'elle est; trop étroite, impropre au stationnement, étouffée par une série de constructions qui varient de la plus belle à la plus laide. Il y a cent ou même cinquante ans la principale artère commerciale de Saint-Hyacinthe était sans doute assez large pour le lourd trot des chevaux de ferme ou la circulation des rares véhicules à moteurs qui commençaient à peine à faire leur apparition. Les administrateurs du temps pouvaient-ils prévoir qu'en moins d'un demi siècle, une famille sur quatre serait pourvue d'une automobile? Il est difficile de répondre à cette question, mais qui peut échapper à la tentation de les rendre responsables de situations qui, avec le progrès, sont devenues d'une telle complexité qu'elles ne souffrent aucune solution pratique. Mais la génération actuelle doit aujourd'hui, forte de l'expérience des ancêtres et enrichie par les merveilleux progrès de la science, préparer les lendemains d'une civilisation où l'homme ayant définitivement conquis la matière, pourra peut-être poursuivre sa mission spirituelle avec plus de dignité et de grandeur. Elle est lourde cette tâche, mais elle est à la mesure de notre force. Il suffit de mobiliser toutes les ressources de notre intelligence, afin que les générations futures ne puissent nous reprocher notre ignorance ou notre intelligence, afin que les générations futures ne puissent nous reprocher notre ignorance ou notre imprévoyance. Il nous appartient en somme, de préparer la Cité de demain.

Pour s'acquitter de cette tâche, le conseil municipal doit s'assurer les services d'un urbaniste-conseil, ou de procéder à la création d'un comité d'urbanisme. A Saint-Hyacinthe, il faut tenir compte de nos sources de revenus. Nous ne ne sommes pas prêts à suggérer l'engagement d'un urbaniste, dont le traitement annuel doit normalement approcher celui du plus haut fonctionnaire de la ville, mais il est sûrement possible, moyennant quelques centaines de dollars par année de consulter des experts en marge des problèmes les plus urgents. Il existe à l'heure actuelle des quartiers de la ville où la construction résidentielle progresse à pas de géants; dans Saint-Hyacinthe-Annexe, dans le quartier 5, et plus récemment par derrière le "bois du Séminaire", la construction de maisons nouvelles a atteint un rythme fort accéléfé. Et nous ne sommes pas tellement sûrs que ces agglomérations urbaines soient développées en fonction des besoins de la Cité de demain. Il y a bien, reconnaissons-le, un effort louable; ainsi les rues ouvertes dans ces divers quartiers nous semblent d'une largeur suffisante; mais il y a plus! Par exemple, a-t-on prévu l'aménagement de parcs la construction de piscines, de terrains de jeu, a-t-on pensé à réserver des lopins de terre pour faciliter le stationnement, et que savons-nous encore?

Pourtant ce sont-là des problèmes auxquels il faut penser. Parce que la multitude et la complexité des situations engendrées par l'industrialisation rapide des petites villes exige que nous nous attardions à la recherche de solutions intelligentes. Et pour bien comprendre les rapports entre ces problèmes et leur apporter des solutions qui, non seulement seront valables aujourd'hui, mais efficaces demain, le législateur municipal doit avoir une vue d'ensemble fort développée. Et généralement, cette vue d'ensemble, un conseil municipal ne peut pratiquement pas l'acquérir seul, car les exigences imposées par l'industrialisation et l'urbanisation sont devenues trop complexes pour être entièrement maîtrisables par un corps législatif constamment assailli par des problèmes de routine, plus urgents les uns que les autres.

La seule façon de sortir du dilemne est de créer un comité d'urbanisme, non seulement composé de membres du conseil municipal mais de plusieurs représentants des associations locales, telles que la Chambre de Commerce, la Ligue des Propriétaires, les Syndicats catholiques; on pourrait y ajouter des entrepreneurs en construction, des employés municipaux, bref y admettre tous ceux qui de près ou de loin ont intérêt à faire de Saint-Hyacinthe, une ville jolie, coquette et agréable. Une fois créé, le comité pourrait facilement entreprendre une étude approfondie des divers quartiers de la ville en voie de développement et au besoin solliciter les avis d'experts et de hautes compétences.

Cette formule, à notre avis, encouragera le maximum de coopération entre les contribuables et le conseil de ville. Et qui sait si elle ne servira pas à combler le fossé naturel qui existe entre les administrateurs et les administrés. C'est souvent en travaillant ensemble à la solution de problèmes communs, que l'on arrive à mieux se comprendre.

Pourquoi ne pas l'essayer?

Achetons à Saint-Hyacinthe

Il n'est pas une famille de la ville de St-Hyacinthe qui ne dépense à l'occasion de Noël une bonne partie de son budget. Il y a les cadeaux aux enfants, aux parents, aux amis, certains profitent de la plus grande fête religieuse de l'année pour renouveler leur garde-robe, d'autres leur ameublement de maison, enfin la fièvre est à la dépense, pour employer une vieille expression canadienne. Pourtant, il est permis de se demander si les marchands de la ville de Saint-Hyacinthe ont la juste part qu'ils méritent de tout argent dépensé par les familles maskoutaines à l'époque des Fêtes. D'après certains relevés qui ont été faits par la Chambre de Commerce de St-Hyacinthe, à l'aide de statistiques officielles, il est prouvé qu'une famille sur vingt dépense à l'extérieur l'argent qu'elle a gagné dans notre localité.

Voilà une situation anormale et injuste. Anormale, parce qu'il est tout à fait imbécile de parcourir de longues distances, payer des frais de voyage, pour se procurer ailleurs ce que nous avons à la portée de la main. Le prétexte de l'économie réalisée sur tel ou tel article est tout aussi idot. Il peut être facilement prouvé que les articles vendus dans la métropole ou dans toute autre ville de la province de Québec, ne le sont pas à des prix moindres que ceux en vigueur à Saint-Hyacinthe. Les marchands de notre ville sont du reste assez intelligents pour prévoir qu'ils ne résisteraient pas longtemps s'il fallait que leurs prix soient exorbitants. D'ailleurs, il y a toujours le jeu de la libre concurrence, qui constitue pour le consommateur une garantie efficace contre tout genre d'exploitation.

Situation injuste, parce qu'elle prive un peu tout le monde. L'argent dépensé à l'extérieur est irrémédiablement perdu. Il ne peut revenir d'aucune façon. Le dollar qui est dépensé à Saint-Hyacinthe d'un autre côté, peut être affecté à l'amélioration de l'entreprise qui en bénéficie, à la réduction des prix de vente puisque les bénéfices sont plus intéressants, et les taxes qu'il rapporte, à l'augmentation des services municipaux, au pavage de certaines rues, ou encore à la construction de terrains de jeux, de parcs, etc.

Nous vivons tous en société et nous n'avons pas le droit de nous ficher du bien commun. Le citoyen n'a pas que des privilèges, il a aussi des devoirs. L'individu qui gagne sa vie à Saint-Hyacinthe doit, normalement, y effectuer ses achats. Autrement, il lèse tous ses concitoyens en les privant nécessairement de services communautaires. La prospérité générale de toute collectivité est fonction directe de la prospérité individuelle de chacun de ses membres. Il en est de même pour nos achats. Si chacun d'entre nous encourageait nos marchands locaux, qui tous méritent notre confiance, tant par leur vaste expérience des affaires que par leur honnêteté et leur désir de bien nous servir, notre structure économique n'en serait que plus solide.

Une famille sur vingt semble oublier son devoir. Et en ce faisant, elle nous soustrait tous à des avantages qui nous rendraient la vie un peu plus agréable. Souhaitons qu'un de ses mebres ait la curiosité de lire cet article...

Yves Michaud

Les lettres
Claudel diplomate
par J.-P. Boncour

Un grand poète vient de disparaître. Un grand chêne, solidement enraciné dans sa terre natale, qui dressait vers le ciel ses hautes branches où chantaient tous les oiseaux, vient d'être couché par terre.

Rien n'aura manqué à la gloire de Claudel. Les obsèques nationales, qui lui ont été faites, ont été radiodiffusées par une de ces techniques, que d'ailleurs son esprit traditionnel ne prisait pas beaucoup. Elles se sont célébrées dans cette église même où le grand orateur de Notre-Dame, le Père Riquet, dans un geste pathétique, a montré du haut de sa chaire le pilier où, jeune homme, le christianisme était rentré dans son âme.

Sur le parvis, d'excellents discours ont été prononcés. M. Berthoin, ministre de l'Education nationale, a montré qu'il n'était pas seulement un ancien grand fonctionnaire, puis le rapporteur solide de la Commission des Finances du Conseil de la République, *mais aussi un lettré très fin et très averti de l'oeuvre immense de Claudel.*

Je regrette que l'accent n'ait pas été mis davantage sur le diplomate qu'avait été Claudel pendant 45 ans de sa vie. Pourtant Claudel tenait beaucoup à ce côté de son activité, au rôle important qu'il avait joué dans plusieurs postes de sa longue carrière. Je le sais par expérience. Ayant eu l'occasion de le dire très haut dans un volume de mes Suovenirs sur la IIIème République, il m'en sut beaucoup de gré, et ne manquait jamais l'occasion de le témoigner à son ancien chef, resté l'admirateur de son génie.

Je voudrais que ceux qui ont cru à une fantaisie de dilettante, quand Philippe Berthelot — qui d'ailleurs l'était bien peu — alors tout puissant au Quai d'Orsay, fit un ambassadeur de France de ce maitre de la pensée et de la langue française, eussent pu lire ses rapports. Il les envoyait de Changhai, de Foutchéou, de Han-Kéou, de Hong-kong, de Tien-tsien, de tous les postes d'extrême Asie où pendant près de vingt ans, viceconsul ou consul, il avait bourlingué et modelé son oeuvre. Ce poète, ce rêveur, cet intellectuel intégral savait se plier à toutes les exigences de son métier. Il se penchait avec compétence sur les questions économiques. Et plus d'un de ses collègues, qui n'aurait jamais été capable d'écrire l'Otage ou l'Annonce faite à Marie, aurait pu prendre des leçons de réalisme et de précision de cet homme que, la gloire littéraire venue, ils considéraient un peu comme un amateur.

Devenu ambassadeur, il sut s'élever aux plus hautes considérations de la politique internationale. Pendant sept ans il tint très honorablement le poste de Washington. Il y était à l'époque difficile de la question des dettes. La France restait reconnaissante — elle l'est toujours — du concours immense et décisif que lui avaient apporté les Etats-Unis dans la guerre de 1914. Ils nous l'avaient fait gagner, rompant enfin à notre profit après trois ans de terribles sacrifices, l'équilibre des forces. Ils permirent au génie de Foch ces coups de iboutoirs victorieux, qui repoussant l'ennemi jusqu'aux frontières, l'acculèrent à l'armistice.

Mais elle trouvait dur, elle appauvrie par les sacrifices d'argent qu'elle avait dû faire, sans compter les autres, d'avoir à payer des dettes contractées pour le salut commun. Herriot avait été renversé par une chambre récalcitrante. Il y avait là un malentendu, que le temps et d'autres événements ont fait oublier, mais qui créait alors une situation tendue, laquelle pouvait devenir grave. Les rapports de Claudel d'une tenue aussi haute que sa pensée sont là, qui témoignent de l'insistance avec laquelle il recommandait de la régler au plus vite.

Je dirai qu'elle fut réglée à son détriment. Je n'oublierai jamais la bonne grâce avec laquelle ce grand diplomate et cet écrivain illustre, après sept ans de Washington, accepta un poste moins important, afin de permettre de nommer aux Etats-Unis un ambassadeur dont les relations antérieures avec le Président Roosevelt, qui venait d'être élu, faisaient espérer qu'elles faciliteraient les rapports et amèneraient la détente souhaitée. C'est ce qui se produisit, en effet, lorsque M. Herriot fut envoyé en mission spéciale auprès d unouveau Président.

Puisque je parle de Président, il est assez curieux de constater que c'est la finesse du Président de la République Française, qui, le dernier soir de l'apothéose de Claudel, lors de la représentation de l'Annonce faite à Marie à la Comédie Française, s'est aperçu du paradoxe apparent que présentait cette activité diplomatique de 45 ans menée de front avec l'élaboration d'une parei lle oeuvre littéraire et poétique. Claudel était là dans une arrière-loge, lourdement assis, entouré des visages charmants et fervents de ses interprètes féminins. Le Président Coty vint le saluer avec la simplicité qu'il sait mettre dans l'accomplissement de ses hautes fonctions: "C'est admirable, monsieur l'Ambassadeur, lui dit-il, d'avoir su concilier une si magnifique poésie avec la diplomatie...

Puis il ajouta: "Je ne crois pas que ce serait possible avec la politique."

J.-P. BONCOUR

Mgr Panico célèbre son 20ième anniversaire à l'épiscopat

Son Excellence Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, célébrait jeudi dernier le vingtième anniversaire de sa consécration épiscopale. Il fut en effet sacré le jour de la fête de l'Immaculée-Conception de l'année 1935, à la chapelle du Collège pontifical de la Propagation de la Foi, à Rome, par Son Eminence le cardinal Pietro Fumasoni-Biondi, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi.

Le Pape Pie XI l'avait nommé, le 17 octobre 1935, archevêque titulaire de Justiana prima et délégué apostolique en Australie, Nouvelle-Zélande et Océanie.

Né à Tricasse, dans le sud de l'Italie, le 12 avril 1895, Mgr Panico fut ordonné prêtre le 14 mars 1919; il est docteur en théologie, en droit civil et en droit canonique.

Commençant sa carrière diplomatique au service du Vatican alors qu'il n'avait que 27 ans, il fut successivement secrétaire puis chargé d'affaires à la nonciature apostolique de Bogoat (Colombie), secrétaire à la nonciature de Buenos-Aires (Argentine), auditeur à la nonciature de Prague (Tchécoslovaquie), auditeur puis chargé d'affaires à la nonciature du Munich (Bavière), de nouveau chargé d'affaires à Prague et observateur du Saint-Siège dans la Sarre lors du plébiscite de la Ruhr, en 1934.

Après son élé-vation à l'épiscopat, Mgr Panico fut délégué apostolique en Australie, Nouvelle-Zélande et Océanie jusqu'en 1948, alors qu'il fut promu à la nonciature apostolique au Pérou. Nommé délégué apostolique au Canada à la mi-novembre 1953, il arrivait à Ottawa le deux mars suivant.

Mgr Panico a reçu plusieurs décorations, dont la Croix de Boyaja (Colombie), la Légion d'honneur (France), le titre de commandeur du Lion blanc (Tchécoslovaquie), la Croix de l'Ordre du Soleil et la Croix du Mérite pour services distingués (Pérou).

☆

Monopole de la télévision

Il nous semble que l'entreprise privée a ici ses droits. Dans la télévision, elle pénètre de plus en plus et elle tient de plus en plus à y pénétrer, comme on vient de le voir, par exemple, à Toronto. Nous ne croyons donc pas qu'il soit sage de couper les ailes aux intérêts des particuliers quand il s'agit de prendre l'initiative d'organiser des postes de TV. Chez nous, des hommes d'affaires déjà intéressés à la radio se disent prêts à se lancer dans une industrie presque conjointe, la télévision. Ils y ont indéniablement des droits. Et puisqu'ici, en principe, nous préférons l'entreprise privée, à l'entreprise d'Etat, nous ne voyons aucune objection à ce que ces hommes d'affaires qui ont déjà l'administration de Radio-Nord, aient un permis de vidéo.

"La Frontière"
Rouyn, Qué.

Un discours historique

Un document considérable pour les Catholiques a vu le jour le 21 juin: le Discours du Pape aux représentants de l'Industrie cinématographique d'Italie. Un monument comparable en importance à "Vigilanti Cura" de 1936, qui reste la première charte de l'organisation catholique en matière d'organisation de l'action cinématographique.

Depuis l'Encyclique, le Souverain Pontife a évoqué la question cinématographique à de très nombreuses reprises, soulignant ainsi l'importance et l'influence de ce medium de propagation des idées dans toutes les sphères de l'activité humaine. Aujourd'hui cette inquiétude non dissimulée se traduit par la publication d'un discours spécial qui constitue la première partie d'un exposé doctrinal où il semble que tous les aspects de cet art 20ème siècle seront successivement étudiés, et où l'on pourra désormais trouver les lumières indispensables sans avoir à les chercher dans les documents épars.

Soulignons dans ce document une étude très fouillée sur la psychologie du spectateur et sur l'influence du film. Une refutation aux arguments de ceux qui croient que le cinéma n'est qu'une distraction sans portée. Et aussi une étude sur ce qu'on doit attendre d'un film pour qu'il soit bon: une mine dont devraient s'inspirer non seulement les producteurs, mais aussi ceux dont la tâche est de donner une juste appréciation morale d'une oeuvre. Une réponse à ceux qui professent la conception matérialiste de l'Art pour l'Art....

Films condamnés par la Centrale catholique du CINEMA

Il est quelquefois imprudent de publier pourquoi un film mérite une cote morale sévère. La description de la nature des objections peut en effet exciter l'appétit de certains avides de spectacles louches.

Il importe cependant que ceux qui ont la responsabilité d'une direction dans le ministère ou dans l'éducation soient un peu au courant de la matière morale des films classés comme suspects. Ils sauront ainsi mieux écarter leurs dépendants des oeuvres pernicieuses qui peuvent un pour ou l'autre passer dans une salle de leur région.

Les films qui suivent sont en ce moment en exploitation ici et là . Triste florilège . . . Pensons avec suffisamment d'angoisse qu'ils poursuivent leur oeuvre de destruction morale avec une opiniâtreté diabolique justement dans notre commauté cath. où se dépensent des milliers de prêtres et de religieux pour garder le peuple et la jeunesse dans la voie du salut . . .

Voici donc quelques spécimens de l'atmosphère offerte par le Cinéma, cet éducateur, ce prédicateur quotidien . . .

LES ORGUEILLEUX. — Toutes les Centrales Catholiques sont d'accord : un film à déconseiller à cause de son atmosphère déprimante. Une peinture réaliste (pour les amis de l'Art c'est une qualité . . .) d'un monde trouble de déchus.

L'ENJOLEUSE. — Le titre est juste dans ce qu'il promet : un film amoral et immoral. Perversion, misères morales, brutalités, amours libres, scènes sensuelles, etc . . . Et remarquons-le, le mal n'est pas présenté comme tel.

LE PRIX DU SILENCE. — Par n'importe quel moyen devenir millionnaire afin de gagner une femme mariée. Assassiner son rival, pour garder sa femme. Leçons peu acceptables dans ce film, où tous les personnages agissent avec une absence totale de sens moral.

LA DAME AUX CAMELIAS. — Comme dans le roman de Dumas, c'est l'idéalisation d'une liaison, et la peinture indulgente d'un milieu libertin. Naturellement un beau prétexte à scènes suggestives.

UNE FEMME A ABATTRE. — Un policier qui informe avec une complaisance indiscrète sur les machinations de tueurs dans l'exercice de leur fonction. Evidemment le climat moral est franchement malsain

LA ROSE ROUGE. — Quand bien même cette comédie serait assez humoristique, elle contient des vulgarités et des indécences difficilement tolérables par un public qui se respecte.

UNE FEMME PAR JOUR. — Ce titre est déjà provoquant. Mais au surplus les actions et personnages que ce film présente sont nettement répréhensibles. Le ridicule est jeté sur la famille, et l'aspect badin ne peut que rendre tout cela plus déformateur.

QUAND LA VILLE DORT. — Violence et crimes . . . atmosphère morale lourde, déprimante. Une piètre manière de "se divertir"

SINS OF JEZABEL. — Avec de tels films, trop de pauvres gens penseront que la Bible n'est évidemment qu'un recueil d'histoires scandaleuses, comme celle de cette Jézabel dont le cinéma ressuscite le triste visage, avec reconstitutions dites historiques. Les la broderie suggestive habituelle aux catholiques devraient faire mieux qu'encourager ceux qui tournent avec cet esprit les pages du Livre inspiré.

MON AMI LE CAMBRIOLEUR. — Joli monde que celui où l'on cambriole allègrement et où les copains s'échangent leurs maîtresses. C'est une comédie . . . mais que penser de la recherche d'un divertissement au moyen de procédés complètement immoraux ?

L'ENVERS DU PARADIS. — Quelque peu existentialiste . . . Mais plus encore un étalage de vice et de veulerie. Le sens du devoir est complètement faussé, et l'on trouve tout naturel que l'héroïne ait un amant . . .

JEUNES FILLES DERRIERE LES GRILLES. — Cambriolages, meurtres, unions libres, description réaliste d'une maison de jeunes délinquentes Un certain pharisaïsme crispant . . . Moralement malpropre, en vérité. Que voulez-vous ? Ce film n'est-il pas de cette veine d'oeuvres sociales "courageuse" ayant pour but de faire "réfléchir" !

MON FRERE A PEUR DES FEMMES. — Détrompez-vous : seul le titre est drôle ! A part ça, des scènes équivoques et affligeantes.

DISPARUE A RIO. — Prétexte : une peinture de cas relevant de la psychiatrie. Mais voici avec un réalisme très mexicain, un étalage sordide du milieu des souteneurs et des filles publiques. Ceci sans doute encore pour l'éducation sociale du peuple ?

SUR LA RIVIERA. — A part les indécences, des quiproquos scabreux à la faveur d'une histoire risquée où un mari, pour s'absenter secrètement, se fait remplacer auprès de sa femme par un sosie . . . Bien imaginé, n'est-ce pas ?

LE GRAND SEDUCTEUR. — Dans un climat de passion se développe la peinture sympathique de l'amour libre. Décidément impossible pour un public chrétien.

LE DEMON DE LA CHAIR.— Histoire cynique et dure. Climat odieux qui ne peut que déprimer le spectateur. Le cas d'exception ne justifie rica.

SALOME.— Soi-disant inspiré par l'Evangile ! Mais contraire aux faits et à son esprit. Dans le film, Salomé serait une vertueuse jeune fille . . . Et naturellement, des indécences . . .

QUARTIER INTERDIT. — Un film mexicain sur la prostitution. Une fille publique est parée de toutes les vertus. A combattre.

Ouf ! ! De l'air ! ! De l'air ! !

A l'Hôtel de Ville
Le Conseil fait l'audition des plaintes contre le rôle d'évaluation en vigueur

Canada,
Province de Québec,
Cité de Saint-Hyacinthe.

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville, le lundi, cinq décembre mil neuf cent cinquante-cinq, à neuf heures de la soirée, selon les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de ladite cité, à laquelle sont présents : Son Honneur le maire Picard, ainsi que les échevins Morin, Desrosiers, Lafontaine, Solis, Beaudry, Gilbert, Lorange, Daudelin et Pion, formant quorum sous la présidence du maire.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé tel qu'il a été rédigé sur la proposition de l'échevin Morin, appuyé par l'échevin Desrosiers.

Le conseil prend connaissance des plaintes qu'il a reçues par écrit, dans les délais légaux, contre l'évaluation foncière de certains immeubles apparaissant au rôle d'évaluation en vigueur, tel que revisé par les estimateurs municipaux pour l'année 1956.

Après avoir entendu ceux des plaignants qui sont présents, ou qui se sont fait représenter, le conseil municipal, sur la proposition de l'échevin Lafontaine, appuyé par l'échevin Gilbert, dispose de ces plaintes à l'unanimité ainsi qu'il suit :

1— J.U. Héon, 1105 Sacré-Coeur : rejetée;
2— Emile Souaid, Douville : rejetée;
3— Xavier Viens, 2444 Dessaulles : 9,200;
4— Lucien Brodeur 5530 Petitclerc : rejetée;
5— Ernest Millette, 2605 Turcot : 4,000;
6— Yvon Masse, 2530 Bourassa : Rej.
7— Elphège Roy, 950 Morison : 19,000;
8—Wilfrid Michaud, 8185 Ledoux : Rejetée;
9— Ulderic Caron, 1180 Choquette : 6,000;
10— C. Léon Lussier, 1895 Duvernay : Rejetée;
11— C. Léon Lussier, 2290 St-Joseph : Rejetée;
12— Bernadette Provost, 2330 Sylva-Clapin : 4,300;
13— Edgar Martin, 8180 Bernard : Rejetée;
14— Marcel Gosselin, 1045 Sacré-Coeur : Rejetée;
15— Léon Laflamme, 405 St-François : Rejetée;
16— Lucien Lafrenière, 2780 Sicotte : Rejetée;
16— Lucien Lafrenière, 2790 Sicotte : Rejetée;
17— Dr J. St-Georges, 2425 Pratte : 6,500;
18— Alphonse Landry, 2690 Bourdages : Rejetée;
19— J.-Aimé Desrosiers, 8190 Bernard : 6,500;
20— McDermott, Alphonse, 2660 Turcot : Rejetée;
21— Mme Laura Lalonde, 2175 Cartier: Rejetée;
22— Coopérative Agricole, 2550 Morin : Rejetée;
23— Gérard Laliberté, 2530 Bourdages : Rejetée;
24— Egéus Brodeur, 1155 St-Joseph : Rejetée;
25— Fernand Giasson, 2605 Bourdages : 5,300;
26— Arthur Brodeur, 2106 Bourdages : Rejetée;
27— Gaston Ouellette, 2416 Morin : Rejetée;
28— Joseph Morissette, 8160 Bernard : Rejetée;
29— Paul Morissette, 8120 Bernard : Rejetée;
30— Généreux Léo, 3665 Cherrier : Rejetée;
31— Jean Flippo, 2475 Pratte : 5,500;
32— Souaid, Jos et Fils, 600 Ste-Anne : Rejetée;
33— Gaston Champagne, 7755 Yamaska : Rejetée;
34— Ernest L'Ecuyer, 2585 Duvernay : Rejetée;
35— Gabriel Durand, 8140 Bernard : Rejetée;
36— Tanguay, Napoléon, 8275 Jolibois : Rejetée;
37— Guy Leclerc, Douville : Rejetée;
38— David Bernard, 1230 Turcot : Rejetée;
39— Armand Grégoire, 1696 Dessaulles : 7,700;
40— Caisse Populaire, 1697 Girouard: Plainte retirée;
41—Nadeau, Paul-Emile, 3125 Sicotte : Rejetée.

L'échevin Lafontaine propose, appuyé par l'échevin Beaudry, et il est unanimement résolu, que ce conseil, ayant pris en considération toutes les plaintes qu'il a reçues par écrit, dans les délais légaux, contre le rôle d'évaluation en vigueur tel que revisé par les estimateurs mnicipaux pour l'année 1956, déclare le dit rôle homologué pour toutes fins que le droit.

Les documents dont l'énumération suit sont produits et mis aux archives :

Une lettre du Conseil de la Paix de Montréal concernant la paix mondiale;

Un rapport du service de la Police concernant un cas de suicide;

Une lettre de la Commission Municipale de Québec approuvant un emprunt temporaire;

Une copie du rapport annuel des opérations de la Caisse Populaire Dessaulles;

Un rapport du Dr Hervé Gagnon sur examen médical du constable Marcelin Minette;

Des remerciements des Filles d'Isabelle pour remise d'octroi;

Une copie de résolution de "The (Protestant) School Trustees" fixant à $1.15 le taux de sa taxe scolaire;

Le rapport des condamnations et amendes imposées par la Cour Municipale durant le mois d'octobre dernier;

Un rapport sur les permis de construction émis depuis le début de l'année au 30 novembre dernier;

Un rapport sur le résultat de la vente de bâtisses et effets mobiliers provenant de l'ancien hôpital des Anciens Combattants.

Conformément à un rapport de M. R. Hamel, l'échevin Desrosiers propose, appuyé par l'échevin Daudelin, et il est résolu, qu'une lampe soit installée rue Cascades Est.

Des offres de services de M. Roger Robineau sont mises au dossier des demandes d'emploi.

L'échevin Desrosiers propose, appuyé par l'échevin Pion, et il est résolu, que MM. W. Desmarais, Cormier et Robineau soient chargés de l'entretien des patinoires de la cité aux prix et conditions de leurs demandes d'emploi.

Une lettre de Mme O. Poirier au sujet de sa réclamation pour accident est laissée sur la table.

Une requête du comité central de l'O.T.J., pour un local sera prise en considération lors de la complétion des réparations qui sont à se faire dans le haut du Marché-Centre.

L'échevin Lafontaine propose, appuyé par l'échevin Daudelin et il est résolu, qu'un octroi spécial de $500. soit remis à la Conférence St-Vincent-de-Paul de la Cathédrale.

L'échevin Lorange propose, appuyé

(Suite en page 7)

Que servira-t-on à Noel, cette année?

A l'approche des Fêtes voilà la première question que se posent bien des ménagères "que servirai-je cette année à Noël, au jour de l'An ou aux Rois?" et la seconde qui lui est semblable : "Comment servirai-je le volatile que j'achèterai?"

Le marché canadien offre alors en abondance poulets, poules, canards, oies, dindes, de sorte qu'on n'a que l'embarras du choix. Les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada pensent que le poulet, l'oie, le canard conviennent spécialement pour une réception peu nombreuse soit de 4 ou 6 personnes. Lorsque le nombre des invités dépasse la douzaine l'achat de la dinde devient plus pratique et plus économique. Quelle que soit la sorte d'oiseau préféré il faut le choisir de toute première qualité bien en chair, suffisamment engraissé, aussi bien conformé et aussi propre que possible c'est-à-dire bréchet régulier, absence de meurtrissure et d'îlots de petites plumes oubliées ici et là; en un mot un oiseau qui mérite d'être **classé A** à l'inspection.

Un oiseau acheté frais peut être conservé durant quelques jours, légèrement enveloppé et au grand froid. Quant aux oiseaux congelés, qu'on doit garder quelques jours, il faut les placer dans le secteur à congélation du réfrigérateur afin qu'ils ne décongèlent pas avant le temps voulu.

Et maintenant comment préparer et présenter la volaille de son choix? Au temps des fêtes on pense tout de suite à la volaille rôtie. Les théories actuelles basées sur de nombreuses expériences veulent que le rôtissage des viandes et des volailles s'effectue à four modéré soit 325 — 350° F. Souvent même on cuira les très grosses volailles à 300° F. seulement. On alloue généralement 30 minutes de cuisson par livre pour un oiseau léger soit environ 2 heures pour un poulet de 4 livres. Cependant, **pour une grosse volaille on ne multiplie pas ainsi le temps par le nombre de livres; une grosse pièce de viande cuit proportionnellement plus rapidement qu'une petite.** Ainsi une dinde de 14 à 16 livres devrait cuire en 5 heures environ.

La tradition veut qu'au temps des Fêtes on serve une dinde, glorieusement dorée dans un jus aussi doré qu'elle; tout cela pour le plus grand plaisir des convives et à l'honneur de la maitresse de maison. La plupart des ménagères ont leur méthode préférée "passée de mère à fille"; cependant, certaines se demandent parfois comment varier la préparation et la présentation des volailles rôties. A celles-là le présent communiqué apporte quelques suggestions de farces et de garnitures.

A toute bonne recette de farce au porc et aux abats, assaisonnée de thym et de marjolaine on peut ajouter une livre de marrons épluchés et tranchés. Les marrons sont des fruits ressemblant à de grosses noisettes aplaties à une extrémité. Pour pouvoir éplucher les marrons il faut fendre l'écorce sur le côté bombé et cuire une dizaine de minutes dans un peu d'eau, au four ou sur la poêle. Eplucher quand ils sont chauds.

Parce que la dinde est généralement moins grasse que certaines autres volailles, on peut avec avantage la farcir au pâté de foie gras, aux rillettes ou aux cretons mêlés à du pain, des pommes de terre ou du riz. L'addition de champignons sautés, de céleri cru, d'amandes hachées transforme la plus simple des farces en une préparation de grand luxe. Si les grand'mères revenaient parmi nous elles conseilleraient de remplir la dinde d'une farce aux abats et aux pommes de terres pilées, condimentée d'oignons sautés, de sariette et puis mon Dieu! liée d'un peu de crème et de bon beurre.

La dinde rôtie à point est servie fumante accompagnée de pommes de terre sautées, de pois verts et de chou-fleur au jus. Une légère portion de confitures ou de gelée d'atocas OU de compote de pommes et d'atocas présentée dans une coque de laitue complète le décor.

Il est d'usage dans certaines familles de servir de l'oie rôtie aux repas des fêtes. Tous les auteurs français mentionnent l'oie farcie aux marrons et les Economistes ménagères suggèrent à leur tour une farce aux avelines (grosses noisettes). Il faut environ une livre ou de marrons ou d'avelines pour que la farce mérite son nom. Une farce aux abats et au pain s'accommode on ne peut mieux de la saveur des marrons et des avelines. Parfumer à la marjolaine et la sauge condiments appropriés des viandes un peu grasses. Madame, si vous avez soin de frotter l'intérieur de l'oie de citron et de gros sel avant de la "bourrer" de cette farce, vous pouvez être sure qu'on en parlera longtemps.

Des pommes de terre au four, des poireaux, bouillis et une fine salade au chou et aux pommes accompagnent très bien l'oie rôtie. Mais surtout n'allez pas oublier la traditionnelle gelée de gadelle ou de pimbina dont le goût légèrement acide et aigre se combine si bien à la saveur de l'oie.

Et voilà pour la dinde et l'oie. Dans un très prochain communiqué les Economistes ménagères traiteront des canards, des poules et des poulets rôtis au point de vue farces et garnitures. Elles ne répéteront pas cependant les principes généraux de la cuisson lesquels sont expliqués dans le présent communiqué.

☆

Mauvaise humeur

Lorsqu'un enfant de deux ans fait des colères, c'est peut-être qu'il manque de sommeil ou qu'il ne mange pas à des heures régulières. Il ne faut pas s'attendre qu'un enfant trop fatigué ou affamé soit de bonne humeur. Un groupe de dépliants sur la formation de l'enfant traitent des divers aspects de la santé et du comportement des enfants. Vous pouvez vous procurer cette série en vous adressant à votre Service de santé municipal ou à votre unité sanitaire de comté.

NOUVEAU
CHOCOLAT BLANC
Pharmacie Ravenelle
1430, Rue DES CASCADES
Tél.: PR. 4-5944, S.-Hyacinthe

Organisé par le Mess des Officiers du Régiment de Saint-Hyacinthe, dont le major Maurice Tessier est le président, le "basket party" qui eut lieu la semaine dernière à l'arsenal militaire connut un véritable succès. Les dames préparèrent des goûters fort appétissants; l'on tira au sort les noms de ceux qui devaient séparer le goûter préparé par les épouses ou amies des officiers. Cette photo fut prise quelques instants avant le repas.

La boîte à lunch

La boîte à lunch d'un écolier renferme le goûter qui doit remplacer le repas de midi que cet écolier prendrait à la maison. En hiver, une bouteille thermos de soupe chaude, des sandwichs de formes diverses faits avec du pain à blé entier, de la viande, du poisson, du beurre d'arachide, des oeufs ou du fromage, constitueront le plat de résistance du repas. On pourra ajouter une salade, des légumes crus, des carottes, du cresson, du navet, de la laitue, un dessert au lait dans un récipient en plastique, des fruits, frais ou secs, et des noix. L'enfant doit boire aussi du lait ou un breuvage lacté.

Nouvelles carrières

L'homme ou la femme qui prévoient prendre leur retraite d'ici à dix ans devraient se préparer à la nouvelle existence qui les attend. De fait, la retraite peut rendre malade une personne active qui tombe dans une oisiveté complète. Aussi est-il sage de se livrer à des passe-temps ou à des loisirs qui se substitueront à l'occupation ordinaire. Cela permettra d'acheter le matériel nécessaire tandis que l'on retire encore régulièrement un salaire.

★

Dans le film musical "Kismet" la comédienne et chanteuse Ann Blyth a une partenaire inattendue avec laquelle elle s'entend d'ailleurs à merveille : une vache sacrée de l'Inde.

Cette cape d'hermine blanche, resserrée à la taille, et faite de peaux disposées en horizontale, se complète d'un souple col de martre zibeline, dégageant largement les épaules.

Glacières meurtrières

Au cours des dernières années, des glacières jetées au rebut ont emprisonné plusieurs enfants qui s'étaient glissés à l'intérieur, avaient fermé la porte et s'étaient ainsi asphyxiés, puisqu'il est impossible d'ouvrir une porte de glacière de l'intérieur. Depuis plusieurs années, les journaux font le récit de ces tragédies qui peuvent se répéter si l'on ne prend pas les précautions voulues. Il faut admettre que ce genre de cachettes fascine les jeunes enfants. Lorsqu'une glacière mise au rancart doit être placée dans un endroit accessible aux enfants, il faut enlever ou desserrer les gonds ou la serrure de la porte, afin que l'on puisse réussir à ouvrir la porte de l'intérieur. Si cela est impossible, que l'on place la glacière face à terre, où les enfants ne pourront pas la soulever. On peut aussi, afin d'éviter aux enfants des accidents tragiques, soit ficeler solidement la glacière avec du fil de métal soit cadenasser la porte.

N'IMITEZ PAS LA MARMOTTE

L'hibernation dans un espace chaud et probablement privé d'air convient à la marmotte et aux écureuils. Mais les êtres humains ont besoin, l'hiver, d'air pur et d'exercice. Même les personnes âgées doivent faire des promenades à l'extérieur, chaque jour que le temps le permet. Sur un sol enneigé, on portera des semelles en caoutchouc munies de crampons. La canne rend la marche plus facile.

A gens modernes... manières modernes

Dans le domaine des réceptions aussi bien que dans celui des chapeaux et des robes, il existe des modes. Certaines ne durent que ce que durent les roses, d'autres demeurent parfois très longtemps. Nul ne sait encore combien de temps le "Smorgasbord" sera à la page chez-nous. Des nombreux avantages qui découlent ou résultent de cette manière moderne de servir les repas, on peut sans doute déduire qu'elle sera à l'honneur assez longtemps chez-nous.

C'est un mot étrange à l'oreille et à l'oeil des gens de notre langue mais on peut lui donner un petit accent français et il apporte l'attrait de la nouveauté laquelle n'est pas à dédaigner.

Les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada ont pensé le suggérer pour le temps des fêtes cette année. "Mais qué mais qué é", mais qu'est-ce que c'est qu'un Smorgasbord?

Le mot lui-même signifie "étendre" et "table". Si on ouvre les bouquins de cuisine étrangère, on y trouve que c'est une manière de servir les repas selon la mode ancienne de Scandinavie, soit du Danemark, de la Suède et de la Norvège.

Originairement et maintenant encore en Suède, paraît-il, il n'est que le prélude et la fin du repas puisqu'il n'inclut que le service des hors d'oeuvres et des desserts lesquels sont copieux et contribueraient pour nous un repas complet.

Les américains se sont emparés depuis longtemps du mot et de la coutume pour le repas complet du dimanche soir surtout et voici que par les hôtels et les restaurants il s'implante de plus en plus chez-nous. On lui fait parfois porter aussi le nom de "Buffet", lequel lui n'est pas nouveau en France puisqu'on servait de cette manière dans le temps de Carême, célèbre cuisinier français de la fin du XVIIIe siècle.

En quoi consiste au juste le Smorgasbord? Simplement à disposer sur une table, ou sur un meuble les aliments chauds ou froids pour que les invités à tour de rôle viennent se servri et s'en retournent ensuite déguster à leur aise.

Cette manière de procéder présente de multiples avantages appréciables surtout maintenant avec les petit logis et la rareté du service domestique. La maitresse du céans libérée du souci de servir peut recevoir plus d'invités à la fois, même se joindre à eux pour déguster le repas et causer gentiment avec chacun. Cela permet aussi d'offrir une plus grande variété de mets et supprime les deux ou trois tablées d'antan. De plus chacun se sert à son goût et selon son appétit. Disons en passant que les enfants raffolent de pouvoir pour une fois au moins choisir eux-mêmes leur nourriture. Ils sont fiers d'user de ce privilège de la liberté cher à tous les humains d'ailleurs . . .

Le "Smorgasbord" convient particulièrement pour les réceptions et occasions spéciales de toutes sortes : mariage, baptême, anniversaire, noces et surtout peut-être pour le réveillon de Noël et les repas des Fêtes, du Jour de l'an et des Rois.

Comment procéder? On peut diviser les opérations en trois périodes. Le **choix** des aliments; la **cuisson** et enfin la **préparation** de la table.

LE CHOIX DES ALIMENTS :

En théorie, presque tous les aliments peuvent être servis à un smorgasbord d'hôtels ou de restaurants puisque les clients peuvent, après s'être servis, s'attabler confortablement pour déguster. Dans nos maisons, cependant, on ne dispose ordinairement pas de plus d'une table. Il convient pour cette raison de ne préparer pour ce genre de repas que des aliments froids ou faciles à garder chauds, à découper, à servir et à déguster à la fourchette ou à la cuillère. Les casseroles conviennent merveilleusement à ce genre de repas et ne requièrent qu'une assiette et une fourchette, et puis, les réchauds à table (chafing-dish) modernes en simplifient et embellissent tellement le service.

Pour illustrer, voici maintenant une liste des mets qu'on pouvait voir récemment étalés sur une table de buffet organisé pour 400 personnes : jus de tomate, de légumes, de pomme; pailles au fromage, canapés aux oeufs et autres; dinde, saumon, jambon glacés; farces, pâté de foie gras, mousse au poulet, salades de chou cru, de pommes de terre; salade verte à l'ail, tranches d'oignons blancs marinés; asperges, champignons et chou-fleur marinés; tomates, concombres en tranches, céleri en tronçons, radis, échalotes, olives noires et vertes; quartiers de laitue arrosée de sauce vinaigrette, tranches de pain brun et blanc et petits pains beurrés; salade de fruits, gâteau chiffon, gâteau éponge avec glace au beurre et au chocolat; fromages variés; café, crème, lait et sucre, etc.

Cette liste n'est-elle pas assez longue pour que la ménagère intéressée puisse choisir dans tout cela des mets pour un repas de même style mais pour moins d'invités.

Les Economistes ménagères ont déjà donné dans des communiqués des suggestions de menus pour Buffet et des conseils sur la cuisson de la volaille, dinde, poulet, et des viandes.

PREPARATION DE LA TABLE :

Selon l'espace dont on dispose on peut, soit pousser la table près d'un mur ou la laisser au centre de l'appartement de manière à ce que les invités circulent tout autour pour se servir. Dans les hôtels ou restaurants on ménage un peu d'espace entre le mur et la table afin que le cuisinier, armé d'un couteau et d'une fourchette à dépecer, reste là à la disposition des clients pour trancher dans les viandes et poissons au fur et à mesure du besoin. Dans les maisons privées, un tel honneur est parfois confié à un ou une des invités ou bien on a soin de trancher à l'avance une certaine quantité et les invités découpent eux-mêmes ensuite. Tout dépend du nombre d'invités et des circonstances.

Sur la table recouverte d'une nappe ou de napperons, décorée au goût de fleurs ou de fruits, on dépose dans l'ordre du service les mets d'accompagnements et les articles nécessaires en évitant toutefois que les galantines, gelées soient placées trop près des mets chauds. Un petit truc pour aider la maitresse de maison à ne rien oublier est de déguster **mentalement** à l'avance le repas en se servant de tout. Ainsi, elle n'oublie ni les ustensiles de service, ni les serviettes, ni le pain. En somme, la table est préparée de façon et dans un ordre tel que les invités peuvent sans effort choisir ce dont ils ont besoin sans que rien ne leur manque. Ils s'en retournent en louant hautement la maitresse de maison pour les charmes de son esprit autant que pour ses bons plats.

★

La soie est apparue à Rome et dans l'Orient méditerranéen à l'époque de Cléopâtre. Au premier siècle de l'Empire, elle fut la rage et la ruine de toutes les matrones. Elle arrivait par la route la plus haute et la plus dangereuse du monde, portée sur des chevaux, des chameaux, des yaks ou des chariots. Une caravane mettait rarement moins de deux ans, et, plus rarement encore, faisait le voyage sans peur ni mal. Sur la croûte de sel de l'ancien lac Lob Nor, on trouve encore les ornières de la vieille Route de la Soie.

La Vie Mondaine
Mariages — Fiançailles —
Naissances — Baptêmes —
Réceptions — Mondanités, etc
vos nouvelles
Communiquez
à la
Rédactrice

PR. 4-4225

—Je ne comprends pas; tu dis que ton loyer est trop cher, alors pourquoi ne cherches-tu pas un appartement plus petit?

—Voilà: comme de toute façon je ne peux payer ni un petit ni un gros loyer, j'aime autant conserver cet appartement-ci qui est confortable!

Gâteau aux fruits Weston symbole du temps de Noël

Nous vous recommandons l'achat du riche gâteau aux fruits Weston, dans son contenant de plastique. Grâce à ce délicieux gâteau, des milliers et des milliers de familles et amis recevront un accueil hospitalier, dans vos demeures.

De nouveau, nous vous recommandons l'achat de ce gâteau aux fruits de haute qualité, contenant des fruits et des noix à profusion. Cette année, son contenant de plastique est encore plus pratique.

Depuis plusieurs siècles, le gâteau aux fruits occupe une place d'honneur sur nos tables, à l'occasion des repas des fêtes. Sa riche saveur lui confère un caractère particulier, lequel la plupart de vous en conviendrez, symbolise si bien l'esprit de la fête de Noël.

Au cours des dernières années, il fut prouvé que, de plus en plus, les canadiens achètent des gâteaux aux fruits pour célébrer la Noël. Tout le monde aime le gâteau aux fruits: alors, vous ne serez jamais pris au dépourvu quand de bons amis s'amènent chez vous pour vous offrir leurs voeux de Noël et du nouvel an.

Vous aimerez à servir ce gâteau de qualité fait de beurre, d'oeufs, riche en fruits et en noix. Vous serez fiers de servir ce gâteau à vos amis. L'attrayante boîte de plastique dans laquelle il vous est vendu vous permet de voir le gâteau avant de l'acheter, et par la suite, ce contenant vous sera très serviable, pour mettre au réfrigérateur, soit un pain, un gâteau, même des sandwichs prêts à servir.

Assurez-vous de servir à votre famille, à vos amis le savoureux gâteau aux fruits Weston, à l'occasion de la saison des fêtes.

AGENT DEMANDÉ

Pour servir les magasins. Petit capital demandé. Expérience de vente non nécessaire. Doit être honnête. Voiture nécessaire. Ecrire en mentionnant l'âge et le téléphone à:

G. R. casier postal 210, St-Hyacinthe

Rendement Maximum!
MERVEILLEUX CHAUFFE-EAU ELECTRIQUE

Choix de plusieurs dimensions!
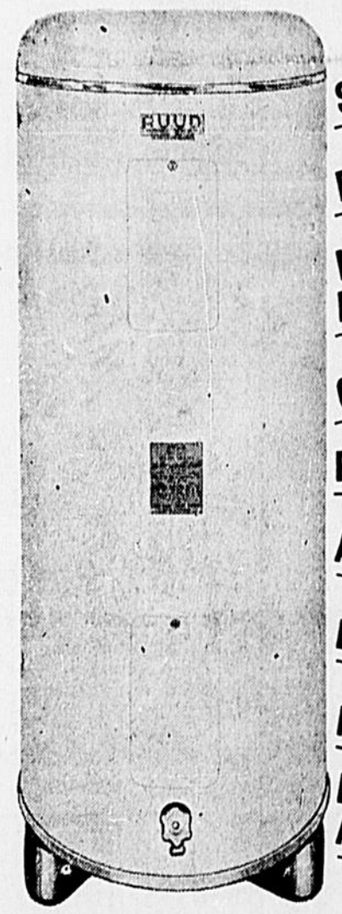

SÛR
PROPRE
NE REQUÉRANT AUCUN SOIN
GARANTI
PRATIQUE
AUTOMATIQUE
DURABLE
MODERNE
DE BELLE APPARENCE
Matin — Midi — Soir!
De l'eau chaude à volonté grâce au...
CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE
RUUD
AUTOMATIQUE
Examinez sa construction: épais isolant enfermé dans de l'acier: éléments chauffants entièrement immergés; extérieur propre (et ne dégageant aucune chaleur!). Le modèle RUUD de 28 gallons, pour famille peu nombreuse, ne coûte que
$99.50
AU COMPTANT
Plus les frais d'installation (A termes si désiré)

APPARTIENT À SES ABONNÉS
SOUTHERN CANADA P.

GRATIS

FLUS DE

1000.00

en nombreux PRIX de VALEUR

DES GAGNANTS

à toutes les semaines

DEUXIEME GRAND PRIX

LESSIVEUSE AUTOMATIQUE "DOMINION" fournie par TV LALIBERTE TV

VOUS POUVEZ GAGNER FACILEMENT CES PRIX DE VALEUR EN LISANT CES ANNONCES

ET EN RETOURNANT LE COUPON INCLUS AVEC PREUVES D'ACHAT AU

GRAND CONCOURS DES

Noms mêlés

ENREGISTRE

— RÈGLEMENTS DU CONCOURS —

1- En vous servant des mêmes lettres que celles des mots donnés dans le cadre plus bas, formez le nom d'une maison d'affaires dont l'annonce paraît dans cette page. Chacune des dix lignes représente le nom d'une maison d'affaires. Le concours durera 8 semaines et des prix seront distribués à chaque semaine.
2- Découpez le coupons-concours ci-dessous où vous inscrirez les noms des maisons d'affaires que vous aurez déchiffrés. Faites signer ce coupon par l'un des marchands qui annoncent dans cette page ou joignez au coupon des preuves d'achats de l'un de ces marchands. Les lettres seront tirées au sort en public et les réponses gagnantes devront être ABSOLUMENT accompagnées de PREUVES D'ACHAT.
3- Postez ce coupon estampillé par un des marchands ou joint à une preuve d'achat, dans les 7 jours qui suivront la publication du CLAIRON-MASKOUTAIN, c'est-à-dire au plus tard, à midi, le mardi. Les noms des gagnants de chaque semaine paraîtront dans nos éditions du vendredi suivant.
4- Les réponses seront jugées avec impartialité, d'après leur exactitude, par un groupe d'annonceurs de cette page.
5- Des prix de valeur seront accordés chaque semaine. La huitième, le grand prix, une télévision Fairbank-Morse, sera tirée au sort parmi les concurrents qui auront pendant toute la durée du concours, trouvé les bonnes réponses et qui auront joint à leurs coupons des preuves d'achats en date du concours ou des signatures de marchands.
6- Plusieurs prix de présence seront donnés à chaque tirage.
7- Envoyez autant de réponses que vous le désirez, mais chacune avec preuve d'achat. Il n'est pas nécessaire d'utiliser le coupon du journal, une copie suffit.
8- Les employés du journal n'ont pas droit de participer à ce concours.

— ENVOYEZ VOS COUPONS AU —

"CONCOURS No 7" CLAIRON MASKOUTAIN

SAINT-HYACINTHE
(CONTEST ADVERTISING REG'D)

Le 7e tirage au MAGASIN LAROCHE, le 21 décembre à 4 h.

LES CADEAUX EN MONTRE chez J. E. ST-ONGE ENR.

FAIRBANKS-MORSE TV

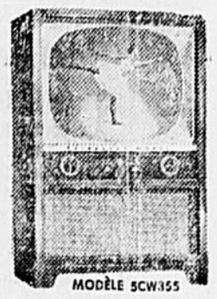

MODELE CONSOLE A ECRAN DE 21"
AVEC LE NOUVEAU
TUBE-IMAGE ALUMINISE à 90° de DEVIATION
— ASSURE —

- Une Image plus claire, plus nette
- Un Cabinet moins profond
- UN TUBE PLUS DURABLE

TOUS LES MODELES 1956 EN MAGASIN

EN VENTE CHEZ

BOURG-JOLI RADIO TV Enr.

VENTE ET SERVICE D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES

J. C. BRABANT — L. TRUDEAU — M. BRABANT

2121, STE-ANNE — Tél. PR 4-6864 — Bourg-Joli

Chez Nicole

Mme Simonne Decelles, prop.

Exclusivités pour enfants
Cadeaux de naissance

TEL. : PR. 4-5451

555, ave Hotel-Dieu

Mlle M. L. LALONDE

CORSETIERE DIPLOMEE
LINGERIE POUR MARIEES

BRASSIERES
★ GOTHIC ★ CORETTE BRA
★ GOSSARD ★ WHIRL POOL
★ WONDER BRA ★ GRENIER
★ FORM FIT
★ MERRY-GO-ROUND

CORSETS
★ NU-BACK
★ SARONG
★ FORM FIT
★ CAMP
★ GRENIER

1360 Cascades — Tél. : PR. 4-5044

Il est possible que vous gagniez dans ce concours, mais vous serez toujours gagnants si vous choisissez vos cadeaux des Fêtes . . .

CHEZ

Emile Lapointe

Bijoutier

1834 des Cascades — Tél. : PR. 4-6766

Salon des Élégantes Enr.

CHAPEAUX
A PRIX MODIQUES
Remodelage

Tél. : PR. 4-5102
705 LAFRAMBOISE

"Le rendez-vous des élégantes"

SALON VANITE

A. M. Coulombe, prop.
HAUTES MODES
CREATIONS INEDITES
Chapeaux faits à la main

Tél. : PR. 4-8733
554, ave Mondor

Paul RAVENELLE Enr.

— CHAUSSURES —

PR. 4-6919
1430 Cascades

MARC GUERTIN

Propriétaire

AUGER & GAUCHER ENR.

A. GAUCHER, prop.

Merceries pour hommes
SPECIALITE :
Habits faits sur mesures
AUSSI
Habits tout faits

473 St-Simon — PR. 4-4155

SATISFACTION GARANTIE ou ARGENT REMIS chez

david gladu ENR.

BIJOUTIERS · DIAMANTAIRES

1475 des Cascades — Tél. : PR. 4-5909

Mme EDNA BELAIR

Yvonne Robert, prop.
Corsetière Diplômée

Warner's "LE GANT"
Warner's "A'LURE"
"NATURE'S RIVAL"
"CAMP"
Gaine "LADY MAC"

Tel. PR 4-6092
1375 des Cascades

"Tout en beauté" en appelant

PRovince 4-4292

Salon de coiffure

AU PETIT PARIS

R. C. Desbiens, prop.
1654 Cascades

Choisissez vos cadeaux
Des Fêtes chez
CAZES & McDUFF
Suggestions pour Dames : Fine lingerie, jupes, blouses, bourses, gants etc.
Merceries pour messieurs : cravates, robes de chambres, chemises, bas.

F. CAZES & L. McDUFF

Nouveautés

725 Laframboise - PR. 4-8754

Désirez-vous
ACHETER ou
ECHANGER
POELE ou FOURNAISE
alors visitez le Magasin

BELANGER

(En face du Poste de Police)

Tél. : PR. 4-8909
1220 DES CASCADES

Le seul magasin à St-Hyacinthe qui fait une spécialité de poêles depuis 1931

MAGASIN

BELANGER

W. Landry, prop.

G. BRABANT

Confection

Mercerie pour HOMMES

Tél. : PR. 4-7131
460 HOTEL-DIEU
En face du théâtre Maska

ST. HYACINTHE AUTO-RADIATOR ENRG.

Maurice Chartier, prop.

Vente - Réparation - nettoyage

1350 Dessaulles — PR. 4-7870

LE MAGASIN

Laroche

L'endroit par excellence pour y trouver un choix varié de marchandises à la verge
Draperies - Rideaux - Patrons

1876 Cascades — PR. 4-5383

SALON PAULE

Mme Marie-Paule Théberge, prop.

- COIFFURE
- PERMANENTE
- MANICURE
- MASSAGE
- TEINTURE

1385 Cascades — PR. 4-8662
ST-HYACINTHE

NOUVEAU GARAGE

ST-HYACINTHE AUTO BODY

Ronald Bernier, prop.

DEBOSSAGE - PEINTURE
Spécialité :
Repressage de "FRAME"

2640 Lafontaine — PR. 4-6961

Confiez la réparation de votre appareil de TELEVISION à un technicien spécialisé diplômé de Montréal et Chicago

LA RADIO MASKOUTAINE

Enregistrée
Armand Girouard, prop.

870 Cascades - PR. 4-4525

TOUT EN ELECTRICITE
CHEZ

J. A. PINARD

Fournaises à air climatisé
Au charbon et à l'huile
POELES, LAVEUSES, etc.

1005 Cascades — PR. 4-7667

RCA Victor

Nouveaux Modèles 1956

"ARLEN" 21 pouces
Meilleur Son - Meilleure Vision
Termes Faciles

GERARD

BRODEUR

Radios - Télévisions
Vente et Service

497 Hôtel-Dieu — PR. 4-7216

CONFECTION pour DAMES

Mlles LAURENCE ENRG.

Robes - Chapeaux - Blouses
Jupes - Lingerie et accessoires

1280 Cascades — PR. 4-8366

Télévision EMERSON
Réfrigérateurs KELVINATOR
Poêles SUNSHINE
électriques McCLARY

Adélard DUTIL

Marchand de meubles

Tél. : PR. 4-4540
2313 Ste-Anne — Bourg-Joli

Choisissez vos cadeaux
Des Fêtes chez
CAZES & McDUFF
Suggestions pour Dames : Fine lingerie, jupes, blouses, bourses, gants etc.
Merceries pour messieurs : cravates, robes de chambres, chemises, bas.

F. CAZES & L. McDUFF

Nouveautés

725 Laframboise - PR. 4-8754

Confection pour Dames

CHEZ

FRANCINE

Modes Exclusives
Mme G. Allaire

535 Hôtel-Dieu — PR. 4-8911

Prix de la Manufacture

MAISON LEO

Léo-Paul Binette, prop.

Confection
Pour Hommes et pour Dames
FOURRURES

472 Ste-Anne — PR. 4-6740

Fameux pour leur qualité

BONBONS Laura Secord

L. P. GAUCHER

Agence exclusive
Pharmacien - chimiste

1790 CASCADES — PR. 4-8288

SILENCIEUX !

Le brûleur à l'huile automatique TIMKEN

- Supprime le pelletage salissant
- Réduit le coût du chauffage
- Réduit le coût du nettoyage
- Occupe moins d'espace

J. E. ST-ONGE ENRG.

Conrad Mongeau, gér.
VENTE ET SERVICE

1875 Cascades — PR. 4-6475

- BOUQUETS DE NOCES
- TRIBUTS FLORAUX
- FLEURS COUPEES
- CORBEILLES
- PLANTES DE toutes sortes

chez

CESAIRE VERMEERSCH

3160 Girouard — PR. 4-8333

ST. HYACINTHE PROPANE ENR.

VENTE • SERVICE • INSTALLATION

Yvon Breton, prop.
Blvd Laurier Douville

Prix de la Manufacture

MAISON LEO

Léo-Paul Binette, prop.

Confection
Pour Hommes et pour Dames
FOURRURES

472 Ste-Anne — PR. 4-6740

TV LALIBERTE TV

Vente - installation - service
"Vos conditions sont les nôtres"

REPARATION DE LAVEUSES DE TOUTES MARQUES

271 Concorde — PR. 4-8314

TROUVEZ LES NOMS MELES

CONCOURS No 7

1—RODE RARE BRUDG
2—UN HIT A LA PRE COMPTA A CL
3—ON SALA LES RENTES GENDE
4—TOI TU AS BOYCATE HYNHD
5—UTILE A DARD LD
6—CHER ROGER TU DINA A TA SOIN TAHTY
7—MANGER BIEN LA GAS
8—HORNE FATEN IN
9—CHEZ LE COIN
10—JET SONGE

VOTRE NOM .....

ADRESSE ..... TEL. : .....

"L'ENDROIT IDEAL POUR BIEN MEUBLER VOTRE FOYER"

J. Jetté MARCHAND DE MEUBLES

COIN ST-FRANCOIS ET ST-ANTOINE
ST-HYACINTHE, P. Q.

Tél. : PR. 4-8717

NOTRE VENTE D'AUTOMNE BAT SON PLEIN
ECONOMIE • QUALITE • SERVICE • SATISFACTION

"LE RENDEZ-VOUS DE L'HOMME ELEGANT"

— EST CHEZ —

CUSSON & CUSSON

SPECIALISTES
En vêtements et chaussures pour hommes et garçons

1624 des Cascades — PR. 4-5265

MAGASIN ROYAL

MERCERIES POUR HOMMES

LINGERIE - ROBES - MANTEAUX
et COSTUMES pour
DAMES et ENFANTS

1490 des Cascades — PR. 4-5282

NOUVEAU GENRE DE NETTOYAGE
ULTRA-MODERNE • SANS ODEUR

Service de 2 heures

(Sans charge additionnelle)

NETTOYAGE MODERNE ENREGISTRE

PR 4-7177

485 Vaudreuil — St-Hyacinthe

Mercerie pour Hommes et Garçons
Complets faits sur mesures

Spécialité TROUBLES DES PIEDS

1103, CASCADES — PR 4-4601

Notre plaisir est de bien vous servir . . .
Des centaines de Spéciaux offerts tous les jours

PAUL- EMILE

GAUCHER

Epicier Licencié

Pour commandes téléphoniques SIGNALEZ PR. 4-5373

1774 DES CASCADES

Confiez Vos Prescriptions
A une Pharmacie
De Confiance

PHARMACIE PAUL LANCTOT

PR. 4-6484

PR. 4- 6485

1384-1396 Cascades
(Coin Mondor)

ST-HYACINTHE

Un bel exemple

La section de Drummondville de l'Association canadienne des manufacturiers vient d'accorder seize bourses à des étudiants fréquentant les écoles de Drummondville. Ensemble, les compagnies ont formé un fonds et les boursiers ont été choisis non pas seulement à cause de leurs succès scolaires, mais également parce qu'ils semblaient posséder les qualités nécessaires pour tirer le plus grand profit des études qu'ils poursuivent. Voilà une excellente façon d'accomplir un beau geste.

Il est à souhaiter que nos industries, en général, prendront l'habitude de distribuer ainsi des bourses pour permettre à des étudiants méritants ou dans le besoin de poursuivre leurs études. Elles ne sauraient faire de meilleurs placements.

Chez nous, malheureusement, il y a trop peu de gens qui comprennent la nécessité pour l'industrie privée d'apporter sa contribution à l'enseignement, contribution évidemment proportionnée à l'importance de l'entreprise. Le gouvernement, on le sait, fait plus que sa part en matière d'éducation et tous les citoyens doivent le seconder. Les industriels de Drummondville, et sûrement d'ailleurs — car il ne s'agit probablement pas d'une initiative isolée — ont trouvé une excellente formule pour s'acquitter de ce devoir.

"Montréal-Matin"

Spécialiste des

MALADIES DE LA PEAU

Dr YVON BAILLARGEON

M.D., C.S., P.Q.

CLINIQUE MORIN

1595, rue Girouard, Saint-Hyacinthe

Vendredi après-midi, 3 h. à 6 h. — le soir, 7 h. à 10 h.

HOLÀ!

Prenez le NOUVEL empaquetage commode de Labatt, le "pac à trois"

3 grosses bouteilles dans un carton solide et peu encombrant. C'est plus facile à emporter chez soi et à rapporter— et ça ne coûte pas plus cher!

LABATT N'A RIEN QUI LA BATTE!

TOUJOURS LE PREMIER

Gratis: **$100.00 EN ARGENT**

— Rien a acheter —

1er PRIX **$50.** 2e PRIX **$25.**

3e PRIX **$15.** 4e PRIX **$10.**

Plus 25 prix de présence

lors du tirage à

L'EPICERIE GAUCHER

1772 DES CASCADES ST-HYACINTHE

Samedi, 31 décembre, à 6 h. p.m.

Voyez le plus vaste choix de bonbons pour Noël, aux plus bas prix en ville.

UNE AUBAINE A NE PAS MANQUER

Plus: FORMULE D'ENTREE DONNANT DROIT AU TIRAGE DE DEUX automobiles FORD derniers modèles.

Formule gratuite à la caisse

Gaucher

LIVRAISON GRATUITE - EPICERIE LICENCIÉE

1772 RUE DES CASCADES - TEL. 4-5373

Représentant

M. Gilbert A. Rheaume, nouvellement nommé représentant européen de la Banque de Montréal, qui doit ouvrir un bureau de la banque à Paris, en février prochain. Ce bureau sera situé Place Vendôme et servira de centre de renseignements et de liaison pour les touristes canadiens en Europe, aussi bien que de quartier général pour le représentant européen de la banque. M. Rhéaume a occupé un certain nombre de postes importants à la banque; depuis mars dernier, il était surintendant adjoint pour les succursales du district de Montréal.

★

Le Conseil fait...

(Suite de la page 4)

par l'échevin Solis, et il est résolu, que la Société Coopérative Agricole soit autorisée à relier une boîte d'alarme au système municipal d'appel en cas d'incendie.

Une requête de propriétaires de taxis demandant la limitation des permis sera prise en considération lors d'une séance future.

L'échevin Lafontaine propose, appuyé par l'échevin Gilbert, et il est résolu, que conformément à une requête du trésorier, ce dernier soit autorisé à retrancher du rôle municipal de 1955, certains comptes de taxes comme non dus, pour les raisons mentionnées dans cette requête.

L'échevin Lafontaine propose, appuyé par l'échevin Solis, et il est résolu, que, conformément à un rapport du trésorier, certains comptes de taxes figurant sur les rôles municipaux antérieurs à 1955, y soient retranchés comme non dus ou autrement non recouvrables, pour les raisons mentionnées en regard de chacun des noms mentionnés sur une liste de ces comptes étudiée et aprouvée par le conseil siégeant en comité.

L'échevin Lorange propose, appuyé par l'échevin Desrosiers, et il est résolu, que MM. les échevins Solis et Beaudry, ainsi que l'ingénieur soient nommés les représentants de la cité dans le comité chargé du règlement des difficultés qui pourraient surgir dans l'interprétation du contrat de travail conclu entre la cité et le Syndicat des employés municipaux.

L'échevin Solis propose, appuyé par l'échevin Beaudry, que l'entretien des trottoirs durant le présent hiver se fasse à contrat, et que ce travail soit confié à M. Paul Brodeur pour le prix global de $14,000 et aux conditions mentionnées au cahier des charges préparé par la cité. Cette motion mise aux voix est aprouvée, les échevins Daudelin et Pion votant contre.

L'échevin Solis propose, appuyé par l'échevin Beaudry, que l'entretien des rues durant le présent hiver se fasse au contrat, et que ce travail soit confié à M. Henri Boulay et Frère pour le prix global de $27,000 et aux conditions mentionnées au cahier des charges préparé par l'ingénieur de la cité. Cette motion mise aux voix est aprouvée, les échevins Daudelin et Pion votant contre.

Selon l'avis qu'il en a précédemment donné, l'échevin Lorange propose, appuyé par l'échevin Lafontaine, et le conseil approuve à l'unanimité l'adoption du règlement suivant :

No 726

Règlement concernant l'installation de parcomètres dans les rues et places publiques de la cité de Saint-Hyacinthe.

L'échevin Lafontaine, avec l'assentiment du conseil, reporte à une prochaine séance, régulière ou spéciale, la prise en considération d'un règlement d'emprunt de $400,000, dont il a donné avis à une séance précédente.

L'échevin Lafontaine propose, appuyé par l'échevin Lorange, et il est résolu, que le trésorier de la cité soit autorisé à acheter pour le fonds de Couture, Inc.
roulement, $3,000 d'obligations aux prix soumis par la maison Desjardins.

L'échevin Lafontaine propose, appuyé par l'échevin Gilbert, et il est résolu, que la liste des comptes des services municipaux, se totalisant à $53,779.99, et celles des services des eaux et électricité, au montant de $11,955.11, produites par le trésorier et recomandées par le comité des Finances, soient approuvées et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Et la séance est levée.

Saint-Hyacinthe, le 7 décembre, mil neuf cent cinquante-cinq.

— Oui, disait un pompier, c'est la meilleure blague qu'on ait jamais faite. Nous avions été appelés pour un building qui brûlait. Une femme était à la fenêtre du 6e étage et criait. Nous lui avons crié: "Sautez!" — "Non", répondit-elle... — "Sautez donc! Nous avons tendu un filet pour vous recevoir". Quand elle sauta, les copains et moi on se tordait: nous n'avions pas de filet!

PASSE-PARTOUT, de l'ONF, panorama de la vie canadienne

Passe-Partout ! C'est un titre, bien sûr. C'est le titre des programmes de télévision que réalise l'Office nationale du film et qui sont montrés par Radio-Canada tous les samedis soirs à 8 h. 30. Mais c'est plus encore: c'est une espèce de symbole de la saine curiosité des cinéastes de l'ONF qui, parcourant notre pays d'un bout à l'autre, **passent partout** en se posant toutes sortes de questions. Où en sont les Canadiens français de l'Ouest dans leur lutte pour la survivance ? Comment la vie est-elle organisée sur un ranch de l'Ouest ? L'alpinisme, c'est donc si difficile? Lorsqu'un avion tombe en forêt, et que ses occupants ont la vie sauve, que doivent-ils faire pour survivre jusqu'au moment où ils auront été repérés ? L'équipe de cinéastes que dirige Bernard Devlin, et qui comprend le caméraman Roger Moride et le reporter Gil LaRoche, s'est posée de telles questions et pour les résoudre, elle a installé les caméras de l'ONF à Winnipeg et à Saint-Boniface, sur un magnifique ranch de l'Alberta, au mont Victoria dans les Rocheuses, puis dans la forêt à cinquante milles d'Edmonton.

Et bien d'autres questions ! Pour y trouver réponse, les cinéastes de l'ONF ont transporté leur caméra à l'Institut de cardiologie de Montréal: là, chaque spectateur de la télévision peut assister à une opération dans le coeur d'aussi près que s'il était le chirurgien lui-même; puis, pour un autre programme, la caméra a enregistré dans un laboratoire les effets — scientifiquement vérifiés — de l'alcool sur l'organisme humain; ensuite, les cinéastes ont fait un reportage sur le quartier chinois de Montréal dont les habitants, tout en adoptant le mode de vie canadien, conservent plusieurs traditions de leurs pays d'origine. L'équipe tourne aussi un film sur le conformisme dans nos attitudes et nos habitudes, avec le concours de l'éminent psychiatre Karl Stern, de M. Léo Dorais, de l'Université de Montréal, et de Gérard Pelletier; on sait d'ailleurs que Gérard Pelletier est commentateur de toute la série PASSE-PARTOUT.

Pour cette même série, on compose aussi des programmes de télévision avec des films récents sur les sujets les plus variés. Cette année, les deux séries de l'an dernier — SUR LE VIF et REGARDS SUR LE CANADA — ont été fusionnées en une seule sous le titre général PASSE-PARTOUT. Au cours des mois de décembre et janvier, les téléspectateurs pourront donc voir divers documentaires sur des problèmes fort différents. Par exemple le 17 décembre, ce sera un film intitulé QUE PENSEZ-VOUS DU SENS SOCIAL ? et les invités seront alors Mmes Simone Chartrand et Janette Bertrand et MM. André Bachand et Albert Côté. Le 24 décembre, on présentera le reportage sur le quartier chinois de Montréal. Le 31 décembre, on discutera du sport commercialisé après avoir vu le film Hockey; les invités de Gérard Pelletier à ce programme seront le Dr Pierre Gauthier, député, et M. Paul-Marcel Raymond, secrétaire du Forum de Montréal. Le 7 janvier, un film sur l'alimentation rationnelle avec commentaires de Mlle Suzanne St-Hilaire, hygiéniste alimentaire, et de Mme Pierre Chaloult, mère de famille. Le 14 janvier, on présentera le documentaire intitulé COTE COUR... COTE JARDIN, qui met en vedette le Théâtre du Nouveau-Monde et qui fait le point dans la situation du théâtre au Canada français; à cette occasion, Jean Gascon et Jean Béraud discuteront avec Gérard Pelletier des problèmes du théâtre au Canada français. Puis, le 21 janvier, le reportage de Gil LaRoche sur l'alcoolisme; et comme dernier programme de janvier, le film L'AVOCAT DE LA DEFENSE, illustration d'un chapitre du premier roman d'André Giroux, **Au delà des visages**, avec commentaires de Me Raymond Daoust et du journaliste Jean-Louis Gagnon; ce programme passera le 28 janvier.

Bernard Devlin, Roger Moride, Guy Glover, Gil LaRoche et Gérard Pelletier travaillent présentement à la réalisation des programmes qui seront montrés en février, mars et avril. Les télespectateurs peuvent voir PASSE-PARTOUT tous les samedis à 8 h. 30 aux postes CBFT à Montréal et CBOFT à Ottawa.

NOUVEAU

CHOCOLAT BLANC

Pharmacie Ravenelle

1430, Rue DES CASCADES

Tél.: PR. 4-5944, S.-Hyacinthe

Voici les deux gagnantes du cinquième tirage au Concours des Noms mêlés, en compagnie de M. Josaphat Jetté. Ce sont Mme Emile Provost, qui remporta une coutellerie, et Mme Jacques Campbell, qui gagnait un grille-pain automatique.

Relèvement significatif de l'économie en 1955

Le lecteur trouvera ci-après un résumé de l'allocution du Président de la Banque Provinciale du Canada, M. J.-Edouard Labelle, O. B.E., C. R., prononcée à la 55ième assemblée des actionnaires tenue à Montréal, le 9 décembre dernier.

Le Canada a su triompher en 1955 des menaces de dépression qui planaient l'an dernier sur son économie, en dépit des malaises continus de la classe agricole et de la glissade boursière de l'automne, la plus spectaculaire depuis 1929. L'activité industrielle s'est révélée intense au cours de l'année. De cette activité croissante est sorti un revenu national et personnel sans précédent. Les prévisions laissent entrevoir un revenu national excédant les 26 milliards, soit presque deux milliards en avance à la fois sur les chiffres de 1953 et sur ceux de 1954. Ce chiffre est d'autant plus révélateur que les prix sont restés à peu près stables toute l'année.

A quoi attribuer ce progrès ? Sans aucun doute à un regain d'activité de notre commerce extérieur. Mais le principal facteur de redressement — pour autant qu'il soit possible d'isoler les unes des autres des forces qui concourent toutes au résultat final — semble se situer dans le secteur de la construction pour fins domiciliaires. La demande des biens durables de consommation, qui avait fléchi en 1953 et 1954, s'est subitement redressée en 1955. Bref 1955 s'est révélée une année fortement expansionniste et ceci, en dépit du fait que le revenu-argent de la classe agricole piétinait en quelque sorte sur place.

Il paraît assez clair que la politique des gouvernements a eu quelque chose à faire avec ce nouveau redressement de l'activité économique, à un moment où nous avons lieu de craindre une dépression. Les réductions d'impôts, si faibles qu'elles aient été, ont sans doute alimenté pour leur part le flot croissant de la consommation. Mais les données statistiques indiquent que la mesure la plus significative est probablement attribuable aux grandes facilités de crédit à l'habitation, provoquées par l'entrée des banques à charte dans le domaine du crédit hypothécaire.

Après avoir signalé que les craintes se manifestent un peu partout dans le monde d'un nouveau danger de spirale inflationniste, le Président de la Banque examine ensuite les pressions inflationnistes qui s'exercent au Canada. Il note que les dépôts bancaires, qui sont le principal instrument de la circulation monétaire, se sont accrus plus rapidement que le produit national brut au cours du premier semestre de l'année, mais que l'écart entre les deux paraît maintenant se stabiliser.

A moins que quelque chose de bien précis ne soit fait pour relever l'économie du secteur agricole, l'aggravation de l'écart entre les prix agricoles et prix industriels équivaudrait à condamner une classe importante, à voir baisser son niveau de vie, pendant que s'améliorerait celui de plusieurs autres catégories de citoyens. Une telle situation ne serait guère tolérable ni du point de vue de l'intérêt général, ni de celui de la justice ou de l'équité.

Les problèmes auxquels nous avons à faire face, et dont le plus sérieux résulte des excédents agricoles et des difficultés que nous éprouvons à en atténuer les effets sur l'économie, ne doivent pas, conclut M. Labelle, nous faire perdre de vue la situation privilégiée où nous, Canadiens, nous nous trouvons pour les régler. Nous disposons de ressources naturelles, immenses et variées, dont nous ne connaissons même pas encore toute l'étendue et que les découvertes des dernières années nous ont révélées de plus en plus riches. Il nous appartient, comme l'illustre la situation actuelle, d'orienter notre économie de façon à la rendre moins vulnérable aux marchés extérieurs et aux fluctuations économiques dans les pays dont nous dépendons plus étroitement. Faisons donc confiance à la sagesse de nos gouvernants et à l'ardeur au travail de notre population.

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS

"COOPÉRATIVE D'ASSURANCE-VIE"

REPRESENTANTS DE LA REGION :

- LUCIEN TETREAULT
- ALPHONSE PELCHAT
- FERNANDO COURCHESNE

L'arbre de Noël, dangereux instrument de mort

Symbole de réjouissance, l'arbre de Noël devient parfois, malheureusement, un instrument de mort. Presque chaque année, en effet, des Canadiens meurent dans l'incendie de leurs foyers, incendie provoqué par un arbre de Noël qu'on n'a pas entouré de toutes les précautions nécessaires.

Aussi la Fédération des Assureurs au Canada, qui groupe plus de 200 compagnies d'assurance contre l'incendie et les accidents, rappelle-t-elle les précautions que chacun devrait observer dans le cas de l'arbre de Noël. Les voici :

1) Choisissez un petit arbre : il offre moins de danger qu'un grand arbre.

2) Gardez l'arbre à l'extérieur jusqu'au moment de le mettre en place. Ne le gardez plus dans la maison quand les aiguilles sèchent et commencent à tomber.

3) Ne placez jamais l'arbre près d'une porte, d'un escalier, d'un foyer ou d'une cheminée.

4) le pied de l'arbre devrait reposer dans un pot rempli d'eau.

5) Ne placez pas de chaufferette près de l'arbre et ne vous tenez pas près de l'arbre avec une cigarette ou un cigare allumé.

6) Ne déposez les étrennes au pied de l'arbre que la veille de la fête. Dès qu'on les a dépouillées de leurs enveloppes de fantaisie, jetez ces enveloppes en lieu sûr, à bonne distance de l'arbre.

7) Ne placez jamais de chandelles dans l'arbre de Noël.

8) Lorsque les ampoules électriques ont fait sécher les aiguilles avoisinantes, changez l'emplacement des ampoules.

9) Assurez-vous que les ampoules d'illumination ne surchargent pas les circuits.

10) Eteignez les lumières de l'arbre avant de vous retirer pour la nuit ou si personne ne reste à la maison.

★

La Semaine Nationale des Fiancés

Monsieur Louis Mangelschots et Mlle Majella Beauregard, récemment nommés responsables Nationaux du Service de Préparation au Mariage de la J.O.C., ont dirigé les 3 et 4 décembre dernier une rencontre des responsables diocésains de ce Service.

Près de 50 délégués, représentant 12 diocèses du Québec, et du Nouveau-Brunswick, étaient présents à cette réunion qui se tenait au Centre Maria Goretti à Montréal. Les responsables y ont étudié à nouveau les problèmes fondamentaux des fiancés, l'aide irremplaçable que le Service peut apporter dans la solution de ces problèmes, ainsi que les nombreuses difficultés d'organisation et de technique qui surgissent dans la réalisation pratique des cours. Tous les participants de cette réunion, ont pu profiter d'un échange d'expérience fructueux en vue d'une formation plus adéquate des responsables locaux et des conférenciers de chaque cours.

On a aussi lancé officiellement les plans d'organisation de la Semaine Nationale des Fiancés qui se tiendra du 8 au 15 janvier et dont le thème sera : "Le travail est-il ennemi de l'amour ?"

Le cinéma et la télévision

CINEMA... PAS MORT! — Les recettes des films américains au Canada pour 1954 ont encore augmenté: $110,000,000... En '47, elles se situaient aux environs de $55 millions. Et pourtant, 17 postes de TV ont été ouverts, et plus de 1 million de récepteurs familiaux installés. Notre pays est maintenant le plus grand marché extérieur au monde pour Hollywood.

...CONCURRENCE passagère. —La TV affecte sans doute quelques petits théâtres. Mais on constate par contre des hausses considérables dans d'autres salles. Et l'ouverture d'un émetteur TV cause toujours un choc, mais il n'est que passager. Tout nouveau, tout beau. On se tient rivé à l'écran familial jusqu'à épuisement de son potentiel d'envoûtement. Et puis on retourne comme avant au Cinéma, qui offre l'avantage... de vous faire sortir!

On s'entend fort bien d'ailleurs! Ne croyez pas que la dispute soit grave entre TV et Ciné... L'industrie reste l'Industrie: ainsi la Cie de Cinéma Famous Players elle-Paramount, a acquis les droits même contrôlée pour 50% par la de vente au Canada pour Lawrence TV Color Tubes, des Chromatic Television Laboratories...

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY, LIMITED

Le Conseil d'administration a déclaré les dividendes suivants.

Actions privilégiées participantes 6% cumulatives

No 144, Dividende trimestriel de $1.50 par action, payable le 16 janvier 1956 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 20 décembre 1955.

Actions ordinaires sans valeur nominale

No 123, Dividende trimestriel de 50 cents par action payable le 15 février 1956, aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 20 janvier 1956.

V. J. NIXON, Secrétaire.

Montréal, 25 novembre 1955.

"BIEN DES PEUPLES S'ESTIMERAIENT HEUREUX... de pouvoir disposer des moyens qui sont à notre portée!"

J.-EDOUARD LABELLE, O.B.E., C.R.

(Extraits des allocutions prononcées par le Président et le Vice-Président et Gérant Général lors de la 55e Assemblée Générale des actionnaires de La Banque Provinciale du Canada.)

J.-UBALD BOYER

"L'activité a été intense au cours de l'année. L'indice du volume de la production a atteint de nouveaux sommets. Le Canada en est arrivé au cours de 1955 à donner du travail à presque tous ceux qui ont désiré travailler."

"Les progrès de 1955 sont sans doute attribuables pour une part à un regain d'activité de notre commerce extérieur, mais le principal facteur du redressement semble se situer dans le secteur de la construction pour fins domiciliaires."

"A moins que quelque chose de bien précis ne soit fait pour relever l'économie de la classe agricole, on pourrait voir baisser son niveau de vie pendant que s'améliorerait celui de plusieurs autres catégories de citoyens. Une telle situation ne serait guère tolérable ni du point de vue de l'intérêt général ni de celui de la justice ou de l'équité."

"L'ensemble de nos prêts est passé de $102 à $116½ millions, une augmentation de plus de 14%. La Banque a été heureuse de mettre à la disposition de sa clientèle des crédits de plus en plus importants qui ont contribué à l'activité industrielle du pays."

"Les dépôts commerciaux ont atteint un niveau de $101 millions, une augmentation de $16 millions attribuable à la fois au concours très efficace accordé par la Banque à sa clientèle commerciale et au progrès constant réalisé par la grande majorité des entreprises."

"Le nombre et le montant de nos prêts aux cultivateurs se sont accrus considérablement au cours de l'année. Nous sommes heureux d'avoir pu de nouveau, grâce à notre vaste réseau de succursales et d'agences dans les régions agricoles, aider par des avances judicieuses cet important secteur de notre économie."

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Vous pouvez obtenir le texte intégral des allocutions en vous adressant au *Service de Publicité* à 221 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

Vente Avant-Noël

Si vous ne pouvez venir, adressez votre commande au DEPARTEMENT DE COMMANDES POSTALES

VOTRE CREDIT EST BON

BIJOUTIERS **KITNER** HORLOGERS

PAYEZ $1.00 COMPTANT — $1.00 PAR SEMAINE

Magnifique OFFRE DE JOUETS AUX LECTEURS DE CETTE ANNONCE chez KITNER

ENSEMBLE RESISTANT A LA CHALEUR — **15 MORCEAUX**

CHROME OU FER FORGE

NOUVEAU Fire-King

GARANTI pour résister à la chaleur du fourneau.

- Plat 1½ pinte, avec couvercle à bouton
- Support en fer forgé ou chromé
- Assiettes à tartes de 9 pouces
- Support pour cette assiette
- Plat 6½ x 10" très décoratif
- Support pour ce plat
- Plat profond 5 x 9
- Plat à pouding d'une pinte
- 6 plats à dessert de 6 onces

LES 15 MCX POUR $8.95
$1.00 comptant
$1.00 PAR SEMAINE

SERVICE DE VAISSELLE "Daffodil" GRATUIT

TEL QU'ANNONCE A LA TELEVISION A L'OCCASION DE NOEL !

- RECEVEZ CE SERVICE DE VAISSELLE GRATUITEMENT avec L'ACHAT D'UNE COUTELLERIE ROGERS 42 MORCEAUX AU PRIX REGULIER.
- TOUTE CETTE VAISELLE EST DE PORCELAINE ANGLAISE DE HAUTE QUALITE, avec MOTIF FORMANT UN MAGNIFIQUE ENSEMBLE AVEC LE NOUVEAU PATRON "DAFFODIL" DE COUTELLERIE "ROGERS".

SUCCURSALES A : DRUMMONDVILLE, THETFORD MINES, MONTREAL, ST-HYACINTHE, SOREL, TROIS-RIVIERES, SHAWINIGAN, RIMOUSKI et MONT-JOLI

Magasins situés dans les centres suivants :

1348 CASCADES, St-HYACINTHE
189, rue HERIOT, DRUMMONDVILLE
50, RUE AUGUSTA, SOREL

VISITEZ NOTRE MAGASIN LE PLUS PRES DE CHEZ VOUS OU COMMANDEZ PAR LA POSTE

PROFITEZ DE NOS TERMES FACILES

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

POSTEZ CE COUPON SI VOUS NE POUVEZ VENIR

BIJOUTIERS **KITNER** HORLOGERS

1348 CASCADES ST-HYACINTHE

BIJOUTIERS KITNER'
St-HYACINTHE

Veuillez m'expédier l'ensemble suivant avant Noël

.....

.....

Je paierai $ ..... par semaine

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... TEL. .....

La Cour d'Appel

Tracteur et remorque confisqués ayant servis à la contrebande

Le tracteur et la remorque de M. Adélard McLean, de St-Césaire, sont confisqués par suite d'une saisie de douane effectuée par la Gendarmerie Royale le 3 décembre 1953. Tel est l'effet d'un jugement que vient de rendre la Cour d'Appel en annulant et cessant le jugement de l'honorable juge L. P. Cliche de la Cour Supérieure.

M. Adélard McLean est propriétaire d'une ferme située sur la frontière américaine-canadienne à Frelighsburg qu'il avait achetée vers 1948. Il avait en même temps acheté tout le roulant nécessaire pour l'exploitation de cette ferme qui consistait en un immense verger de pommiers. Cet outillage comprenait le tracteur et la remorque en question.

M. Adélard McLean dont la ferme principale est située à St-Césaire soit environ trente-cinq milles de la précédente, avait l'habitude de parcourir cette distance et de visiter sa ferme de Frelighsburg environ une fois par mois pour surveiller le travail et donner des instructions.

Au mois de mai 1953 il y engagea son fils Raymond à salaire ainsi qu'un autre employé M. Léopold Lafrance. Tous les deux recevaient les instructions de M. McLean père.

L'un et l'autre des employés avaient accès et se servaient du tracteur pour les besoins de la ferme mais également semble-t-il pour les fins de leur commerce illégal de contrebande de cigarettes américaines.

Le tracteur n'était pas muni de licence mais point n'était besoin de l'aventurer sur la route puisque la livraison des cigarettes se faisait sur la terre même à la frontière américaine.

Ce commerce clandestin a duré environ quatre mois au vu et au su de McLean fils et de Lafrance. Une fois, deux fois et quelquefois trois fois par semaine l'on recevait des cigarettes américaines que l'on trasportait pour emmagasinage avec le tracteur et la remorque et dont ont voyait ensuite à la distribution.

Le 13 novembre 1953 McLean fils et Lafrance ont été requis de se présenter au bureau de la Gendarmerie Royale à St-Jean.

Au bureau de la Gendarmerie Royale le jeune McLean et Lafrance ont fait une déclaration écrite et ils ont admis notamment que M. McLean père était au courant du commerce de cigarettes. Le 3 décembre 1953 le tracteur et la remorque ont été saisis.

M. Adélard McLean présenta une requête à l'honorable juge L. P. Cliche, à Sweetsburg, demandant une ordonnance à l'effet que son droit de propriété dans le tracteur et la remorque ne soit pas atteint par la saisie de douane. L'honorable Juge Clchie a accordé cette requête. Lors de l'enquête il n'a pas permis de produire l'écrit signé par le jeune McLean et son compagnon. Les juges de la Cour d'Appel sont d'avis que cette preuve aurait dû être permise.

L'honorable Juge Rinfret dit dans son jugement que Adélard McLean aurait dû établir qu'il a exercé tout le soin raisonnable concernant son fils et Lafrance en vue de s'assurer que le tracteur ne serait vraisemblablement pas utilisé contrairement aux dispositions de la Loi sur les Douanes. Il ne suffit pas, dit l'honorable juge Rinfret, que McLean se soit retranché derrière l'opinion favorable qu'il avait de son fils, il aurait dû le prévenir contre le danger possible d'une contrebande à la frontière. En effet la ferme est borrée par la frontière américaine et le juge a de la difficulté à croire que le père McLean n'a jamais songé à la possibilité que sa ferme puisse être utilisée comme terrain de contrebande. Il s'est contenté de laisser son tracteur à la disposition de son fils devant la porte grande ouverte de la frontière canadienne.

En conséquence l'appel du Sous-Ministre du Revenu National a été maintenu et M. McLean père perd tous ses droits dans le tracteur et la remorque.

Le jugement a été rendu par les honorables Juges Bissonnette, Gagné, dissident, et Rinfret. Le Sous-Ministre a été représenté par Me Henri Lizotte, de Granby.

La Présentation

— Samedi le 3 décembre eut lieu à la Cathédrale, le mariage de M. Gérald Beauregard, de La Présentation, fils de M. Donat Beauregard, à Mlle Marie-Paule Benoit, fils de M. Louis Benoit, de St-Charles.

—Lors du congrès Jaciste qui se tenait à St-Thomas d'Aquin, dimanche, le 4 décembre, quarante-quatre jeunes gens de La Présentation étaient présents: MM. Olyre Mathieu, président; Mlle Judith Chenette, vice-présidente; Réjeanne et Réal Fontaine, Odette et Jules Morin, R-jeanne et Marie-Paule Bouvier, André, Lise, Marielle Frédette, Lise et Simonne Jeanson, Andrée St-Germain, Solange et Gilles St-Pierre, Gabrielle Bazinet, Lucile, Florian et Mariette Bernard, Clémence et Victoire Bouvier, Clémence et Olive Chenette, Lise, Huguette, Suzanne et Jacqueline Bouvier, Monique Poirier, Emilien et Henri Mercier, Robert Gosselin, Jacques Bousquet, Jacques Nichols, Daniel Michon, Gilles Poirier, Lucien Girouard, André Loiselle, Hilaire Girouard, Réal Desmarais, Guy Mathieu. Il y eut chants et divertissements.

Passe-temps populaire

Un nombre record de baigneurs, soit 140,000, se sont rendus, l'été dernier, aux bains municipaux de Gravesend, en Grande-Bretagne, dépassant de quelque 60,000 le chiffre atteint en 1954.

Avant 1090, l'île de Malte a successivement appartenu aux Phéniciens, aux Grecs, aux Carthaginois et aux Arabes.

M. Gérard Lemonde décédé à Woonsocket à l'âge de 50 ans

Ste-Rosalie, (DNC) — M. Gérard Lemonde, autrefois de Ste-Rosalie, est décédé ces jours derniers, à Woonsocket, à l'âge de 50 ans. Les funérailles furent chantées lundi dernier, en l'église du Précieux-Sang, de Woonsocket.

Outre son épouse, née Alice Badeau, le défunt laisse un fils et une fille, Normand et Constance. Sa mère, Mme Vve Augustin Lemonde, de Ste-Rosalie, lui survit, ainsi qu'un frère et quatre soeurs : M. Albert Lemonde, de St-Joseph; Mme Vve Ferdinand Girard (Juliette) et Mme Julien Gallant (Adrienne), de Ste-Rosalie; Mme Georges-E. Poulin (Eliane), de Drummondville; R.S. Sainte Suzanne (Estelle), des Soeurs de la Charité, en mission à Lewiston, Maine; il laisse également ses beaux-frères, MM. Julien Gallant et Georges-E. Poulin. Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

☆

Séchage du linge

Il vaut mieux ne pas faire sécher du linge lorsqu'il vente beaucoup. Un vent violent peut déchirer vos vêtements, les souiller et les déformer.

Maisons en pièces

Des pièces formant 20 maisons préfabriquées ont été expédiées directement de Pictou, N.-E., à la base du CARC à Goose Bay, Labrador.

Actif de $163,098.40 à la Caisse Populaire de La Présentation

La Caisse populaire de La Présentation, qui terminait le 31 octobre son douzième exercice, a un actif de $163,098.40. Elle paie 4 p.c. d'intérêt sur le capital social. Ses revenus sont de $5,808.78 et ses dépenses de $4,774.11 soit un trop-perçu de $1,034.67 à partager. Ces chiffres et détails ont été compilés par M. Raoul Chenette, secrétaire-gérant de la Caisse de La Présentation, et transmis pour le rapport annuel à l'assemblée générale des sociétaires tenue mardi à l'école du village. L'actif de la Caisse se compose comme suit : obligations : $61,409.36; actions de l'Union Régionale : $3,000.; actions des sociétés d'assurance : $110.; prêts sur reconnaissance de dettes : $26,065.; prêts sur habitations : $39,000.; à la Coopérative : $2,600.; à la municipalité : $3,100.; mobilier : $1,400.; en caisse : $26,414.04. Au chapitre du passif : capital social : $8,360.; épargne : $147,081.82; l'avoir propre, au montant de $6,621.91, se compose de $4,365.70 au fonds de réserve; $1,900. au fonds de prévoyance; $356.21, au fonds de surplus.

Le conseil d'administration, dont M. l'abbé François Morin, curé de la paroisse, est aumônier, se compose de MM. Armand Gosselin, président; Aurèle Morin, vice-président; Raoul Chenette, secrétaire-gérant; Hormisdas Audet, Hilaire Michon, Donat Provost et Adonai Blanchette, administrateurs. Font partie de la Commission de Crédit : MM. Omer Girouard, président; C.-A. Gauthier et Ladislas Phaneuf, commissaires. Au conseil de surveillance: MM. William Bousquet, Sylvio Michon et Antonio Fredette, surveillants.

Autre Stradivarius découvert

Un violon "trois quarts", portant à l'intérieur l'inscription "Stradivarus" et la date "1736" a été trouvé dans la mansarde d'une vieille maison, à Bertinoro, près de Forli, en Romagne. Le violon est en bon état de conservation.

L'an dernier, la St-Lawrence Corporation a rapporté des revenus net de $16,246,004 et un profit net de $4,451,038, ce qui équivaut à $4.04 par action ordinaire.

En 1953, les revenus nets avaient été de $16,081,183 et les profits nets de $5,228,641, équivalant à $4.74 par action ordinaire.

Le fonds de roulement était, à la fin de 1954, de $17,220,224.

RCA VICTOR le cadeau qui fait la joie de la famille entière

Voyez et réservez sans délai l'un des merveilleux nouveaux modèles à "Image profonde" 1956 de RCA Victor... à livrer pour Noël!

Nul cadeau près de l'arbre de Noël ne peut remplir la famille d'une telle joie et d'une telle fierté. Voyez dès maintenant votre marchand RCA Victor . . . choisissez parmi la gamme merveilleuse de nouveaux RCA Victor . . . offrez la télévision la plus populaire au monde, *supérieure de 7 façons* en

Huron 17" Elégant modèle de table peu dispendieux. Meuble de métal. Base de table disponible moyennant léger supplément. Fini noyer

Arlen 21" Modèle de table qu'une base pivotante, disponible moyennant léger supplément, transforme en consolette. Fini noyer

Brockton 21" Qualité remarquable de l'"Image profonde", attrayant meuble traditionnel. Choix de finis. Fini noyer

Goodwin 21" Gracieux style contemporain — "Image profonde" de superbe rendement et de tout repos. Fini noyer

Bartram 21" Piquante beauté moderne . . . rendement *supérieur de 7 façons* en 1956. Choix de bois de qualité. Noyer

Salisbury de luxe 21" Téléviseur ultra-puissant à "Image profonde", meuble de magnifique ébénisterie. Fini noyer

Leighton de luxe 21" Chef-d'oeuvre d'ébénisterie moderne, contraste du noyer naturel et du bois tropical blond.

Bartlet de luxe 21" Rendement de luxe inégalé, ravissante console à portes entières. Noyer

Marquis 24" Divertissement complet au foyer . . . radio-phono-téléviseur à cabinet simple de modèle exquis. Noyer

Prix de liste suggérés. *Finis acajou et chêne cérusé: léger supplément.

Il vous éveille et vous endort à la musique!

Elégant, de petit format, à rendement supérieur: ce nouveau radio personnel RCA Victor est un cadeau parfait. X-520 RCA VICTOR

Le nouveau radio-horloge C-528 RCA Victor, de style attrayant, est offert en 9 tons éclatants.

Utilisez aussi votre TV comme phonographe

avec le nouvel accessoire tourne-disques automatique "Victrola" 45.

Modèle 6JY1 RCA Victor

y compris $5.00 de disques "45" RCA Victor de votre choix — GRATIS!

Offrez le cadeau qui se perpétue

RCA VICTOR Au premier rang de la radio . . . de la musique sur disques . . . et de la télévision

GODERE & FRERE

Vente - Installation - Service

TEL. PR. 3-3131 RENE GODERE PROP. SAINT-LIBOIRE

NOUVELLES DE NOTRE REGION

Saint-Valérien

— Voici la liste des élèves qui se sont classés les premiers aux concours de novembre, à l'école du village: 7e année: Liliane Touchette 90.1, Odette Vincent 84.5%. 6e année: Roger Deslandes 95.7, Georgette Laplante 91.3%.

5e année: Denis Deslandes 84.7, André Laflamme 81%.

4e année: Serge Laflamme 93.7, Réjean Deslandes 93.3%.

3e année: Ghislaine Couture 97.5, Lucille Laplante 94.7%.

2e année: Robert Deslandes 93.2, Robert Tétrault 91.5%.

1ère année: Ghislaine Chaput 97.2, Lisette Beaudry 92.7%.

— Nous offrons nos plus sincères condoléances à M. et Mme Marcel Beaudry, à l'occasion du décès de leur jeune fils. La cérémonie des anges eut lieu le 30 novembre dernier à trois heures.

— M. et Mme Charles Deslandes et leur famille quitteront prochainement la paroisse pour aller demeurer définitivement à Saint-Hyacinthe.

— M. et Mme Isidore Paquette ainsi que M. et Mme Raymond Paré et leurs enfants, étaient de passage, dimanche, chez M. et Mme Louis Paquette, de St-Hyacinthe.

ANTONIO BRETON, o.d.

EXAMEN DE LA VUE

Ouvert tous les jours de 9 à 6 h. — Vendredi soir jusqu'à 10 h.

bureau chez

L.-A. BRETON & FILS

BIJOUTIERS

1530, rue des Cascades Tél. 4-6898 Saint-Hyacinthe

Aux êtres chers qui n'entendent pas les joyeux rires de Noël

ZENITH vous permet d'offrir pour $50 seulement le précieux cade au de l'ouïe

Comme Noël peut être triste, loin des rires, de la musique, des conversations joyeuses, lorsqu'on a perdu l'ouïe. Peut-être un être cher est-il emmuré dans ce silence. Que pourriez-vous offrir de mieux que ce bien précieux entre tous, l'ouïe? Quoi de plus réjouissant pour le coeur que d'entendre ces mille bruits joyeux qui accompagnent Noël?

Zenith a rendu ce miracle facile. Les nouveaux appareils Zenith sont faciles à offrir, faciles à porter, faciles à régler. Et aujourd'hui, toutes les barrières de prix sont abaissées, car Zenith, l'instrument qui a le plus de valeur, est celui qui coûte le moins cher.

Un appareil minuscule, léger, complet, pour seulement $50

Petit et puissant, muni de quatre minuscules transistrons, le "50-X" est de la meilleure qualité Zenith et, pourtant, il ne se vend que le quart du prix de nombreux autres appareils.

Le "50-X" est si petit qu'il se cache derrière une cravate! Si léger qu'il tient dans les cheveux d'une femme! Il sonctionne avec une seule pile minuscule sèche de dix cents, en vente partout. Oui, dix cents seulement pour rendre l'ouïe, avec son cortège de sécurité, de bonheur et de réussite.

Ramenez à la vie familiale les êtres chers que la surdité éloigne

Rendez-vous compte de ce que serait votre vie si vous ne pouviez entendre! Comme vous chercheriez à savoir de quoi parle et rit votre entourage! Ne serait-ce pas de *vous*? Il en va de même pour vos parents atteints de surdité. C'est à vous de les secourir. Quelle meilleure preuve de votre amour, de votre désir de les voir se mêler à la vie familiale, que le présent d'un appareil Zenith?

Vous pouvez maintenant offrir ce merveilleux présent pour seulement $50, comprenant l'écouteur à voie aérienne, fil, embout standard, garantie d'un an et garantie d'entretien de cinq ans. Facilités de paiement sur demande.

Consultez tout de suite votre détaillant Zenith! Son nom se trouve dans votre annuaire du téléphone. Si vous postez ce coupon, vous recevrez une documentation et la liste de nos détaillants. N'oubliez pas que seul Zenith fabrique le véritable "50-X" en vente d'un océan à l'autre chez des détaillants autorisés.

• • • •

Il y a quatre autres modèles à transistrons au choix. Toute surdité à laquelle on peut remédier électroniquement peut être corrigée avec un Zenith.

ZENITH ®

APPAREILS ACOUSTIQUES

par les fabricants des célèbres appareils de radio et de TV Zenith

Postez Aujourd'hui

Zenith Radio Corporation of Canada, Ltd.
Hearing Aid Division, Dept. XX-00
1165 Tecumseh Road, East, Windsor, Ontario

Veuillez m'expédier votre documentation gratuite sur le nouveau "50-X" Zenith et la liste de vos détaillants.

Nom_____

Adresse_____

Ville_____ Province_____

SEUL REPRÉSENTANT A ST-HYACINTHE

PHARMACIE JEAN LOCAS

1600 Cascades Tél. PR. 4-6451 St-Hyacinthe

St-Marcel

—M. et Mme Paul-Emile Tétreault, de St-Pie, étaient en promenade, dimanche dernier, chez M. et Mme Eugène Laplante.

— M. et Mme Ferdinand Harpin, de Montréal, étaient en visite en fin de semaine chez Mme Dominique Petit.

— M. et Mme Georges Lussier, de St-Lambert, étaient de passage en fin de semaine chez M. et Mme J.-P. Ducharme.

— La semaine dernière, M. le Curé fit la visite de toutes les écoles afin de confesser les élèves pour la préparation à la communion du premier vendredi du mois, le dernier de cette année. Les écoliers sont venue nombreux à la messe du matin. Nous les félicitons de leur beau geste de piété.

—M. Henri Dupont s'est porté acquéreur de la maison de Mme Hormisdas Tétreault, au village de St-Valérien.

Petites encyclopédies

Q.—Dans LA CITE DE DIEU saint Augustin a écrit : "Un peuple est un groupement d'êtres raisonnables qui s'unissent pour jouir paisiblement ensemble de ce qu'ils aiment. En conséquence, si l'on veut connaître la qualité d'un peuple, il faut examiner ce qu'il aime.

—Quel est l'ouvrage qui a pour épigraphe cette citation de saint Augustin ?

R.—Le Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'Avancement des Arts, Lettres et Sciences au Canada.

Q.—Dans un tableau de Luc-Olivier Merson, LE REPOS EN EGYPTE, en quel endroit la Vierge est-elle endormie avec Jésus dans ses bras, (un endroit qui marque le tableau d'une forte couleur locale) ?

R.—La Vierge et son Enfant sont endormis entre les pattes du Sphynx. (Joseph repose un peu plus loin sur le sol, et l'âne broute.)

Q.—Qui est-ce qui, dans son HISTOIRE COMIQUE DES ETATS ET EMPIRES DE LA LUNE, écrivait, dès le 17è siècle, que les habitants de la lune ont une curieuse machine dans laquelle ils parlent et qui reproduit ensuite leur voix ?

R.—Cyrano de Bergerac, dont on peut dire qu'il inventa l'idée du phonographe.

Q.—Vous demeurez à Quito. Tous les jours, sans vous en rendre spécialement compte, vous tournez avec la terre dans son mouvement de rotation, sur elle-même Oublions la vitesse de translation autour du soleil et ne nous occupons que du mouvement de rotation. Pourriez-vous dire quelle vitesse vous faites à l'heure ?

R.—1,000 milles à l'heure approximativement. Quito étant à l'équateur et la terre ayant une circonférence d'environ 25,000 milles, trajet accompli en vingt-quatre heures, cela veut dire qu'en une heure on fait la vingt-quatrième partie de 25,000 milles, soit un peu plus de 1,000 milles à l'heure en rotation seulement.

Q.—Qui est-ce qui annonça au vieux Zacharie qu'il aurait un fils le futur saint Jean-Baptiste ?

R.—L'ange Gabriel qui se faisait une spécialité de ces sortes d'annonces.

Q.—En quelle circonstance entend-on au théâtre cette phrase dont les mots sont dans un ordre curieux : "Me font... vos beaux yeux... mourir, belle marquise... d'amour"?

R.—Dans le Bourgeois gentilhomme de Molière... lorsque M. Jourdain veut écrire à une personne "de grande qualité", comme il dit : "Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour" et qu'il demande à son maître de philosophie de lui tourner cette phrase galamment, C'est une des diverses tournures baroques suggérées par le maître.

St-Bonaventure

— M. et Mme Firmin Frappier (Jeanne d'Arc Labonté) sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Jean. Parrain et marraine, M. Constant et Mlle Madeleine Frappier, frère et soeur du bébé.

— A M. et Mme Jean-Paul Bonin (Jeanne Désautels) est né un fils baptisé René. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Labonté (Jeanne Bonin), oncle et tante de l'enfant.

— Récemment, en l'église de St-Bonaventure, eurent lieu les funérailles de M. Arthur Viens, époux de Marie-Reine Provencher, décédé à l'âge de 61 ans Le service fut chanté par le curé de la paroisse, M. l'abbé Lucien Fontaine, assisté de M l'abbé Côté, curé de St-Pie, et de M. l'abbé Gauthier, curé de St-Gérard. Les porteurs étaient MM. Albert Villiard, Gérard Fafard, Alphonse Desserres, Théo. Belhumeur, Conrad Letendre et Léopold Joyal. La quête fut faite par M. Léopold Joyal et M. Conrad Letendre.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, une soeur, Mme Benjamin Bourque, de St-Simon de Drummondville; ses enfants, Raoul, Marcel, Léo-Paul, Roland; deux filles, Mme Galipeau (Cécile) et Mme Villiard (Berthe); ses belles-filles, ses petits-enfants, Denis Villiard, Jacques, Claude, Monique et François Viens; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Victor Provencher, M. et Mme Norbert Provencher, de St-David; M. et Mme Joseph Théroux, de Yamaska; M. et Mme Arthur Pépin ainsi que M. et Mme Hector Pépin, de St-Hyacinthe, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Ont été offerts plusieurs témoignages de sympathie, tels que offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux et visites nombreuses au salon mortuaire. Les obsèques étaient sous la direction de la maison Tessier et Frères.

Saint-Théodore

—M. et Mme Conrad Chartier (Rose-Aimée Benoit) sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Ange-Danielle. Parrain: Jean-Marie Chartier, marraine, Louise Chartier, frère et soeur de l'enfant. Porteuse, Mme Albert Plante, de St-Nazaire, tante du bébé.

—M. et Mme Armand Leclerc (Bernadette Simonneau) sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-François-Bernard. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Grisé, de L'Avenir, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Louis Vadnais, d'Acton Vale, tante du bébé.

—Mlle Rolande Decelles, fille de M. et Mme Emile Decelles, a épousé le 26 novembre M. Marc Chagnon, fils de M. et Mme Euclide Chagnon.

—M. et Mme Uldéric Leduc sont revenus d'un voyage de quelques semaines aux Etats-Unis.

—Voici le résultat des concours pour le mois de novembre au couvent dirigé par les RR. SS. St-Joseph: 11e année: Céline Gauthier; 10e: Roger Picard; 9e: Claudette Bérard; 8e: Germaine Provencher; 7e: Guy Gauthier; 6e: Madeleine Provencher; 5e: Claude Wetty; 4e: Monique Mérette; 3e: Pierrette Chagnon; 2e: Robert Gauthier; 1ère: Francine Fontaine.

Sainte-Madeleine

et —M. et Mme Roger Courchesne et leurs trois enfants, Guy, Diane et Gilles, ont rendu visite à M. et Mme Arthur Boisvert, de St-Léonard.

—Mlle Thérèse Fougère, de St-Dominique, en visite chez M. et Mme Ovila Bousquet et autres amies.

—Mlle Mathilda Deslauriers a passé quelques jours à Montréal où elle a visité de nombreuses amies.

—M. l'abbé Rosario Beauregard a rendu visite à ses parents, M. et Mme Hilaire Beauregard, ainsi qu'à ses frères et soeurs.

—M. et Mme Roland Brodeur, de Montréal, en visite chez M. et Mme Origène Brodeur, Mlle Antoinette Brodeur, et chez Mme Emile Dépot, de St-Damase.

—M. Normand Côté et sa mère Mme Sylvio Côté, Mlle Denise Boucher, de St-Hyacinthe, en visite chez MM. et Mmes Israel et Armand Côté, ainsi que chez Mme Jos. Benoit.

—MM et Mmes Euclide Deslauriers, de Beloeil, et Sylvio Côté, de St-Hyacinthe, Mlle Cécile Deslauriers, les invités de Mme Joseph Benoit, dimanche dernier.

St-Damase

— Samedi le 3 décembre, accidentellement, est décédé à l'âge 23 ans M. Michel Lussier, fils de Mme Georges Lussier (Aurore Phaneuf). Outre sa mère, il laisse ses soeurs, Mme Normandin (Marie-Ange), de St-Césaire; Monique, Gertrude et Simone, de St-Damase; ses frères, André et Jules, de St-Denis; Gérard, de St-Césaire; Roland, Jean-Claude et Bernard, de St-Damase. Le service funèbre fut chanté mardi dernier, six décembre, par M. l'abbé Zoïle Lussier, curé de Ste-Victoire, oncle du défunt, assisté de M. le curé A. Beauregard et de M. l'abbé Pierre-Paul Beauregard. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

— Le quatre décembre a été baptisée Marie, Lise, Céline, enfant de M. et Mme Zoël Beauregard (Bibiane Sansoucy). Parrain et marraine, M. et Mme Armand Sansoucy, grands-parents de l'enfant.

Saint-Denis

—M. et Mme Antonio Rémy, de Central Falls, passent quelques jours chez Mme Evariste Phaneuf.

—Chez Mme Hereulum Lussier, M. et Mme Rolland Rémy et leur fils Denis, de Central Falls, R.I.

—En visite chez M. et Mme Wilbrod Brodeur, Mme Adolphe Hébert, de St-Ours, M. et Mme Edmond Proulx, M. et Mme Marcel Proulx, M. et Mme Emilien Paré et leur fils Pierre, M. Maurice Proulx et Mlle Rita Simon, de St-Jean, M. et Mme Bernard Gaudette et leur fils Mario, de St-Damase.

—Mlles Constance et Germaine Lussier passent la fin de semaine à Montréal.

—M. Elie Bousquet, de Worcester, est décédé ces jours derniers. Il était le frère de M. Ovila Bousquet de St-Denis

Examens de novembre

Voici les résultats des examens de novembre, à l'Ecole commerciale Lussier: Cours senior, chez les garçons: Jean-Jacques Marin, 98%; Jean-Claude Houle, 94; chez les filles du cours senior: Claudette Jacob, 94.5, et Estelle Bélanger, 93.

Dans le cours junior: chez les garçons, Roger Girouard, 97%, et Jacques Desmarais, 93; chez les filles, Claire Girard, 98, et Yolande Rouleau, 95.

LES SOUCIS

Les soucis, qu'ils soient domestiques, financiers, d'ordre social ou sanitaires, présentent des risques lorsque le travailleur accablé surveille des machines, manipule des produits chimiques ou d'autres substances dangereuses, parce que son attention est distraite et ne se concentre pas sur son travail. Il est souvent utile de discuter ces problèmes avec un ami fidèle, un conseiller ou, s'il s'agit de la santé, le médecin de famille.

Des encombrants !

Dans un coin d'un magasin de campagne, le propriétaire du magasin joue aux cartes avec un de ses amis.

—Tiens, dit celui-ci, il y a deux clients qui attendent là-bas au comptoir.

—Oui, je les ai vus aussi, mais ne nous occupons pas d'eux; ils finiront bien pas se tanner et s'en aller.

QUESTIONNAIRE

Q.—Un officier de marine américain, James Lawrence, a dit, en mourant, une phrase qui est devenue une manière de devise de la marine des Etats-Unis. Qu'a t-il dit?

R.—"Ne baissez pas pavillon". ("Don't give up de ship".)

Q.—Quel est l'auteur qui nomme bien spécifiquement l'endroit où eut lieu sa conversion: A Notre-Dame, près du second pilier à l'entrée du coeur, à droite, du côté de la sacristie"?

R.—Paul Claudel "Et c'est alors, continue le texte de MA CONVERSION, que se produisit l'événement qui domine toute ma vie. En un instant mon coeur fut touché et je crus."

Q.—Comment s'intitule l'opéra de Rameau dont le livret suit de très près la Phèdre de Racine ?

R.—Hyppolyte et Aricie.

DIPLOME DE 12ième ANNEE SCIENTIFIQUE

ou d'un cours équivalent

Désirant poursuivre des études avancées en comptabilité.

S'adresser à :

Gauthier, Bertrand & Cie, C.A.

COMPTABLES AGREES

1455 CASCADES TEL. PR. 4-8469 ST-HYACINTHE

Eartha Kitt chante "C'est si bon" dans le film en Cinémascope "Nes Faces", qui prendra l'affiche au Cinéma Maska, aujourd'hui, pour quatre jours.

Saint-Jude

— A M. et Mme Marcel Grégoire (Rachel Lamoureux) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Elphège, Yves. Parrain et marraine, M. et Mme Elphège Grégoire, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Victoire Grégoire, tante du bébé. Félicitations aux heureux parents.

— Voici les premiers de classe pour le mois de novembre: 9e année, Henriette Berthiaume; 8e, Nicole Ferron; 7e, Danielle DeLorimier; 6e, Danielle Chabot; 5e, Lise Provost; 4e, Lise Perras; 3e, Lisette Simard; 2e, Lorraine Comtois; 1ère année, Pierrette Campeau.

— M. et Mme Rosaire Filion (Augustine Lafrenaye), autrefois de St-Jude, ont eu la douleur de perdre un petit garçon en bas âge. La cérémonie des anges et l'inhumation eurent lieu à St-Jude. Nos sincères sympathies aux parents éprouvés.

— A St-Jude, le quatre décembre, est décédée à l'âge de 83 ans et 11 mois Mme Nazaire Aucoin (Elmire Benoit), demeurant chez M. Ernest Larivière, de St-Jude. La dépouille mortelle fut exposée chez M. Larivière. Les funérailles eurent lieu le sept de ce mois, à l'église paroissiale. L'inhumation suivit au cimetière de Ste-Victoire. M. le curé Antonio Richard fit la levée du corps et chanta le service, assisté d'un diacre et d'un sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Camille, Jean-Claude et Maurice Aucoin, Roland et Yvan Salvas, Joseph-André Lariviére, petits-fils de la défunte.

Elle laisse dans le deuil quatre fils et trois filles: M. Paul, des Etats-Unis; Nazaire, de Chicopee Falls; Ovide, de Rougemont, et Joseph, de Sorel; Soeur St-Nazaire, des Religieuses de St-Joseph, Marieval, Sask.; Mme Emile Salvas (Marie-Anne), de St-Robert; Mme Ernest Larivière (Régina), de St-Jude. Une soeur et un frère lui survivent aussi: R. Soeur St-Louis de Gonzague, des Religieuses de Ste-Marthe, St-Hyacinthe, et M. Louis Benoit, de Sorel. Elle laisse 31 petits-enfants, dont un Frère Mariste et trois Frères du Sacré-Coeur, un médecin-chirurgien, de Philadelphie, un collégien de Granby; un séminariste, ainsi que 20 arrière-petits-enfants. Les funérailles étaient sous la direction de M. Bourassa, de Ste-Victoire. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

St-Bonaventure

— Le 3 décembre, en l'église de St-Bonaventure, avaient lieu les funérailles de M. Edouard Nadeau, décédé à l'âge de 80 ans et 6 mois. Il était l'époux en première noce de feue Anna Bélair, et en seconde, de Orgée Guilbeault, qui lui survit. Il laisse un fils, Roland, sa brue, ainsi que dix petits-enfants et trois arrière-petits-enfants. Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

— Le 4 dernier, à M. et Mme Bernard Lemaire (Rachel Trinque) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Françoise, Rosanne. Parrain et marraine, M. et Mme Georges-Etienne Lemaire (Emilienne Petit), de Drummondville, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Micheline Lemaire, fille de Eusèbe Lemaire, cousine du bébé.

— Le 4 décembre, à M. et Mme Emile Cheney, est né un fils baptisé sous les prénoms de Jean-Louis. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Caya, de Victoriaville, oncle et tante de l'enfant.

— Le 10 de ce mois, avait lieu une représentation donnée par la troupe des acteurs d'Yamaska. Un bon nombre de personnes assistaient à cette soirée organisée par l'U.C.F., pour venir en aide au Séminaire de Nicolet. Parmi les invités d'honneur, on remarquait M. et Mme Arthur Labonté, M. et Mme Roland Neveu, et plusieurs autres. Cette organisation avait été préparée conjointement par notre pasteur, M. l'abbé Lucien Fontaine, M. et Mme Robert Rouleau, M. et Mme Armand Hamel, Mme G. Caya et Mme Josaphat Petit.

POSTEZ TÔT

VOS ENVOIS DES FÊTES

L'heure est à la joie; pas aux déceptions! Faites arriver à temps vos colis et vos cartes de souhaits, et vous ne compterez que des amis le matin de Noël.

POSTEZ TÔT

Le 17 décembre est le dernier jour pour la livraison locale. Pour l'extérieur, demandez au bureau de poste.

HÂTEZ VOTRE COURRIER

Postez plusieurs fois par jour — emballez et ficelez solidement—adressez toujours de façon claire, correcte, complète — Ecrivez en lettres moulées l'adresse du destinataire et celle de l'expéditeur, et répétez-les à l'intérieur. Affranchissez toujours au complet.

COURRIER DE LA 1re CLASSE

Expédiez vos cartes de souhaits sous pli cacheté — elles seront admissibles au transport par avion — elles pourront renfermer un message écrit.

56 PO 1087

POSTES CANADIENNES

Vente Avant Noël

BIJOUTIERS **KITNER** HORLOGERS

1348 CASCADES ST-HYACINTHE

50 rue AUGUSTA — SOREL

189 rue HERIOT — DRUMMONDVILLE

Visitez notre magasin le plus près de chez vous ou commandez par la poste

Profitez de nos

termes faciles.

SUCCURSALES A: DRUMMONDVILLE, VICTORIAVILLE, THETFORD

MINES, MONTREAL, ST-HYACINTHE, SOREL, TROIS-RIVIERES,

SHAWINIGAN, RIMOUSKI et MONT JOLI

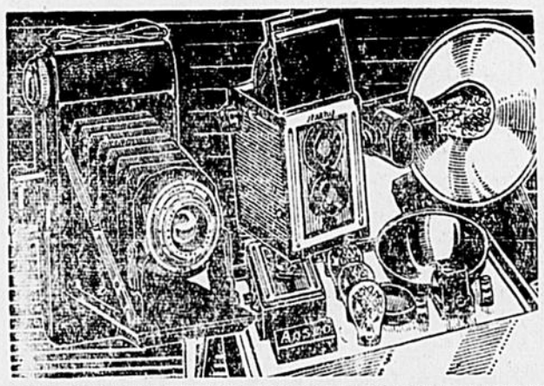

ATTENTION AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE

L'ensemble 14 morceaux avec caméra pliante de qualité

KINAX

Le tout seulement $44.50

CAMERA seule $36.00

Payez le tout en vous en servant

$1.00 par semaine

Ensemble de photographie set de 14 morceaux...

Le TOUT avec camera GEVABOX pour seulement $14.95

Vous pouvez payer $5.00 par mois Prenez des photographies la nu gardez des souvenirs de votre REVEILLON DE NOEL.

Nous développons les films a une charge très minime.

Essayez notre service. Nous avo vaste choix de CINECAME

Pour des voyages plus agréables

Pour des voyages plus agréables. — Voici les plus nouveaux ensembles de valises annoncées dans tout le pays. Procurez-vous en un set complet selon nos conditions faciles. Ils sont légers mais résisteront des années pour rendre vos voyages plus agréables. Jamais une telle qualité ne vous a été offerte à un aussi bas prix . . . et à des conditions aussi faciles.

● Choix de 3 couleurs ● Brun, bleu, naturel ● Légères à porter
● Doublure de luxe ● Miroir 11 x 6 dans petite valise
● ENSEMBLE 3 MORCEAUX

MISE DE COTE — ACHETEZ AVANT NOEL

64 PIECES TRES REALISTES UN JEU DE TRAINS Electriques

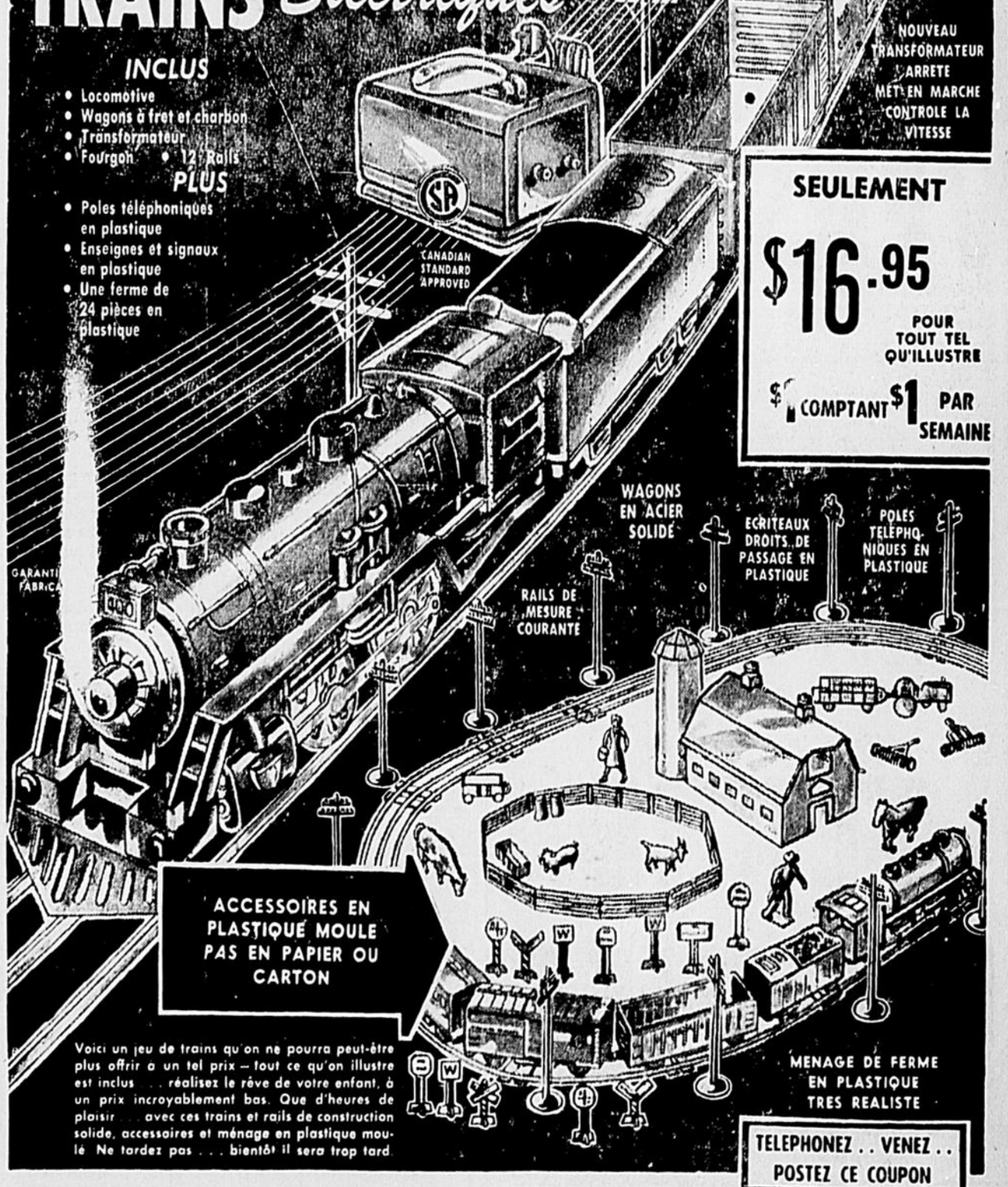

Voici un jeu de trains qu'on ne pourra peut-être plus offrir a un tel prix — tout ce qu'on illustre est inclus . . . réalisez le rêve de votre enfant, à un prix incroyablement bas. Que d'heures de plaisir avec ces trains et rails de construction solide, accessoires et ménage en plastique moulé Ne tardez pas . . . bientôt il sera trop tard.

TELEPHONEZ . . VENEZ . . POSTEZ CE COUPON

BIJOUTIERS **KITNER** HORLOGERS

Si vous ne venez pas ou ne téléphonez pas **Postez ce coupon**

FAITES-MOI PARVENIR

Nom .....

Adresse .....

Ville ..... Prov. ..... Tél. .....

Employeur .....

Adresse de l'employeur .....

Mlle Pauline Archambault avec les Ice Capades

Une jeune maskoutaine, Mlle Pauline Archambault, débutera à la fin du mois avec la troupe des patineurs de fantaisie Ice Capades, des Etats-Unis. Mlle Archambault qui fit maintes apparitions dans différents programmes locaux a fort impressionné au cours de son apparition devant les examinateurs de la célèbre troupe.

Fille de M. et Mme Hercule Archambault, elle est âgée de 20 ans. Elle subit vendredi dernier les examens de la troupe, avec tous les honneurs, et fut acceptée séance tenante ,au Forum de Montréal.

Elle fit une telle impression que les examinateurs jugèrent à propos de ne pas lui imposer la période d'entrainement habituelle à Pittsburgh, mais de lui donner tout de suite un rôle dans le spectacle.

Mlle Archambault quittera St-Hyacinthe pour Boston, le 26 décembre, pour faire désormais sa part dans la tournée transcontinentale des Ice Capades.

Notre jeune concitoyenne commença de patiner sérieusement à l'âge de 13 ans. Elle suit les cours du Club de Patinage de Fantaisie de St-Hyacinthe depuis 1949, et elle travaille l'été dernier à St-Vincent-de-Paul, au Stade du Collège Laval — où l'on patine sur glace les douze mois de l'année — sous la direction du professeur Gustave Lussi, qui eut comme élèves Barbara Ann Scott et Dick Button.

M. Wilbrod Gariépy conserve son championnat provincial de dames

Les nombreux amateurs du Damier canadien et surtout ceux de la région de St-Hyacinthe sont fort heureux de la nouvelle à l'effet que M. Wilbrod Gariépy, de St-Denis, a conservé son championnat de la province, lors des dernières rencontres qui eurent lieu au Café St-Jacques de Montréal, avec l'aspirant, M. Antoine Blanchard, de Granby.

L'assistance nombreuse applaudit chaleureusement à la victoire de M. Gariépy qui remporta les honneurs avec assez de difficulté. M. Blanchard s'assura la première partie du match, ce qui suscita la confiance de ses partisans mais la grande expérience du champion lui permit de vaincre son adversaire dans les deux dernières parties et ainsi conserver le titre tant convoité.

Le champion provincial fut grandement félicité par ses supporteurs et les amateurs de dames de la région de St-Hyacinthe qui s'étaient rendus nombreux assister à ce match de championnat de la province.

P. E. St-Onge roule un triple de 472 et donne la victoire à son équipe

Grâce à la magnifique tenue de P.E. St-Onge, l'équipe Grégoire Chaussures s'est assurée les honneurs d'une rencontre contre le Marché Dessaulles qui baissait pavillon par le pointage de 4 à 0 pour prendre une avance de deux points en troisième position, tandis que le J.W. Blier disposait des meneurs au compte de 3 à 1 pour s'approcher à seulement deux points de la première place de la ligue Mixte de la Philharmonique.

La grande vedette de la soirée fut P.E. St-Onge qui roula un simple de 198 et un triple de 472.

CLASSEMENT

Position des Equipes :

1—Bijouterie Louis Choquette E. 33
2—J. W. BLIER (Art. de Sport) 26
3—G. GREGOIRE (Chaussures) 22
4—Marché Dessaulles 29

GREGOIRE Chaus.

Mlle Y. Nault 331, G. Lemieux 415, Mme G. Johnson 311, L. Dumais 375, P.E. St-Onge 472. Total 1901.

MARCHE DESSAULLES

Handicap 135, Dummy 249 318, 303, Mlle L. Cordeau 338, H. Charbonneau 406. Total : 1740.

Bijouterie CHOQUETTE

Mme G. Phaneuf 278, F. Marquis 399, Mme V. Gauthier 338, P.E. Durocher 435, O. Goulet 422. Total : 1872.

J.W. BLIER (Sport)

Mme J. Desmarais 311, J.C. Hamelin 449 Dummy 276 G. Desmarais 339, R. Harnois 369, Handicap : 111. Total : 1898.

Le Underwear et le Felt sont victorieux dans la ligue Penman's

Dans la ligue de quilles de la Penman's le Underwear et le Felt ont respectivement remporté la victoire aux dépens du Yarn Mills et du Hosiery par le pointage de 3 à 1. Malgré la défaite, le Yarn Mills demeure quand même en première place avec une avance de 3 points.

D. Mann et V. Palardy furent les vedettes de la rencontre réussissant un triple de 443 et un simple de 185.

Classement

Yarn Mills	29 pts
Underwear	26 "
Hosiery	21 "
Felt	20 "

Yarn Mills

J.W. Mc Donald 275 I. Godin 256, D. Mann 443, P. Maynard 316, R. Maynard 427. Total 1717.

Underwear

C. Daneault 297, G. Morin 285, V. Palardy 401, A. Archambault 355, G. Labrecque 382. Total 1720

Felt

Bazinet 321, L. Bibeau 357 P.E. Durocher 446, A. Veilleux 377 Dummy 228 Total 1729

Hosiery

L. Benoit 306, J.P. Beauregard 355, G. Dupont 356, P. Lussier 367, Dummy 285. Total 1639.

Ligue de quilles des Brasseurs

Résultats de la semaine dernière

Profitant d'une victoire de 4 à 0 sur le Molson's l'équipe Labatt a pris une avance de sept points en première place alors que tous les joueurs de l'alignement ont réussi des triples de 400 et plus tandis que le Brading et le Dow ont annulé pour se mériter respectivement les deuxième et troisième places avec un point de différence

Pour le Dow, J.-P. Berger a roulé un triple de 517 et pour le Brading, O. Goulet a réussi un triple de 556 alors que L.P. Morin enregistrait le plus haut simple de la soirée, soit 202.

Classement

Labatt	30 pts
Brading	23 "
Dow	22 "
Molson	13 "

Dow

Handicap 205, M Beauchemin 471, C. Daigneault 121, O. Rousseau 467, J.P. Berger 517, R. Dubue 452, A. Gagnon 246 Total 479

Brading

Handicap 210, G. Larivière 462, O. Goulet 556, A. Lord 376, A. Soly 428, Y. Rho 444. Total 2476

Labatt's

Handicap 168, P. Proulx 416, P.E. St-Onge 442, R. Morin 487, G. Blier 494, R. Charpentier 480. Total 2187

Molson's

Handicap 218, O. Girouard 355, R. Magnard 443, R. Turcot 354, B. Paquin 407, L.P. Morin 496 Total 2274

Ligue Indépendante de la Philharmonique

Résultats de la semaine dernière

POSITIONS DES EQUIPES

1-Maurice Bar-B-Q	13
2-Shine G. Morrisseau	11
3-Auger & Gaucher	9
4-Club Philarmonique	9

Shine G. Morisseau

Handicap 129, C. Daigneault 369, L. Dumas 337, R. Frappier 414, B. Smith 358, B. Blanchard 446. Total 2053

Auger & Gaucher

L. Daigneault 441, R. Guilbeault 327, J. Daigneault 463, J.P. Berger 386, L. Hamel 407. Total 2044

Club Philarmonique

Handicap 21, Dummy, 267, M. Girouard 306, H. Charbonneau 399 R. Harnois 461, O. Goulet 475. Total 1931.

Maurice Bar-B-Q

Dummy 231, D. Lussier 431, A. Lussier 404, G.E. Durocher 391, P.E. St. Onge 530. Total 1987.

Minéralogie

Des échantillons de minerai d'une valeur de $100,000 sont exhibés en l'immeuble du parlement provincial à Toronto

PR 3-9404 — Théatre CORONA — ST-HYACINTHE, PQ — LE FOYER du FILM PARLANT FRANÇAIS

MERCREDI - JEUDI - VENDREDI
14 - 15 - 16 décembre

Bing CROSBY - Bob HOPE
Dorothy LAMOUR
DANS
EN ROUTE VERS RIO

— SECOND FILM AU PROGRAMME —

RAY MILLAND
HEDY LAMARR
DANS
TERRE DAMNEE
Film en couleurs

Aux dames : SERVICE DE VAISSELLE "CAPRICE"
MORCEAUX ASSORTIS
"TANT QU'IL Y EN AURA"

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE

Golden Wedding Anniversary
Open House
3 to 5 p.m.
Sunday, April 3
Jane & Richard Doe

Les photos format carte postale sont idéales pour les réceptions d'anniversaire et quand on a plusieurs invitations à envoyer.

Les photos format carte postale sont très utiles

Tout le monde connait la popularité des photographies utilisées comme cartes de Noël. Vous savez tous comme elles sont agréables à recevoir et à envoyer. C'est pour cette raison que nous trouvons qu'il est bon de les adapter à d'autres circonstances, au cours de l'année. Elles sont idéales si vous devez faire parvenir un même message ou une même invitation à une dizaine de personnes ou plus. Il n'y a vraiment pas de procédé plus personnel que la photo carte postale.

Vous n'avez qu'à choisir la photo que vous voulez utiliser et votre finisseur fera le reste. On les imprime en général sur un papier grandeur 4¼ x 5½, en ayant soin de laisser un espace pour écrire le message désiré. La plupart des finisseurs peuvent même imprimer pour vous le message que vous voulez inscrire sur les cartes. Vous pouvez aussi les porter chez un imprimeur ou même écrire personnellement votre message à la main. Elles peuvent aussi servir comme cartes de remerciement lors des graduations, pour les souhaits de Pâques, les invitations à un coquetel ou toute autre réception. Elles peuvent aussi servir à notifier vos parents et amis de votre nouvelle adresse, si vous déménagez. Il n'est rien de plus simple, en l'occurrence, d'envoyer une photo de votre nouvelle demeure que vous aurez fait imprimer en format carte postale.

Choisissez la photo qu'il vous faut, pour n'importe quelle occasion. C'est une manière originale et personnelle de témoigner vos sentiments de gratitude, d'amitié ou d'affection.

553F — Jacques Lumière

PRETS de la dernière minute

Achetez maintenant — Payez plus tard !

Réglez promptement vos dépenses de la dernière minute avec un prêt Personal — payez plus tard quand vos dépenses redeviendront normales. Téléphonez d'abord et dites-nous combien il vous faut; sur approbation, venez au bureau pour un prêt en une visite. Téléphonez ou venez aujourd'hui!

EXEMPLES DE PRÊTS	15 MO.	24 MO.	24 MO.
Argent comptant que vous obtenez	154.19	529.59	756.56
Remboursement mensuel	$12	$28	$40

Les prêts d'autres montants ou pour d'autres périodes sont en proportion. [Can.]

Prêts de $50 à $800 où plus sur signature, meubles ou auto

LA COMPAGNIE DU MEUBLE QUI PRÊTE — Personal FINANCE CO. — Beneficial Finance SYSTEM

1626 RUE DES CASCADES, ST. HYACINTHE
Rez-de-Chausse, Edifice Cusson, Téléphone: PRovince 4-6411
Ouvert le soir sur rendez-vous — téléphonez pour heures du soir
Prêts faits aux résidents des villes environnantes • Personal Finance Company of Canada

Ouvert du lundi au jeudi: 9 hres A.M. à 5 hres P.M.
Le vendredi: 9 hres A.M. à 8 hres P.M.
Le samedi: 9 hres A.M. à Midi

TOUJOURS UN CHOIX CONSIDERABLE DE BONBONS CHEZ
Gaucher
LIVRAISON GRATUITE - EPICERIE LICENCIEE
1772 RUE DES CASCADES — TEL. 4-5378

Garage Fugère Enr.
• Débossage et peinture
• Alignement des roues
• Service de remorquage
995, RUE SAINT-LOUIS, TEL.: PR. 4-4424 — Dom., PR. 4-7748
VILLAGE SAINT-JOSEPH — (SAINT-HYACINTHE)

Le Paris
2340 AVENUE ST-JOSEPH
PRIX REGULIER
MERCREDI - JEUDI - VENDREDI - SAMEDI,
14 - 15 - 16 - 17 décembre
Une comédie de Vittorio de Sica !
MIRACLE IN MILAN
l'oeuvre la plus louable qu'on ait fait depuis longtemps !

EN PROGRAMME DOUBLE avec
La dramatique histoire d'un enfant gâté !
HARRY BAUR — JEAN-PIERRE AUMONT
SIMONE SIMON
dans
LES YEUX NOIRS

Mesdames !
Il est temps de penser à votre
RÉVEILLON DE NOËL

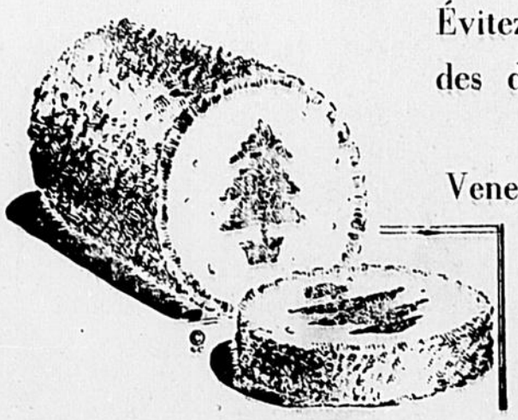

Évitez l'encombrement des derniers jours . . .

Venez faire votre choix de

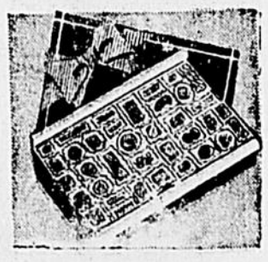

PETITS FOURS SECS ou GLACES
PATISSERIES FRANCAISES
GATEAUX AUX FRUITS

A L'OCCASION DES FETES,
NOUS AVONS L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET DE
BISCUITS ANGLAIS, BONBONS, CHOCOLATS et BONBONNIERES
DES MEILLEURES COMPAGNIES CANADIENNES ET EUROPEENNES

La Patisserie Viens
A. VIENS, prop.
1849, rue des Cascades — Tél. : PR. 3-9313 — St-Hyacinthe

Les As sont vaincus pour la 7e fois consecutive

Les représentants de la ligue affronteront d'importants problèmes au cours de leur prochaine réunion

De sources généralement bien informées, on nous apprend que les directeurs de la ligue Provinciale de hockey se réuniront bientôt pour discuter des problèmes de l'heure et raffermir leur décision concernant la demande officielle faite à la C.A.H.A. ayant trait à l'expulsion d'un officiel que l'on juge incompétent.

Les directeurs du circuit Cournoyer qui auront à prendre d'importantes décisions pousseront peut-être leur désir d'être satisfaits par la Q.A.H.A. en ce qui concerne leurs griefs, mais nous croyons qu'une mise au point doit éclaircir cette situation assez épineuse. On rapporte que les directeurs iraient jusqu'à démissionner des cadres de la Q.A.H.A. si leurs demandes ne trouvent pas la compréhension requise de la part des dirigeants du hockey amateur. Sur ce point de vue, un confrère explique nettement le tort que causeraient les représentants du circuit Cournoyer en s'écartant de la Q.A.H.A.:

"La ligue de hockey Provinciale ferait une grave erreur en cessant ses relations avec la Quebec Amateur Hockey Association. C'est là l'opinion des connaisseurs dans la matière et également l'avis de plusieurs directeurs de la ligue. On sait qu'un porte-parole du circuit a confirmé mardi soir la démission du vice-président, M. L.S. Laflamme, et souligné le fait que toutes relations entre le puissant organisme du Québec et la ligue Provinciale cesseraient bientôt. On reproche à la Q.A.H.A. d'agir contre les intérêts du circuit.

Après avoir mené une petite enquête, il nous est permis de souligner l'erreur advenant que la menace soit mise à exécution. La Quebec Amateur Hockey Association représente le plus important organisme du hockey amateur de la province. Ce groupement permet à tous les clubs de jouir d'une protection inégalée. Il permet aussi à tous les clubs d'avoir gain de cause dans l'engagement des joueurs et empêche aussi les autres d'empiéter sur notre terrain. La Q.A.H.A. peut commettre des erreurs parfois, mais d'un autre côté, le bien qu'elle peut apporter à toutes ligues affiliées ne se compare pas.

La Q.A.H.A. fournit les arbitres à ses membres. Si ces derniers ne sont pas de calibre parfois, elle n'est sûrement pas responsable, car aucun sujet meilleur désire se présenter comme candidat à cet important poste. Une ligue affiliée à la Quebec Amateur Hockey Association s'attire aussi de nombreuses valeurs qu'elle ne pourrait obtenir indépendamment La protection contre les envahisseurs hors-la-loi est déjà quelque chose qui en vaut la peine. L'assurance d'avoir des arbitres possédant les atouts principaux pour se faire respecter est un autre fait à considérer.

Advenant le cas ou la ligue Provinciale se retirerait de la Q.A.H.A., les conséquences seraient graves, croyons-nous. En premier lieu, tous les joueurs faisant partie de la ligue, seraient suspendus, ainsi que tous les directeurs.

Les joueurs verraient d'un mauvais oeil cette décision, car elle les empêcherait d'évoluer ailleurs durant la saison. On sait que plusieurs joueurs du circuit Cournoyer jouent pour d'autres clubs de la Métropole le vendredi ou le samedi soir. Etant suspendus, ils ne pourraient retirer ce surplus de salaire.

Un autre problème se poserait si la ligue prend cette grave décision. Où irons-nous chercher les bitres compétents...? Nous croyons que la Q.A.H.A. a sous sa garde les meilleurs hommes disponibles, rejetant ceux qui ne sont pas aptes à se qualifier. On pourrait sûrement dénicher de bons officiels en dehors de la Q.A.H.A. mais ces derniers seraient la cible de tous les joueurs, qui les insulteraient, frapperaient même, ayant l'assurance de ne pas être suspendus par la Q.A.H.A. Voilà un autre fait majeur qui mérite d'être médité.

Nous comprenons très bien l'attitude de certains dirigeants de la ligue Provinciale qui sont prêts à tout faire dans un moment de colère. Nous reprochons même à la Q.A.H.A. de ne pas avoir donné justice à la ligue, lorsque cette dernière vota unonimement l'expulsion d'un certain officiel.

On avait promis la coopération mais l'officiel en cause est revenu dans le circuit à trois reprises. C'est, peut-être un oubli de la Q.A.H.A., mais ce n'est pas une raison suffisante pour menacer de cesser toutes relations avec un organisme qui nous fournit toutes les protections nécessaires pour conduire une ligue à bonne fin.

Nous sommes persuadés également, que si dans le passé Saint-Hyacinthe eut quelques démêlés avec la Q.A.H.A., il en demeure encore un membre très actif et fier d'y appartenir.

En quelques mots, la ligue Provinciale sans la protection de la Q.A.H.A., connaitra des difficultés, à tous les points de vue, et jouira d'une réputation peu enviable de hors-la-loi..."

Cette photo prise lors de la dernière visite des Tigres de Victoriaville, nous explique bien comment le combattif Kelvin Rocheford apparait souvent au pointage du club local. En effet, Rocheford impressionne toujours sur la glace et son jeu offensif lui attire toujours l'attention des amateurs maskoutains. Cependant, nos As baissaient pavillon malgré la belle tenue de son alignement mais la direction du club St-Hyacinthe logera un protêt auprès de la Q.A.H.A. puisque les visiteurs alignaient un joueur qui n'apparaissait pas sur le "Line Up" de l'équipe avant la joute.

Les dix meilleurs compteurs de la ligue de hockey Junior

		B.	A.	PTS.	PUN.
1	—Préfontaine ESG	7	3	10	10
2	—St-Amand ESG	6	2	8	4
3	—Blanchard ND	4	4	8	4
4	—Dufour ND	4	4	8	4
5	—Rousseau ESG	5	2	7	4
6	—Brochu ESG	2	5	7	2
7	—Banville Tex	2	4	6	8
8	—Fortin ESG	2	3	5	0
9	—Fortin Tex.	1	4	5	6
10	—Jodoin PL	1	4	5	2

L'équipe Labatt prend une forte avance en tête des Brasseurs

Dans la ligue des Brasseurs, P.J. Berger s'est fort signalé avec un simple de 210 et un triple de 534 pour donner la victoire au club Dow qui a disposé par 3 à 1 du Molson's tandis que le Labatt poursuivait sa poussée victorieuse en disposant du Brading par 3 à 1 pour augmenter son avance en première place.

Classement

Labatt	33 pts
Dow	25 "
Brading	24 "
Molson's	14 "

Dow

Handicap 189, M. Beauchemin 444, C. Daigneault 461, O. Rousseau 392, P. Berger 534, R. Ducee 421. Total 2441

Molson's

Handicap 213, O. Girouard 371, R. Maynard 390, E. Riendeau 465, B. Paquin 497, L. P. Morin 486 Total 2422

Labatt

Handicap 142, Proulx 352, St-Onge 441, R. Morin 494, R. Charpentier 438, G. Blier 517. Total 2384

Brading

Handicap 185, G. Larivière 436, Goulet 444, A. Lord 398, A. Soly 104, G. Rho 390, Moreau 239 Total 0199

Le Maurice Bar-B-Q en 1ère place de la ligue Indépendante de la Phil.

Les activités de la ligue Indépendante de la Philharmonique se poursuivent activement et lors des dernières rencontres, le Shine G. Morisseau a défait le club Philharmonique au compte de 3 à 1 maigré que O. Goulet eut réussi les plus hauts scores de la soirée, 201 et 493.

Dans l'autre partie à l'affiche, le Maurice Bar-B-Q a triomphé par blanchissage du Auger et Gaucher pour prendre une avance de trois points en première place du circuit.

Classement
Position des équipes

1- Maurice Bar-B-Q.	17
2- Shine G. Morisseau	14
3- Auger & Gaucher	9
4- Club Philharmonique	8

Shine G. Morisseau

Handicap, 81; R. Frappier, 389; F. Tanguay, 373; L. Dumai, 376; G. Morin, 379; B. Blanchard, 364. Total 1963.

Club Philharmonique

M. Girouard, 337; H. Charbonneau, 332; C.E. Mussier, 353; O. Goulet, 493; R. Harnois, 377. Total 1892.

Maurice Bar B. Q.

G.E. Durocher, 430; D. Lussier, 411; H.Gadbois, 390; A. Lussier, 438; G.E. St-Onge, 412. Total2061.

Auger & Gaucher

Handicap, 15; L. Daigneault, 362; M. Daigneault, 394; J. Daigneault, 409, L. Hanal, 376; J. P. Buque, 459; Total 2015.

Le Mobile triomphe du Grand Hôtel, 3-1

Le Mobile de la Sunday House League a triomphé de l'équipe locale du Grand Hotel au compte de 3 à 1 lors d'une rencontre régulière de ce circuit. R. Charpentier fut le meilleur des nôtres avec un triple de 556 et un simple de 208, mais G. Tessier du Mobile s'avéra la grande étoile de la partie avec des scores formidables de 254, 208, 156 pour former un triple 618.

Mobile

B. Levasseur, 459; L. Courcelles, 402; E. Marion, 497; G. Tessier, 618; G. Letourneau, 547. Handicap, 147; Gand Totals 2670

Grand Hotel

B. Paquin, 423; A. Soly, 469; G. Blier, 480; R. Turcot, 334; R. Charpentier, 556; Handicap 2572.

T

Lutte contestée dans laligue de quilles J. A. et M. Côté

La lutte fut très contestée dans la ligne J.A. et M. Côté puisque le Harnois et le Bérard réussissaient un compte de 2 à 2 tandis que le Durocher n'accusait aucun pointage lors des dernières joutes disputées sur les allées de la salle Philharmonique, vendredi dernier.

L'étoile de la soirée fut P.H. Bérard avec le plus haut simple, 191 et le plus haut triple, soit 533.

Classement

Harnois	16 pts
Bérard	16 "
Durocher	12 "

Durocher

D. Lossier 342, R. Hamelin391, E. Viens 364, A. Gagnon 440, P. E. Durocher 391. Total 1931

Harnois

R. Gadbois 310, R. Brodeurs432, M. Tanguay 389, J. Ducharme 371, R. Harnois 501. Total 2103

Bérard

R. Bérard 353, A. Mathieu 350, G. Beauchamp 359, P. H. Bérard 533, M. Lamothe 412. Total 2107

L. Dumas réussit un triple de 536 dans la ligue Philharmonique Classe B

Mardi dernier, les équipes de la ligue Philharmonique "Classe B", s'affrontaient au cours de rencontres régulières de la cédule. A cette occasion, le Coca-Cola et le Gobeille et Brouillette ont fait partie nulle tandis que le Bijouterie Godbout triomphait du L. Bélanger Nettoyeur au compte de 3 à 1.

Dans les autres joutes au programme de la soirée, l'équipe Canada Radio Service s'est approché à deux points de la première place en disposant du A. Lussier Barbier au pointage de 3 à 1 alors que le Berg's Ltée montait sur un pied d'égalité en deuxième position par une victoire facile de 4 à 0 aux dépens du Rest. Chez Charlie grâce à la magnifique tenue de P.E. St-Onge qui roula un triple de 501.

Cependant, la grande étoile des rencontres et le principal artisan du Gobeille et Brouillette fut L. Dumas qui réussit un simple de 218 et un triple de 536 pour se mériter les honneurs.

CLASSEMENT

1—Gobeille & Brouillette	28
2—Canada Radio Service	26
3—Berg's Ltée	26
4—Rest. Chez Charlie	22
5—L. Bélanger (Nettoyeur)	21
6—Bijouterie Godbout	19
7—A. Lussier (Barbier)	18
8—Coca-Cola	16

COCA-COLA

Handicap 30 — J. P. Mercier 422 — G. Champagne 461 — Bolduc 411 — N. Aucoin 394 — R. Charpentier 433. TOTAL 2151.

GOBEILLE & BROUILLETTE

B. Caouette 414 — L. Dumas 536 — D. Mann 318 — S. Ranger 461 — A. Soly 402. TOTAL 2131.

BIJOUTERIE GODBOUT

Handicap 75 — H. Desmarais 330 — R. Bérard 361 — G. Labrecque 476 — A. Gagnon 338 — N. Lamothe 449. TOTAL 2029.

L. BELANGER (Nettoyeur)

G. Beauchamp 334 — M. Girouard 361 — M. Tanguay 403 — R. Harnois 401 — O. Goulet 470. TOTAL 1969.

CANADA RADIO SERVICE

P.H. Bérard 477 — G. Morin 458 — C. Daigneault 312 — P. H. Desmarais 374 — G. St-Amand 394. TOTAL 2015.

A. LUSSIER (Barbier)

Handicap 24 — A. Lussier 402 — H. Hamelin 359 — H. Fournier 320 — F. Charpentier 434 — P. E. Durocher 400. TOTAL 1939.

REST. CHEZ CHARLIE

Handicap 21 — U. Palardy 353 — J.C. Hamelin 366 — Dummy 309 — G. Moreau 431 — B. Blanchard 365. TOTAL 1845.

BERG'S LTEE

G. Déragon 409 — D. Lussier 299 — H. Charbonneau 413 — G. St-Pierre 368 — P. E. St-Onge 504. TOTAL 1993.

Les As du pilote Fernand Poirier ont de nouveau baissé pavillon, dimanche dernier, au Colisée de Sorel, alors qu'ils rencontraient les Jets de Tracy au cours d'une importante partie qui aurait pu signifier une égalité en cinquième position.

Privé des services de deux de ses joueurs de défense, le club local a été vaincu au compte de 9 à 4 malgré la belle performance de ses deux uniques pilliers défensifs, Marcel Malo et Ray Labelle qui ont affiché une tenue sensationnelle surtout durant les deux premiers tiers.

La première période s'est engagée à vive allure et les deux équipes en lice ont lutté avec enthousiasme pour prendre l'avantage et le Tracy parvint à briser la glace et compter de nouveau pour prendre l'avance, 2 à 0.

Deux minutes plus tard, Gaston Gervais, le combattif ailier du St-Hyacinthe redonnait l'espoir aux maskoutains en enregistrant le premier but des As. Par la suite, nos porte-couleurs, profitant d'une contre-attaque, égalisèrent le pointage pour réduire de beaucoup l'allure du Tracy qui changea de statégie en pratiquant une rudesse assez déloyale qui donna lieu à plusieurs punitions dont notamment deux majeures, une de mauvaise conduite à Gagné du Tracy et une autre de cinq minutes pour Ray Labelle qui voulut s'en prendre à Sainte-Marie.

Seul à la défense, Marcel Malo abattit une dure besogne mais succomba bientôt à la tentation et alla rejoindre son coéquipier au banc du pénitencier. Durant ces deux punitions coûteuses, le coach Pothier envoya à la ligne bleue pour protéger Gagné, le combattif Irish Gazaille qui retint à lui seul, les attaques répétées des Sorelois. René Beauregard et Claude St-Jean ont également eu fort à faire pour sauvegarder leur forteresse, déblayant à tour de rôle ou faisant des montées extraordinaires. Cependant, le troisième engagement fut désastreux pour notre jeune cerbère et pour l'équipe maskoutaine après que les As eurent égalisé lpeointa5oçg.xr5t-lisé le pointage 4 à 4. Le Tracy, voyant ses chances diminuer, tenta un extrême effort qui lui valut cinq points, cinq buts qui causèrent la défaite des As durant la dernière moitié de la troisième reprise.

Sommaire

St-Joseph Tracy -Gardien : Murphy, Défenses : Marchand, Beaudet. Avants : Cyr, Gagnon, Benoit. Substituts : Lafrenière, Gangé, Guimond, Pruneau, Dénommé, Breault, Senécal, Ste-Marie, Young

St-Hyacinthe -Gardine : Gagné, Défenses : Labelle, Malo. Avants: Beauregard, St-Jean, Fortin, Substituts : Rockford, G. Gladu, Duranceau, Gazaille, Gervais Guy, Gervais Gaston.

1ère période

1-Tracy : Benoit - sans aide 1.02
2-Tracy : Senécal - Gagné - Ste-Marie 7.44
3-St-H'the : Gas. Gervais Gervais - Beauregard 9.01
Punitions : Marchand 3.07, St-Jean 13.49

2e période

4-St-H'the : Beauregard - Gas Gervais - Malo 4.58
5-Tracy : Senécal - Guimond 19.03
Punitions : Gas. Gervais 10.36, Ste-Marie 12.21, Labelle, majeure, 12.21, Ste-Marie 14.21, Gagné, mauvaise conduite, 14.35, Senécal 12.37, Malo 13.42 Rockford 15.42, Lafrenière 16.21, Gazaille 17.36.

3e période

6-St-H'the : G. Gladu - Duranceau -Rockford 2.11
7-Tracy : Denommé - Breault - Pruneau 3.40
Pruneau 3.40
8-St-H'the : Gazaille - Beauregard - S-Jean 8.14
9-Tracy : Cyr - Young 8.22
10-Tracy : Gagnon - sans aide 9.07
11-Tracy : Breault - Pruneau - Dénomé 9.41
12-Tracy : Gagné - Senécal - Guimond 13.11
13-Tracy : Gagné - Senécal 19.58
Punitions : Fortin 10.15, Rockford 14.47
Arbitres : Russ Dutton - Gordie Whitenead

Ligue de quilles des Jeunes Sportifs

Bernier Plombier a blanchi Laferté J.A. Ltd, 4 à 0 pour ainsi passer seul en première position. Dans l'autre joute, Pharmacies Locas a défait Bernard Tailleur 3 à 1.

Les étoiles de la soirée furent les triples de Mlle W. Turcotte 345 et M. R. Marcoux 410, pour les simples de Mlle L. St-Jean 135 et M.G. Thériault 161.

BERNIER PLOMBIER

Dummy 162, E. St-Jean 285, L. St-Jean 332, B. Bail 351, R. Lecompte 360, G. Theriault 288, Total 1878.

PHARMACIES LOCAS

Dummy 231, Handicap 18, P. Lamoureux 265, P. Gendreau 256, C. Pothier 249, B. McDonald 310, R. Marcoux 410. Total : 1739.

BERNARD TAILLEUR

H. Grenier 271, Dummy 186, O. St-Jean 264, W. Turcotte 345, L. Nichols 292, D. Messier 324. Total 1703.

LAFERTE J.A. LTD

Handicap 63, C. Coté 207, Dummy 180, L. Hébert 224, R. Thibault 396, A Lestage 358, M. Bernard 388, Total 1816.

POSITION DES EQUIPES

	Points
BERNIER PLOMBIER	28
BERNARD TAILLEUR	25
PHARMACIES LOCAS	21
LAFERTE J.A. LTD	19

(1) Le soleil réfléchi dans le miroir du perroquet (2) met le feu à la casquette du commandant (3). Le second lance un seau d'eau (4), ce qui tire sur la corde (5) qui hisse le pavillon. L'équipage crie en choeur:

"UNE MOL POUR MOI"

*Un moyen plus simple: téléphonez à l'épicier du coin ou faites signe au serveur.

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Épargne temps et tracas ...

LA BANQUE PAR LA POSTE...

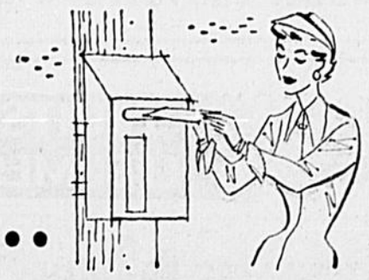

Quand vous faites vos affaires de banque par la poste, notre succursale la plus proche de chez vous est la boite aux lettres de votre voisinage. Pas de problème de stationnement! Demandez nos formules spéciales de dépôt par la poste. Nous avons plus de 700 succursales à votre service.

NW-106F

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Succursale de St-Hyacinthe:
C.-E. PAQUET, gérant
1605, rue Girouard.

VOYAGEZ PAR AUTOBUS

LA CIE DE TRANSPORT PROVINCIAL

inaugure

UN SERVICE EXPRESS SUR LA RIVE SUD

ENTRE

ST-HYACINTHE et Montréal ou Québec

par le

BOULEVARD SIR WILFRID LAURIER

3 départs par jour

De ST-HYACINTHE pour Québec à 10.10 h., 2.10 h., 5.10 h. p.m.
Départ supplémentaire le vendredi seulement à 7 h. 40 p.m.
Durée du trajet: 3 heures et 15 minutes
Départs fréquents pour Montréal tous les jours.
Prix du billet pour Montréal: $1.15 (aller); $2.10 (aller-retour)
Autobus spéciaux en fin de semaine
Les autobus en service sur ces lignes — les nouveaux "Highway Traveller" à suspension pneumatique — sont les plus modernes et les plus confortables.
Prix du billet pour Québec: $3.75 (aller); $6.75 (aller-retour)
Profitez de ce nouveau service de luxe de la Compagnie de Transport Provincial
Pour tout renseignement, adressez-vous à un agent de la C.T.P. ou téléphonez à :

PR. 4-7000

LA CIE DE TRANSPORT PROVINCIAL

A. Gaudette, Grand Hôtel

MAPLE LEAF COOKED HAM

Jambon cuit désossé se garde sans réfrigération en boite pratique

1½ lbs **1.59**

MARMELADE Good Morning SHIRRIFF

Pot 12 ozs **.27**

Pot 24 ozs **.47**

2 pour **.19**

2 Grosses btes **.59**

KOTEX*

Boite de 12 2 pour **.79**

*M.D.

Seulement **1.98**

.73

Poupon Gerber
MIGNON! NATUREL!

VALEUR DE $3.75 SEULEMENT **$2.00**

ET 12 ÉTIQUETTES D'ALIMENTS GERBER POUR BÉBÉS

Une réplique de 12" du fameux Bébé Gerber—il boit, se mouille et s'assoit. Bras et jambes mobiles, tête en plastique vinylique. Obtenez vos étiquettes maintenant et envoyez-les à: Gerber-Ogilvie Baby Foods Limited, Box 68, Toronto 18, Canada.

Aliments Gerber pour Bébé 3 btes **.29**

BONBONS DES FÊTES

Noix salées – Chocolats

Bonbons "Westons" clairs, assortis Sac de 3 lbs **.89**

Bonbons français Viau Sac 1 lb **.39**

Chocolat Lowney Boite 5 lbs **3.39**

Chocolat Viau ava. Boite 5 lbs **2.59**

Chocolat aux cerises Lowney 1 lb **1.09**

GOMME CHICLETS 5 BTES **.25**

Choix complet d'aliments congelés

CRÈME GLACÉE Lowney Pinte **.59**

Poissons – Jus de Fruits – Tartes

NOUVELLE! BOÎTE ÉCONOMIQUE DE TISSUS

KLEENEX*

400 TISSUS

EN COULEURS
ROSE PÂLE ou JAUNE
aussi BLANC
Plus pour votre argent

.35

*MARQUE DÉPOSÉE

2 pqts 1 lb **.37**

VENTE A MOITIE PRIX

Remplissage de tartes Stafford

POUR TARTES AUX CERISES **.35**

POUR TARTES AUX BLEUETS **.37**

Spécial DE LA SEMAINE

BLE d'INDE en grains GARDEN PATCH 8 Btes 14 ozs **1.00**

JUS d'ORANGE Libbys 48 ozs **.35**

Noix mélangées Sac Cello 1 lb **.49**

SPECIAL EN PATISSERIE
BEIGNES RICHSTONE
2 pqts 12 beignes **.49**
Epargnez .09

Marinade sucrée "Raymond" 24 ozs **.37**

Betteraves tranchées "Raymond" **.23**

OEUFS A GROS A MOYENS
Nous garantissons leur fraicheur

.29

MOM'S Spread pour rôties ou sandwiches 2 lbs **.55**

OLIVES à salades POT 16 ozs. **.29**

Coronation

Olives Plain Espagnoles Pot 16 ozs. **.43**

CERISES ROUGES CORONATION Pot 16 ozs. **.49**

MAINTENANT! DELSEY EN COULEURS!

JAUNE! VERT! ROSE! BLEU! BLANC!

De tous les tissus de toilette, seul le nouveau Delsey* apporte la luxueuse qualité Kleenex*. Les mêmes merveilleuses douceur et absorptivité (double-pli pour plus de résistance). Et seul Delsey est "coupé net" pour se déchirer également—pas d'effilochage ni de gaspillage avec Delsey. Tout comme vous préférez Kleenex, il est certain que vous aimerez ce nouveau tissu plus fin de chambre de bain.

2 pour **.37**

Pour pitou... comme pour minou...

DR. BALLARD'S

LA NOURRITURE POUR CHIENS ET CHATS

2 pour **.25** au choix

PATE A TARTES **.33**

BLANC **.29**

CHOCOLAT **.31**

ROBIN HOOD est meilleur car vous ajoutez un oeuf frais

NYLONS E-X-T-E-N-S-I-B-L-E-S gauge 60 denier 15 **Miracle®**

"Chiffon Clair"—Choix de nuances

Détails complets dans les NOUVELLES BOÎTES KOTEX*

NOUVELLE BOÎTE KOTEX de 12 2 pour 79

*MARQUE DÉPOSÉE

MARCHÉ DESLAURIERS

MARCHE LASALLE

Epiceries, Viandes, Fruits et Légumes

Grand Terrain de Stationnement – **PR. 4-7977**

8025, BERNARD St-Hyacinthe-Annexe

LIVRAISON GRATUITE – BIERE et PORTER

ÉPICERIE CASCADES

MARCHE LASALLE

1200, CASCADES (Face au terrain de stationnement municipal)

LIVRAISON GRATUITE – BIERE et PORTER

MARCHÉ LEMONDE

EPICERIE-BOUCHERIE

MARCHE LASALLE

1010, Bourdages (COIN DESSAULLES) Tél. 4-6086

LIVRAISON GRATUITE – BIERE et PORTER

FRUITS ET LÉGUMES

TOMATES FRAICHES 2 lbs **.29**

ORANGES de Floride 252 2 dz **.55**

BANANES jaunes dorées 2 lbs **.25**

POMMES Fameuses No. 1 - 4 lbs **.19**

POMMES McIntosh fancy 4 lbs **.29**

Viandes de choix

PORC FRAIS haché la livre **.39**

Maigre 3 lbs **1.15**

PATE de POULET Cuit, prêt à manger **.39** PLUS DEPOT

TOURTIERES DE CHEZ NOUS **.59**

SAUCISSE Belle Fermière Pqt 1 lb **.49**

EGG ROLLS - Jambon cuit - Bologna

POULET frais prêt à cuire 5 à 6 lbs la livre **.65**

POULET BAR-B-Q prêt à rôtir la livre **.59**

CUISSES de poulet la livre **.79**

Commandez maintenant vos DINDES et POULETS pour la NOËL !